



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

# 15912-F

Distr. LIMITEE

IPCT.5  
20 octobre 1986

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

Réunion régionale sur l'industrie du cuir  
et des articles en cuir en Afrique

Alexandrie (Egypte), 12-15 janvier 1987

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'INDUSTRIE DU CUIR  
ET DES ARTICLES EN CUIR EN AFRIQUE

XA/RAF/85/610

Rapport final\*

établi par le  
Secrétariat de l'ONUDI

25

---

\* Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.86-51693

## NOTICE

Les renseignements que contient le présent document se fondent sur les enquêtes effectuées dans un certain nombre de pays d'Afrique et sur des études réalisées au Siège de l'ONU.

La préparation et l'analyse des données utilisées pour l'établissement de ce document ont été effectuées par les experts suivants :

D. Winters (Royaume-Uni), coordonnateur du projet, M. Nestvold (Norvège), R.O. Adewoye (Nigéria), Y.M. Al-Mokadem (Egypte), C.J. Costa (Zimbabwe), W. Holleweg dit Wegman (Belgique) et A. Lesuisse (Belgique).

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. RESUME	4
A. Historique	4
B. Situation générale	5
C. Difficultés rencontrées en Afrique par le secteur du cuir	7
D. Recommandations	13
E. Avantages économiques et financiers probables du développement du secteur du cuir	17
F. Infrastructures nécessaires au développement du secteur du cuir	17
II. RESUMES ET PROFILS DE LA SITUATION DU SECTEUR PAR PAYS	18
Pays dans l'ordre alphabétique	18 - 111
III. SITUATION GENERALE DU SECTEUR EN AFRIQUE	112
A. Evaluation	112
B. Pertes économiques dans le secteur	118
C. Conclusions	122
IV. AVANTAGES A ATTENDRE D'UN DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU CUIR	123
A. Tannage	123
B. Chaussures et articles en cuir	128

	<u>Page</u>
V. LISTE DES PRINCIPAUX FACTEURS REQUIS POUR LA CREATION D'UNE INDUSTRIE DU CUIR	129
A. Secteur du tannage	129
B. Secteur de la chaussure de cuir	142
 ANNEXE I : PROPOSITION DE PROJET REGIONAL : FORMATION	 145
 ANNEXE II : PROPOSITION DE PROJET REGIONAL : COOPERATION DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE DE COORDINATION DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE	  151

LE SECTEUR DU CUIR EN AFRIQUE  
SITUATION ACTUELLE, PROBLEMES ET PERSPECTIVES

I. RESUME

A. Historique

La troisième Consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir (Innsbruck, 16-19 avril 1984) avait formulé la recommandation suivante :

"Compte tenu des objectifs de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, ainsi que de la situation de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans cette région, le Conseil du développement industriel devrait envisager d'organiser une consultation régionale africaine, précédée de la réunion d'un groupe d'experts chargé de déterminer les domaines se prêtant à une coopération internationale."

A la suite d'une réunion informelle d'experts de pays d'Afrique, l'ONUDI a établi et mis en oeuvre un projet comportant des missions sur place dans 12 pays d'Afrique et des études sur documents concernant la majorité des autres pays de la région afin

"d'évaluer le potentiel du secteur du cuir et des articles en cuir dans les pays en développement d'Afrique et de définir les grandes lignes d'une stratégie propre à accélérer le développement intégré du secteur dans chacun de ces pays, ainsi que des formules de coopération leur permettant de tirer parti de son développement dans l'ensemble de l'Afrique".

Au cours de ces travaux, il a été dûment tenu compte d'une autre recommandation importante de la troisième Consultation, à savoir : "Suivre les progrès en ce qui concerne l'approche par programmes intégrés adoptée dans les différents pays en développement".

A mi-parcours, le Groupe de l'industrie du cuir a reçu un projet de rapport intérimaire relatif aux huit pays visités et l'on a sollicité des suggestions quant aux caractéristiques des documents de travail susceptibles d'être utilement présentés à une réunion régionale. Ce rapport résumé reflète les suggestions du groupe à cet égard. Les rapports détaillés par pays qui sont présentés contiennent d'autre part des avant-projets relatifs aux pays d'où, d'après les consultants, une assistance internationale serait appropriée.

### B. Situation générale

A la suite des modifications politiques et structurelles qui se sont produites dans les années 40 et 50, alors qu'un grand nombre de pays qui venaient d'accéder à l'indépendance étaient vivement désireux de développer des industries viables, en particulier lorsque leur économie reposait sur l'existence de ressources nationales en matières premières, il est apparu que le secteur du cuir se prêtait particulièrement à une délocalisation des activités.

D'emblée, on a pensé que ce secteur était particulièrement indiqué pour un déplacement d'activités des pays développés vers les pays en développement, tout spécialement du fait des facteurs suivants :

- i) Le secteur du cuir et des articles en cuir ne requiert pas des niveaux techniques trop poussés ni des capitaux trop importants;
- ii) Dans les pays développés, cette branche d'activité rencontrait des difficultés dues à l'adoption de mesures législatives en faveur de l'environnement;
- iii) Dans les pays développés, la main-d'oeuvre était très coûteuse et peu disposée à accepter un emploi dans une branche comportant autant de nuisance;
- iv) La majorité des pays en développement disposaient de grandes quantités potentiellement utilisables de cuirs et peaux qui en étaient la matière première.

Au cours des années 60 et 70, dans un grand nombre de pays en développement les secteurs du tannage et des articles en cuir (chaussures principalement) ont vu leur capacité de production augmenter et la croissance de ces secteurs apparaît très nettement dans les statistiques qui s'y rapportent. Ainsi, pour un domaine particulier du tannage<sup>1/</sup>, la part des pays en développement dans la production totale est passée de 33 % pendant la période 1961-1965 à 43 % en 1982, c'est-à-dire qu'elle s'est accrue d'environ 3,7 % par an<sup>2/</sup>.

Les cuirs et peaux ayant le caractère de sous-produits, la production ne réagit pas aux fluctuations de la demande et sa progression en longue période n'est guère que de 1,5 à 1,8 % par an. Dans ces conditions, l'expansion du

---

<sup>1/</sup> Cuir léger de bovins (principale catégorie pour la production de cuir).

<sup>2/</sup> World Statistical Compendium for raw hides and skins, leather and leather footwear 1961-1982, FAO, Rome, 1983.

secteur dans les pays en développement entraîne nécessairement un fléchissement simultané dans les pays industriels. Ainsi, ces dernières années, la production de cuir a diminué d'environ 1,4 % par an en Amérique du Nord et la part de cette région dans la production mondiale, qui était d'environ 17 % dans les années 60, est tombée à 9 % seulement en 1982.

Dans le secteur de la chaussure de cuir, les pays en développement ont de même accru leur part dans la production mondiale; cette part est passée de 22 % pendant la période 1961-1965 à près de 36 % en 1982, ce qui représente une croissance annuelle de 4,4 %.

Toutefois, si les pays en développement ont globalement fait des progrès importants dans ce secteur, on sait que sur le continent africain, où les possibilités sont considérables en raison du volume élevé de cuirs et peaux exportés sous forme brute, la progression a été exceptionnellement faible.

En Afrique, à l'exception des cinq Etats arabes méditerranéens d'Afrique du Nord (du Maroc à l'Egypte), le développement du secteur est médiocre, ainsi qu'on peut le constater dans le plupart des pays au sud du Sahara; en effet :

- i) Le plus souvent, 30 à 50 % des matières premières susceptibles d'être utilisées par l'industrie du cuir ne sont pas collectées (les peaux des animaux abattus sont, dans certains cas, consommées comme aliments par l'homme ou elles ne sont pas recueillies, faute de mesures d'incitation).
- ii) La quantité de cuir effectivement tannée est généralement inférieure à 33 % des quantités potentielles de matière première, et ce faible pourcentage n'est souvent transformé que jusqu'à un stade intermédiaire. La majorité des tanneries fonctionnent à moins de 50 % de leur capacité.
- iii) A quelques exceptions notables près, le volume des articles en cuir produits est sensiblement inférieur à 30 % du potentiel.

La médiocre activité du secteur atteint des proportions dont on peut se faire une idée à partir des pertes économiques. D'après une estimation prudente, les pertes dues en Afrique au fait que des matières premières potentielles ne sont pas collectées pourraient être de l'ordre de quelque 425 millions de dollars des Etats-Unis par an. L'utilisation de procédés défectueux pour la dépouille et la conservation entraîne une baisse de la qualité des cuirs et peaux et des pertes pouvant atteindre 400 millions de dollars. Qui plus est, la valeur ajoutée que permettrait d'obtenir la transformation en articles en cuir de toutes les peaux produites sur le continent représenterait 2,9 milliards de dollars.

Dans le présent rapport, on s'efforce d'analyser les difficultés et les contraintes actuelles et d'envisager, lorsque cela est possible, les mesures qui devraient être prises pour permettre au secteur d'atteindre son plein développement.

C. Difficultés rencontrées en Afrique par le secteur du cuir<sup>3/</sup>

On trouvera dans les études par pays qui sont présentées séparément ou dans les résumés et profils du chapitre II du présent rapport l'exposé complet et détaillé des difficultés que présente en Afrique le développement des sous-secteurs du cuir.

L'analyse des principaux facteurs défavorables met en évidence les points suivants :

1. Qualité médiocre des peaux

La grande majorité des cuirs et peaux produits en Afrique se classent dans une catégorie inférieure et sont dévalorisés parce qu'ils présentent un grand nombre de défauts qui pourraient être évités.

Les pertes économiques les plus graves peuvent être attribuées aux coupures à la dépouille, aux marques et à la mauvaise conservation qui, pour la majorité des cuirs et peaux d'Afrique, peuvent entraîner une dévalorisation d'environ 3 à 4 dollars des Etats-Unis au m<sup>2</sup>. Les recettes que l'Afrique pourrait tirer chaque année d'environ 100 millions de mètres carrés<sup>4/</sup> de cuirs et peaux subiraient de ce fait une perte annuelle d'environ 400 millions de dollars.

On peut ainsi voir combien il importe que les organisations compétentes des Nations Unies prévoient les ressources nécessaires au financement de l'important "Programme international pour le développement de l'industrie des cuirs et peaux", dont la mise en place avait été recommandée par la deuxième Réunion de consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir (Cologne (RFA), 23-26 juin 1980).

---

<sup>3/</sup> Le présent document évalue la situation de 44 pays d'Afrique seulement. Les 10 petits pays d'Afrique dont on a jugé le cheptel trop peu important pour que leurs matières premières potentielles puissent justifier la création d'un secteur de l'industrie du cuir sont les suivants : Cap-Vert, Comores, Guinée équatoriale, Maurice, Réunion, Sahara occidental, Sainte-Hélène, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles et Territoires espagnols d'Afrique du Nord. Ces pays, ainsi que la Namibie (pour laquelle on ne dispose d'aucun renseignement), ne sont pas couverts par le présent rapport.

<sup>4/</sup> Regional Survey on Africa (ID/WG.411/12, 6 avril 1984).

## 2. Faibles pourcentages de collecte des cuirs et peaux

Dans la majorité des pays étudiés pour lesquels on dispose de données sûres, la quantité de cuirs et peaux effectivement enregistrés et collectés par le secteur du cuir (exportés bruts ou tannés) n'a représenté qu'environ 65 % de ce qu'elle aurait pu atteindre (sur la base du nombre des animaux abattus). Ce serait donc environ 35 millions de mètres carrés de cuir qui seraient perdus annuellement en Afrique; sur la base d'environ 12 dollars des Etats-Unis au mètre carré, on aboutit à un manque à gagner annuel de près de 425 millions de dollars des Etats-Unis. Le montant de ces "pertes" appelle certaines réserves car, dans de nombreux pays, l'exportation clandestine des cuirs et peaux est importante.

Deux principales raisons semblent expliquer que la totalité des peaux brutes ne soient pas collectées à l'intention de l'industrie de la tannerie :

### a) Consommation alimentaire de cuirs et peaux

Dans un grand nombre de pays d'Afrique occidentale, une proportion importante des cuirs et peaux sert à l'alimentation de l'homme et est consommée soit grillée, soit dans des soupes et des ragoûts. Ces peaux, qu'on dit très appréciées, constituent un élément de la gastronomie locale, les consommateurs étant disposés à les payer au prix des meilleurs morceaux (en Sierra Leone, par exemple).

Il appartient à chaque pays de déterminer par lui-même s'il est préférable de disposer de matières premières pour le développement de son industrie ou de satisfaire les goûts culinaires locaux.

### b) Mauvaise politique d'achat des cuirs et peaux

Dans un certain nombre des pays visités, l'organisme semi-public ayant le monopole de l'achat des cuirs et des peaux bruts offrait aux producteurs des prix extrêmement bas représentant environ 10 à 20 % des cours généralement pratiqués dans le monde, de sorte que le volume des cuirs et peaux commercialisés ou collectés était sensiblement inférieur à 50 % de celui sur lequel on semblait pouvoir compter. En outre, ce bas prix ne tenant habituellement pas compte de la qualité, le producteur primaire n'était aucunement incité à améliorer, ni même à maintenir la qualité de la confection de la dépouille et de la conservation.

On a retrouvé une situation du même genre dans d'autres pays où les exportations de cuirs et de peaux bruts étaient interdites et où le seul acheteur important, grande tannerie et producteur de chaussures, disposait d'un monopole

de fait et achetait les peaux à un niveau inférieur de 30 à 50 % à celui du cours mondial. Cette situation avait pour effet de réduire considérablement le volume et la qualité des cuirs et peaux offerts aux tanneries.

Il faut en outre signaler que le paiement en monnaie locale des cuirs et peaux à un prix égal au prix nominal mondial ne saurait par lui-même garantir la collecte intégrale des cuirs et peaux bruts disponibles : on constate en effet souvent que l'existence d'un pouvoir d'achat supérieur dans un pays voisin peut susciter des exportations non enregistrées.

La mise en oeuvre d'une politique réaliste en matière d'achat des cuirs et peaux assurant un niveau élevé de collecte, ainsi que des mesures d'incitation propres à susciter une amélioration de la qualité, sont nécessairement à la base de toute stratégie de développement du secteur en question.

3. Faible utilisation des capacités dans les secteurs du cuir et des articles en cuir

La faible utilisation des capacités observée dans la majorité des pays africains au sud du Sahara peut s'expliquer par une ou plusieurs des raisons suivantes :

a) Devises, produits chimiques, produits auxiliaires et pièces de rechange disponibles

Dans les tanneries comme dans les usines de chaussures, la sous-utilisation des capacités est souvent attribuée dans une large mesure au manque de produits chimiques, de produits auxiliaires et de pièces de rechange pour les machines. Les conclusions des visites effectuées par les consultants donnent fortement à penser que ces "pénuries" apparentes traduisent en réalité le manque de devises dont souffre le pays en question, et doivent être considérées comme la manifestation du malaise économique national plus que comme une difficulté propre au secteur. Dans certains pays, la situation est aggravée par les procédures d'autorisation administrative et par l'existence de systèmes d'achats centralisés.

Dans certains des pays étudiés, le manque de devises, et donc l'impossibilité d'acquérir des produits chimiques et d'autres fournitures, s'est révélé être le principal facteur à cause duquel des tanneries ont cessé leur production pendant des périodes comprises entre quelques mois et plusieurs années, tandis que d'autres s'efforçaient de fonctionner sans disposer de produits chimiques essentiels, cherchant par exemple à faire les opérations de pelanage (passage un jour en tonneau) sans disposer de sulfure de sodium.

Dans certains pays où l'industrie du cuir travaille surtout pour satisfaire la demande intérieure, le problème risque de ne pouvoir être résolu facilement. Dans d'autres, au contraire, où la plus grande partie du cuir est ultérieurement exportée, on peut considérer que ce manque de produits chimiques résulte d'une mauvaise gestion, car il est relativement simple de prévoir dans le marché qu'il incombera à l'importateur de fournir les produits chimiques nécessaires au pays exportateur.

b) Mauvaise gestion et stratégie sectorielle incorrecte de l'Etat

Les difficultés résultant de la politique des prix des matières premières et du manque de devises sont souvent aggravées par l'application dans les pays en question de stratégies sectorielles mal conçues, pour ne pas dire inexistantes.

Dans certains cas, c'est à une organisation semi-publique responsable du secteur qu'il appartient de définir la stratégie sectorielle; elle peut quelquefois juger plus avantageux et moins compliqué de continuer d'exporter les matières premières brutes, plutôt que d'accepter les risques qu'implique l'exploitation de tanneries, alors même que celle-ci pourrait avoir pour contrepartie un accroissement de la valeur ajoutée et une augmentation de l'emploi.

Dans plusieurs pays, l'industrie des cuirs et peaux bruts relève du secteur privé et les négociants, en l'absence de réglementations gouvernementales, ont tendance à exporter au lieu d'alimenter le secteur manufacturier local. Dans de nombreux cas, cette tendance est d'autant plus forte que l'exportation (même de matières premières) permet d'obtenir des devises qui peuvent se négocier sensiblement au-dessus du cours; lorsqu'il en est ainsi, les tanneries du pays peuvent être amenées à payer un prix supérieur au prix mondial pour se procurer les matières premières dont elles ont besoin, de sorte que leur produit final ne peut soutenir la concurrence.

Dans un pays qui est un gros producteur de cuir, le gouvernement, pour maintenir les prix des chaussures à un faible niveau, a interdit l'exportation du cuir de sorte que le secteur de la tannerie fonctionne à 35-50 % de sa capacité et que plusieurs tanneries ont été contraintes d'arrêter leur production.

c) Etudes de faisabilité médiocres, techniques inappropriées et dimension insuffisante

Dans plusieurs pays, les difficultés rencontrées par le secteur peuvent être imputées au choix des installations et au lieu de leur implantation, quelquefois parce que les intéressés se sont montrés trop entreprenants, mais parfois aussi

parce que la mise en oeuvre de projets inappropriés est la conséquence d'une aide ou d'une assistance bilatérale fournie par des sources de financement international.

C'est ainsi qu'une tannerie située dans une région où l'approvisionnement en eau était limité était évidemment condamnée d'avance. C'est à peu près le même sort qui attendait une autre tannerie, installée à proximité d'un abattoir et d'une usine de conserves, dans le cadre d'une stratégie sectorielle intégrée; lorsque l'abattoir et l'usine de conserves ont cessé leur production, faute d'une demande suffisante, semble-t-il, la tannerie se retrouva sans approvisionnement en matières premières.

Un certain nombre d'installations de production situées en Afrique avaient été conçues à une échelle trop grande pour pouvoir fonctionner convenablement en raison du manque de compétence administrative et de l'insuffisance des effectifs ayant reçu la formation voulue. C'est ainsi qu'on a vu s'installer dans des pays dont les ressources en connaissances techniques étaient minimales des tanneries d'une capacité de l'ordre d'un million de mètres carrés par an. Ces unités de production ont mis cinq à dix ans pour atteindre leur seuil de rentabilité : à la longue, les pertes accumulées des années de démarrage avaient épuisé leurs fonds de roulement et les avaient rendues insolvables, alors que si initialement on avait installé des tanneries d'une capacité plus raisonnable (environ 250 000 mètres carrés par an), il aurait été possible de les exploiter de façon plus rentable et de les développer progressivement au vu de leurs résultats. De même, l'expérience a montré que les fabriques de chaussures d'une capacité de 10 à 15 000 paires par jour étaient inexploitablement dans la plupart des pays africains alors que les unités d'une capacité maximale de 2 000 paires par jour se sont révélées plus viables.

Certaines tanneries ont aussi été installées dans des pays sans littoral et les problèmes de transport et d'infrastructure se sont révélés insurmontables.

#### 4. Viabilité sectorielle médiocre

Dans un pays d'Afrique gros producteur de cuir, le taux d'utilisation des capacités observé est actuellement porté à 70 % environ, mais les diverses tanneries obtiennent de mauvais résultats financiers et sont à la veille de la faillite. Quant aux avantages économiques que le pays peut en tirer, ils sont eux-mêmes minimes (voir la section suivante).

Cette situation est due à divers facteurs dont on trouvera ci-après quelques-uns des plus importants :

- a) Les cuirs et peaux bruts sont rchetés localement, au même prix que les exportations, mais ces dernières font l'objet d'un classement qualitatif et excluent les rebuts, tandis que les achats des tanneries du pays, effectués par l'intermédiaire d'un organisme central, comprennent les matières premières de mauvaise qualité dans leur approvisionnement courant;
- b) Le programme de vente planifié prévoit la composition des produits (pourcentage de cuir en bleu, de croûte, etc.) sans tenir compte des variations quotidiennes des marges commerciales aux divers stades;
- c) Une politique sociale cherchant à accroître l'emploi au maximum entraîne de lourdes charges de salaires et la présence d'effectifs trop nombreux dans les ateliers.

5. Inaptitude des secteurs du cuir et des articles en cuir à tirer parti de toutes les possibilités qui leur sont offertes

En Afrique, à cause des difficultés qui viennent d'être exposées, les secteurs considérés ne réalisent qu'une fraction de la valeur ajoutée qui pourrait être obtenue si tous les cuirs et peaux étaient transformés en produits finis.

Sur les quelque 100 millions de mètres carrés de cuir que pourrait donner la production du continent, ne sont transformés en produits finis que 25 millions de mètres carrés environ, revenant aux cinq pays d'Afrique du Nord. Des quelque 80 millions de mètres carrés que représente le potentiel annuel de production de cuir des pays au sud du Sahara, 25 % environ seulement sont transformés en articles finis. On peut ainsi considérer que si tout le potentiel de matières premières était converti en articles en cuir finis, la valeur ajoutée pourrait atteindre 2 869 millions de dollars des Etats-Unis<sup>5/</sup>.

6. Pertes sectorielles totales

Les pertes matérielles et les pertes en valeur ajoutée résultant de la mauvaise qualité de certains cuirs et peaux et du faible développement du secteur pourraient atteindre 3 694 millions de dollars par an.

---

<sup>5/</sup> Voir chap. IV. Une chaussure en cuir type coûtant 10 dollars des Etats-Unis (prix départ usine) requiert 2 pieds carrés de cuir (environ 0,2 m<sup>2</sup>), de sorte qu'un pied carré de cuir une fois transformé en article manufacturé, a une valeur de 5 dollars des Etats-Unis. La valeur de la matière première initiale est d'environ 0,50 dollar des Etats-Unis par pied carré (5 dollars le m<sup>2</sup> environ). Ainsi, la valeur ajoutée totale, de la matière première au produit final, est en fait de 4,50 dollars des Etats-Unis par pied carré (45 dollars des Etats-Unis environ par m<sup>2</sup>), soit au total 75 % de 850 millions de pieds carrés à 4,50 dollars des Etats-Unis = 2 869 millions de dollars des Etats-Unis.

#### D. Recommandations

Etant donné les effets extrêmement dommageables que les difficultés énumérées ci-dessus peuvent avoir pour le secteur des tanneries et à cause desquels la majorité des pays intéressés n'ont pu adopter des stratégies complètes de développement sectoriel, ni développer les secteurs des articles en cuir à relativement forte intensité de main-d'oeuvre, il paraît essentiel de trouver des moyens permettant de surmonter ces obstacles; les consultants de l'ONFUDI, conscients de la nécessité d'adopter une approche de programme intégré, se sont donc efforcés de proposer des stratégies de développement permettant d'en venir à bout.

##### 1. Approche régionale

###### a) Développement sectoriel

Les visites des consultants ont mis en lumière la situation d'un certain nombre de pays dans lesquels il est apparu que les matières premières dont ils disposaient eux-mêmes n'étaient pas assez abondantes pour permettre l'installation, à l'échelon national, d'une tannerie ou d'une usine de chaussures atteignant une dimension économique. En conséquence, il a été proposé qu'un avant-projet soit établi dans le cadre du "Southern African Development Co-operation Committee" (SADCC) afin de déterminer si, dans cette sous-région dans laquelle plusieurs pays disposent de matières premières qui ne suffiraient, d'après les statistiques, qu'à alimenter à concurrence de 25 à 75 % des tanneries rentables fonctionnant à l'échelon national, il serait possible de mettre en oeuvre une stratégie intégrée à l'échelon sous-régional. Quatre ou cinq pays pourraient par exemple coopérer dans ce domaine et fournir leurs matières premières à deux ou trois grandes tanneries régionales, établies d'un commun accord; les cuirs ainsi produits dans un pays pourraient, le cas échéant, être livrés à des fabriques de chaussures situées dans un autre.

On se reportera à l'avant-projet présenté en annexe I. Une approche du même genre pourrait aussi être retenue dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et intéresser, par exemple, la Guinée, la Sierra Leone, le Libéria, etc.

###### b) Formation

On a constaté que le manque de personnel de tous niveaux ayant reçu une formation était une des principales causes du médiocre développement du secteur. Dans ce domaine, il existe des possibilités d'approche intégrée qui permettraient

de couvrir les besoins éprouvés de ce point de vue dans tous les pays visités. Un avant-projet (voir annexe II) prévoit la production d'une série de vidéo-films relatifs à tous les secteurs de l'industrie du cuir et destinés à des publics de niveaux divers. Ces vidéofilms, réalisés en anglais, pourraient ultérieurement être traduits par des centres compétents dans d'autres langues en usage aux Nations Unies et dans les pays intéressés. Il a été proposé que ces vidéofilms viennent compléter les films dont on dispose déjà pour le secteur. L'ONUDI a pris contact avec les producteurs de films touchant ce domaine, afin de déterminer ceux qui existent et d'en répertorier le contenu. Le projet comprendrait d'autre part une série de cours par correspondance traitant de la question. On envisage, pour la mise en oeuvre du projet, de recourir à un certain nombre de centres régionaux et sous-régionaux qui s'occupent d'ores et déjà du secteur du cuir et des articles en cuir.

c) Produits chimiques : acquisition et production

On avait espéré jeter les bases d'un projet régional intégré couvrant l'acquisition et/ou la fabrication de produits chimiques pour les tanneries à l'intérieur du continent africain. Les visites effectuées dans les pays ont confirmé que, de façon générale, le défaut d'approvisionnement en produits chimiques résultait du manque de devises ou de difficultés d'infrastructure locale (licences d'importation, transport, etc.). Compte dûment tenu de la baisse de qualité possible du cuir et de l'irrégularité du produit final à craindre en raison de la médiocre technique de fabrication des produits chimiques, mais aussi du fait que quelques produits chimiques seulement (sels de chrome et sulfure de sodium, par exemple) font l'objet d'achats sur une base régionale en quantité suffisante pour que soit atteint le seuil voulu des économies d'échelle, la réunion à mi-parcours des consultants africains n'a pas pu identifier les produits qui pourraient être engagés, ni les bases qui pourraient être retenues pour un projet de ce genre.

Il convient de noter que plusieurs pays appartenant au continent produisent d'ores et déjà beaucoup de grands produits chimiques employés dans les tanneries (Egypte, Kenya, Zimbabwe entre autres). Certaines teintures et produits de finition sont aussi fabriqués en Egypte. Toutefois, les pays africains préfèrent en règle générale s'adresser, pour les importations dont ils ont besoin, à des producteurs européens établis de longue date, ce qui donne à penser que ces approvisionnements sont moins chers et de qualité éprouvée. Une réunion sectorielle régionale pourrait peut-être examiner ce qu'on pourrait faire pour que les échanges intra-africains présentent plus d'attraits pour les autres pays d'Afrique.

## 2. Approche nationale

Les esquisses de projets concernant les cas où une assistance a été jugée nécessaire sont jointes en annexe aux études de pays présentées séparément. En voici quelques exemples types :

Au Burkina Faso une solution intégrée nécessiterait :

- i) la fourniture d'une assistance pour la finition des cuirs à une tannerie qui ne fabrique actuellement que des cuirs demi-finis, ce qui permettrait de fournir en cuirs finis une usine de chaussures locale qui doit actuellement importer son cuir;
- ii) l'évaluation des possibilités de mettre en place une nouvelle tannerie.

En Egypte où existe un secteur du cuir et des articles en cuir très développé, la solution d'un programme intégré a montré la nécessité, afin d'en maximiser l'efficacité et la rentabilité, d'une aide au secteur dans cinq principaux domaines :

- i) un programme pour améliorer les techniques d'écorchement et d'autres opérations menées en abattoir de manière à réduire les pertes qui sont actuellement évaluées à quelque 8 millions de dollars des Etats-Unis;
- ii) une étude de faisabilité/programme d'action au budget détaillé pour la réinstallation des tanneries du Caire qui, étant menacées d'expropriation depuis 30 ans, n'ont pas pu se moderniser;
- iii) un réexamen de l'interdiction frappant les exportations de cuir afin de permettre au secteur du tannage de pleinement utiliser ses capacités et de faire rentrer des devises;
- iv) une étude de préfaisabilité sur la fabrication d'éléments et d'accessoires pour chaussures pour mettre un terme à la dépendance à l'égard des produits importés et, éventuellement, de pourvoir aux besoins de pays voisins;
- v) une étude des moyens de formation en place et des améliorations à leur apporter pour répondre aux besoins nationaux et régionaux.

Au Mozambique où le secteur du cuir et des articles en cuir a beaucoup souffert de la situation d'"insécurité", une stratégie intégrée nécessiterait une assistance dans deux sous-secteurs :

- i) un programme d'assistance dans le domaine de l'amélioration des cuirs et peaux - transfert de techniques améliorées de dépouille et de conservation - notamment à l'intention des zones rurales où les cuirs et les peaux ne sont actuellement pas récupérés;
- ii) un projet faisant appel à une équipe de techniciens des machines de fabrication de chaussures et à un petit budget pour les pièces de rechange nécessaires à chaque usine de chaussures (20 000 dollars E.-U.) qui permettrait effectivement de redresser la capacité de la plupart d'entre elles à leur niveau d'origine et de les rendre plus attrayantes pour d'éventuels partenaires.

En Somalie, il est recommandé de satisfaire à deux conditions préalables qu'exige d'urgence toute stratégie intégrée, à savoir :

- i) adopter une structure réaliste de prix d'achat des cuirs et peaux se fondant sur des produits convenablement triés avec octroi de primes d'encouragement à la qualité de manière à maximiser le ramassage des cuirs et des peaux;
- ii) de faire admettre une nouvelle stratégie de gestion dont le thème principal serait un "programme pour maximiser l'utilisation de la capacité des tanneries existantes, obtenir une valeur ajoutée optimale et mettre progressivement un terme aux exportations de peaux et cuirs bruts".

En ce qui concerne la Zambie où l'excédent des cuirs disponibles ne suffit peut-être pas à l'implantation d'une tannerie de dimensions rentables, il semble préférable d'attendre les résultats de l'étude envisagée au sujet de la stratégie sous-régionale intégrée (SADCC) pour laquelle une proposition de projet a déjà été établie (voir annexe II). On pourra par la suite, envisager une stratégie sous-régionale analogue pour déterminer s'il serait possible de résoudre les difficultés en Sierra Leone et dans certains autres pays voisins dont la production de cuirs et de peaux est faible.

E. Avantages économiques et financiers probables  
du développement du secteur du cuir

Le chapitre IV expose dans leurs grandes lignes les avantages économiques, financiers et sociaux que pourrait dégager le développement du secteur du cuir et des articles en cuir. On rappelle que le secteur du tannage est moins un secteur à forte intensité de main-d'oeuvre qu'à forte consommation de capital : chaque emploi en effet y exige un capital total d'environ 50 000 dollars. L'écart de valeur ajoutée par rapport au coût de la matière première varie quelque peu en fonction du prix des cuirs et peaux bruts au moment considéré : ainsi la valeur ajoutée à la matière première peut aller de 59 % pour un cuir bleu à 103 % pour un même cuir fini (d'après le prix local des peaux). Dans de nombreux pays africains toutefois, une part importante de cette valeur ajoutée est fondée sur les matériaux importés (produits chimiques, machines, carburants, etc.) et si l'on part des données correspondant à l'exploitation réelle d'une tannerie dont toutes les machines et produits chimiques sont importés, on constate, lorsqu'on fonde le calcul de la valeur ajoutée sur la valeur brute à l'exportation de cuirs analogues, que la valeur ajoutée locale n'est que de 6 % dans le cas des cuirs bleus et de 23 % dans celui des cuirs finis. Ceci porte à croire que, dans le secteur du tannage, les avantages de la valeur ajoutée ont peut-être moins d'importance que la possibilité de promouvoir et de développer des secteurs qui emploient une main-d'oeuvre plus nombreuse et qui, suivant les techniques et les méthodes de construction employées, peuvent dégager localement une forte valeur ajoutée.

Dans le secteur de la chaussure, les investissements par poste de travail peuvent aller de 500 dollars des Etats-Unis (stade artisanal) à 14 000 dollars des Etats-Unis (opération entièrement mécanisée). La valeur ajoutée locale des cuirs transformés en chaussures peut varier entre 54 % et 174 %.

F. Infrastructures nécessaires au développement du secteur du cuir

Le chapitre V expose sommairement les infrastructures qu'exige le développement du secteur du cuir et des articles en cuir. A première vue, les besoins du secteur du cuir peuvent sembler insurmontables, mais il importe cependant de cerner les nombreux domaines à considérer de manière à écarter les difficultés avant la mise en place des capacités de production. Il semble que la plupart des pays d'Afrique peuvent fournir les infrastructures nécessaires, mais dans de nombreux cas cela pourrait nécessiter une approche concertée de tous les ministères et organes gouvernementaux concernés pour assurer la rentabilité de l'exploitation.

## II. RESUMES ET PROFILS DE LA SITUATION DU SECTEUR PAR PAYS<sup>6/</sup>

### ALGERIE

#### RESUME

Selon les estimations de la FAO, le cheptel de l'Algérie se composait en 1983 de 1,4 million de bovins, 13,6 millions d'ovins et 2,3 millions de caprins, plus 154 000 chameaux. La FAO a estimé en outre que l'abattage avait produit pendant la même année 330 000 peaux de boeuf, 4,3 millions de peaux de mouton et 1,3 million de peaux de chèvre. On ne dispose pas de données sur le volume effectif de la collecte de ces matières premières et leur qualité, mais, étant donné la forte croissance de ce secteur et l'amélioration de son potentiel, on peut supposer que ce volume est élevé.

Au cours de la fin des années 70, la SONIPEC, organisme semi-public, exploitait cinq tanneries : deux tanneries de peaux de bovin produisant chaque année 650 000 à 930 000 m<sup>2</sup> de cuir à dessus, une tannerie produisant du cuir à semelle et deux tanneries produisant à elles deux chaque année de 230 000 à 280 000 m<sup>2</sup> de peaux. Des plans auraient été établis pour la création d'une grande tannerie produisant du cuir à dessus. L'exploitation efficace des tanneries est tributaire de fortes importations de cuir (brut ou semi-traité), qui se sont chiffrées en 1983 à 8,7 millions de dollars des Etats-Unis (CTCI 211).

La production de chaussures est assurée par des entreprises publiques et privées (industrielles et artisanales). Les chiffres de la production actuelle de chaussures n'ont pas été communiqués, mais il avait été signalé en 1976 que la SONIPEC produisait quelque 7 millions de paires, soit 25 % environ de la production totale du pays. Depuis, toutefois, au moins deux nouvelles usines de chaussures, pouvant produire chacune 1,35 million de paires par an, ont été installées dans le cadre d'un accord bilatéral avec la Yougoslavie.

La fabrication d'articles en cuir, y compris celle des vêtements, est elle aussi assez développée.

L'industrie algérienne du cuir ayant atteint un degré de développement assez élevé, il n'y a pas lieu de présenter de recommandations quant à une éventuelle assistance technique internationale.

---

<sup>6/</sup> Pour la majorité des pays étudiés, un rapport détaillé sur le secteur du cuir a été établi séparément.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

ALGERIE

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTÉGRÉS

<p><u>Cuir et peaux (en milliers)</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2"><u>Estimations de la FAO (1983)</u></th> </tr> <tr> <th></th> <th><u>Cheute</u></th> <th><u>Abattage</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>1 400</td> <td>360</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>13 750</td> <td>4 300</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>2 780</td> <td>1 300</td> </tr> <tr> <td>Chèvres</td> <td>151</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">*on disponible</p>		<u>Estimations de la FAO (1983)</u>			<u>Cheute</u>	<u>Abattage</u>	Bovins	1 400	360	Ovins	13 750	4 300	Caprins	2 780	1 300	Chèvres	151		<p>De fortes importations de peaux brutes sont nécessaires pour alimenter l'industrie du cuir: des cuirs en bleu et des cuirs en crotte sont aussi importés en quantités appréciables.</p>
	<u>Estimations de la FAO (1983)</u>																		
	<u>Cheute</u>	<u>Abattage</u>																	
Bovins	1 400	360																	
Ovins	13 750	4 300																	
Caprins	2 780	1 300																	
Chèvres	151																		
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> En 1978, la société nationale SONIPEC exploitait trois grandes tanneries de peaux de bovin et deux tanneries de peaux de mouton et de chèvre, dont la capacité de production était, respectivement, de quelque 17 500 tonnes et de quelque 4 000 tonnes de peaux brutes, par an. Il se peut que d'autres tanneries aient été installées depuis cette époque. En 1982, la production totale de cuir aurait dépassé 4 millions de m<sup>2</sup>.</p>																			
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> L'industrie algérienne de la chaussure est bien développée et comprend un grand nombre d'usines appartenant à des entreprises publiques ou à des entreprises privées. En 1980, les entreprises publiques ont fabriqué plus de 13 millions de paires de chaussures. Mais on ne dispose pas de données plus récentes sur la capacité de production et la production.</p>																			
<p><u>Éléments de chaussures</u> Pas de renseignements sur le volume de la production locale d'éléments destinés à l'industrie de la chaussure, mais on suppose qu'une grande partie de ces éléments sont importés.</p>																			
<p><u>Articles en cuir</u> Plusieurs usines algériennes fabriquent des articles en cuir. Notamment, la SONIPEC exploite une usine de vêtements en cuir et une usine assez importante fabriquant des bagages et des vêtements de protection. Pas de renseignements récents sur la capacité de production et la production de ces usines.</p>																			
<p><u>Produits chimiques</u> Les produits chimiques essentiels qu'emploient les tanneries sont probablement d'origine locale, mais la plupart des produits de tannage et des produits chimiques plus élaborés (pour le finissage, etc.) sont vraisemblablement importés.</p>																			
<p><u>Technique (tannerie et chaussures)</u> Toutes les techniques de tannage comme celles de la fabrication des chaussures sont connues.</p>																			
<p><u>Formation</u> Les tanneries, les usines de chaussures et les usines d'articles en cuir assurent elles-mêmes la formation en entreprise.</p>																			
<p><u>Structure institutionnelle</u> On ne dispose pas de renseignements à ce sujet.</p>																			
<p><u>Tarif douanier/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements récents.</p>																			
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Tous les sous-secteurs du secteur de l'industrie du cuir connaissent les techniques d'exportation.</p>																			

ANGOLA

RESUME

Les bovins sont nombreux en Angola, mais les ovins et les caprins le sont moins. En 1983, la FAO a estimé que le cheptel du pays se composait de 3,3 millions de bovins, 240 000 ovins et 320 000 caprins. Les quantités de peaux effectivement collectées ne sont pas connues, mais elles seraient très inférieures aux quantités dont on pourrait éventuellement disposer. La qualité de ces peaux serait aussi très inférieure à ce qui serait souhaitable.

Le tannage se fait dans une tannerie industrielle relativement importante, dans une usine de taille moyenne et dans deux autres usines plus petites. Mais on signalait à la fin de 1981 que la pénurie de pièces détachées pour machines, la médiocrité des transports, l'insuffisance de l'alimentation en eau et le manque de techniques avaient fait fléchir l'utilisation de la capacité de production, la production annuelle des grandes tanneries étant tombée de 93 000 m<sup>2</sup> (chiffre de 1974) à 3 800 m<sup>2</sup> environ. Un programme de modernisation s'imposait donc dans ce secteur.

Cinq usines fabriquaient des chaussures à la fin de 1981, mais par suite de problèmes d'infrastructure - pénurie de cuirs traités localement, absence de matériel et de pièces détachées importées et manque d'entretien - ces usines n'auraient travaillé qu'à 30 % de leur capacité.

Il semble donc que tous les sous-secteurs aient besoin d'une assistance. En conséquence, un avant-projet d'assistance technique visant à moderniser la plus grande tannerie et la plus grande usine de chaussures a été établi.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

ANGOLA

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTÉGRÉS

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)</p> <p>Estimations de la FAO (1983)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Cheptel</th> <th>Abattage</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>3 300</td> <td>740</td> <td>Environ 10 000 bovins ont été importés en 1983.</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>240</td> <td>53</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>950</td> <td>329</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Cheptel	Abattage		Bovins	3 300	740	Environ 10 000 bovins ont été importés en 1983.	Ovins	240	53		Caprins	950	329		<p>Seule une petite partie des peaux théoriquement disponibles est effectivement collectée. Les méthodes de l'ébouille et de traitement ne sont pas du niveau souhaité.</p>
	Cheptel	Abattage															
Bovins	3 300	740	Environ 10 000 bovins ont été importés en 1983.														
Ovins	240	53															
Caprins	950	329															
<p><u>Taneries : capacité et production</u> Un rapport de l'ORUDI paru en 1981 signale une tannerie industrielle importante (CURBOL, 70-80 salariés) à Luanda, une autre tannerie (40 salariés environ) à Puzambo et deux autres taneries plus petites (partiellement en exploitation) dans d'autres régions du pays. On ne dispose pas de renseignements sur les taneries rurales. La production de la CURBOL, qui débassait 93 000 m<sup>2</sup> en 1973, est tombée à 3 800 m<sup>2</sup> seulement en 1981.</p>	<p>En 1981, l'utilisation de la capacité des taneries était très faible. La majeure partie du matériel et des machines était utilisable et en relativement bon état, mais les pièces détachées faisaient défaut, l'entretien n'était pas assuré correctement, etc. L'insuffisance des techniques, les difficultés de transport, la pénurie d'eau, etc., sont les principaux problèmes que connaissent les taneries.</p>																
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> En 1981, cinq usines de chaussures étaient exploitées. La production annuelle de chaussures de tous types était estimée en 1981 à 800 000 paires environ. La capacité totale de production n'est pas connue.</p>	<p>Les usines locales de chaussures utilisaient en 1981 environ 30 % de cuirs et d'autres matières d'origine locale et 70 % de matières importées. La réparation et l'entretien des machines étaient défectueux. Les importations de chaussures étaient importantes.</p>																
<p><u>Éléments de chaussures</u> La plupart des éléments sont probablement importés.</p>																	
<p><u>Articles en cuir</u> En 1981, l'Angola ne produisait vraisemblablement aucun article en cuir, si ce n'est peut-être dans des ateliers artisanaux; une usine fabrique à Humbo des "articles en cuir" à partir de matières autres que le cuir; aucun chiffre de production n'a été communiqué.</p>	<p>La demande de cuir pour la fabrication d'articles en cuir autres que les chaussures semble être très faible. Diverses matières autres que le cuir servent à la fabrication de ce qu'on appelle des "articles en cuir".</p>																
<p><u>Produits chimiques</u> Toutes les fournitures destinées aux taneries industrielles sont vraisemblablement importées.</p>																	
<p><u>Techniques (tannerie et chaussures)</u> Les taneries sont en mesure d'employer les méthodes traditionnelles de tannage, mais les taneries industrielles n'ont que peu d'expérience. Les techniques de la fabrication des chaussures sont connues, y compris l'emploi des machines et du matériel. La théorie et la pratique des réparations et de l'entretien des équipements sont insuffisantes dans les taneries et les usines de chaussures.</p>	<p>L'organisation de la formation, en particulier la formation en entreprise, s'impose à tous les échelons dans l'industrie du cuir et de la chaussure. Un programme de réparation, de rénovation et de remplacement des machines et des équipements est jugé indispensable.</p>																
<p><u>Formation</u> Rien n'est prévu en dehors de la formation en entreprise.</p>	<p>La formation doit être organisée à tous les échelons dans les taneries et dans les usines de chaussures. La réparation et l'amélioration de l'entretien des machines ont une importance capitale.</p>																
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>																	
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.</p>																	
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Semblent se limiter à l'exportation des peaux à l'état brut.</p>																	

BENIN

RESUME

Le cheptel du pays était estimé, en 1983, à 830 000 bovins, 1 050 000 ovins et un million de caprins, ce qui semble indiquer que l'on pouvait collecter un nombre relativement élevé de peaux. Mais, une part très importante des peaux sert à la consommation humaine. Le nombre de peaux effectivement collectées pour le tannage est très faible. Mais les exportations de peaux de bovin et de reptile qui proviennent de pays voisins et transitent par le port de Cotonou sont loin d'être négligeables.

Le Bénin n'a pas de tannerie mécanisée et ses ateliers de tannage artisanal sont peu nombreux.

L'usine de chaussures BATA fabrique surtout différents modèles de chaussures à partir de matières autres que le cuir. Elle fabrique peu de chaussures en cuir, à partir de cuirs finis importés du Sénégal et de France. La production d'articles en cuir est insignifiante.

Etant donné que très peu de cuirs et de peaux peuvent ou pourront effectivement être collectés, il semble qu'il n'y a pas au Bénin de grandes possibilités de développer le secteur de l'industrie du cuir.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

BENIN

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES

<u>Cuir et peaux (en milliers)</u>		En 1983, 10 000 bovins ont été importés et 5 500 exportés, tandis que 12 000 moutons et chèvres étaient importés.	Une part appréciable des cuirs et des peaux produits dans le pays sert à la consommation humaine. Les peaux de reutilité et de bovin qui sont exportées par le port de Cotonou proviennent de pays voisins. La collecte effective des peaux est peu importante.
<u>Estimations de la FAO (1983)</u>			
	<u>Cheptel</u>	<u>Abattage</u>	
Bovins	880	116	
Ovins	1 080	325	
Caprins	1 000	304	
<u>Tanneries : capacité et production</u> Le Bénin n'a aucune tannerie industrielle, mais on y trouve quelques tanneries artisanales. Leur nombre et leur production ne sont pas connus.			Les matières premières ne semblent pas assez abondantes pour justifier la création d'une tannerie, même petite.
<u>Chaussures : capacité et production</u> L'usine BATA fabrique des chaussures à partir de matières autres que le cuir, et sa capacité de production annuelle est de 800 000 paires. En 1980, la production de chaussures en cuir s'est limitée à la transformation de cuirs importés, dont 1 400 pièces de peaux de bovin importées de France et un nombre égal du Sénégal.			Les cuirs finis employés pour la fabrication de chaussures en cuir sont importés en petites quantités.
<u>Éléments de chaussures</u> Vraisemblablement tous importés.			
<u>Articles en cuir</u> Pas de production d'articles en cuir, exception faite de petites quantités fabriquées par des ateliers artisanaux.			
<u>Produits chimiques</u> Les tanneries rurales n'emploient vraisemblablement que des matières produites dans le pays.			
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Les techniques et la pratique du tannage industriel sont connues. Les techniques de fabrication des chaussures sont appliquées à l'usine BATA, y compris pour la fabrication de chaussures en cuir.			
<u>Formation</u> Se limite à la formation en entreprise (uniquement pour la fabrication de chaussures).			
<u>Structure institutionnelle</u> Néant.			
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.			
<u>Techniques de l'exportation</u> Pas de renseignements.			

## BOTSWANA

### RESUME

Jusqu'à la récente expansion du secteur minier, le bétail constituait la ressource la plus importante du Botswana et le nombre de têtes par habitant était le plus élevé de tout le continent africain. La production annuelle de peaux s'élevait à 300 000 unités pour les bovins, 47 000 pour les ovins et 230 000 pour les caprins.

De 70 à 75 % des abattages de bovins se font dans les abattoirs de la Botswana Meat Commission (BMC), la plupart ayant lieu à l'abattoir de Lobatse, dont la capacité est de 1 800 têtes par jour. Convenablement mécanisé et surveillé, cet abattoir produit des viandes dont la qualité répond aux normes exigées pour l'entrée dans la CEE et il produit également des peaux salées de première qualité, qui se vendent aux meilleurs prix sur les marchés mondiaux car elles n'ont pas été abimées à la dépouille et ont bénéficié d'un traitement presque parfait. La Botswana Meat Commission exploite un autre abattoir à Maun et envisage d'en ouvrir un autre à Francistown en 1988.

Jusqu'au début des années 70, le tannage se pratiquait uniquement à Pilano, où se préparaient chaque jour une cinquantaine de peaux de bovin et de petites quantités de peaux de mouton et de chèvre. L'usine de Francistown traitait une grande variété de peaux d'animaux sauvages.

Vers 1975, la Botswana Meat Commission a décidé de s'intéresser au secteur du cuir et a créé, dans son abattoir de Lobatse, un atelier intégré pour la préparation du cuir en bleu. La production avait tout d'abord été fixée à un niveau assez bas, mais le fonctionnement des installations s'étant révélé des plus satisfaisants, elle a été augmentée pour atteindre quelque 1 200 peaux par jour. Le fonctionnement de cet atelier étant intégré, on a pu se dispenser des opérations de salage et les économies de main-d'oeuvre et de sel garantissent la rentabilité de la préparation des cuirs en bleu.

Selon toute vraisemblance, la Botswana Meat Commission envisagera de passer à la production de cuirs en croûte dès que les débouchés le permettront.

Le Botswana ne possède pas d'usine de chaussures moderne, et il semble que la demande intérieure de chaussures en cuir ne justifie à l'heure actuelle aucune initiative dans cette voie. La fabrication de sandales à partir de cuirs tannés au végétal importés d'Afrique du Sud est peu importante.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

BOTSWANA

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<u>Cuir et peaux (en milliers)</u>				
	<u>Cheptel</u>	<u>Abattage</u>		
Bovins	3 000	300	La qualité des peaux est excellente car elles proviennent en majorité d'abattoirs.	Jusqu'à l'ouverture de la tannerie de Lobatse, presque toutes les peaux étaient exportées à l'état brut. Plus de 70 % des peaux proviennent du grand abattoir de Lobatse et elles se vendent beaucoup mieux que les autres peaux d'origine africaine car elles sont bien traitées et ne subissent aucune coupure à la défouille. Les exportations de peaux brutes sont à l'heure actuelle peu importantes.
Ovins	160	47	Surface moyenne des peaux : 3,50 m <sup>2</sup> .	
Caprins	670	230		
<u>Tanneries : capacité et production</u>			Une grande tannerie intégrée, avec abattoir, a une capacité journalière de 1 200 peaux destinées à des cuirs en bleu pour l'exportation. La tannerie de Pilane produit chaque jour 50 peaux finies (capacité de 75 peaux). La tannerie de Francistown traite une grande variété de peaux d'animaux sauvages : éléphants, lions, etc.	Le nouvel abattoir dont la construction est envisagée en 1982 à Francistown pourra entraîner l'installation de nouvelles tanneries dans le nord du pays.
<u>Chaussures : capacité et production</u>			Pas de grande installation industrielle. Quelques ateliers semi-mécanisés produisent des sandales à partir de cuirs importés.	La demande intérieure de chaussures fermées est sans doute trop faible pour justifier la création d'une véritable usine.
<u>Éléments de chaussures</u>			Sans objet.	
<u>Articles en cuir</u>			Production artisanale d'un petit nombre de sacs à main, etc.	
<u>Produits chimiques</u>			Importés.	
<u>Technique (tannerie et chaussures)</u>			Les techniques de tannage étaient à l'origine achetées à l'étranger.	
<u>Formation</u>			La formation en entreprise est assurée à la tannerie de Lobatse par le personnel expatrié.	
<u>Structure institutionnelle</u>			Néant.	
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u>			Membre de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (FADCC) et de l'Union douanière de l'Afrique australe.	
<u>Techniques de l'exportation</u>			Les débouchés que l'Europe garantit aux exportations de viande constituent un excellent réseau d'information pour écouler des produits bruts et en bleu.	

## BURKINA FASO

### RESUME

Grâce à son cheptel, le Burkina Faso dispose d'une base solide pour développer au mieux l'industrie du cuir. Le nombre de peaux récupérables est élevé, surtout en ce qui concerne les peaux de mouton et de chèvre. Mais les peaux ne sont pas toutes collectées et leur commercialisation ne dépasse pas 33 % environ. A l'heure actuelle, la plupart de ces matières premières sont exportées à l'état brut; le nombre de peaux de chèvre tannées et exportées en bleu n'était que de 200 000 en 1984 (soit 20 % des peaux recueillies dans la zone où se pratique la collecte).

Le pays ne possède qu'une tannerie industrielle, la société burkinabé de manufacture de cuirs (Centre de tannage), qui produit surtout des peaux de chèvre semi-traitées pour l'exportation et alimente aussi en cuirs suédés son propre atelier de fabrication d'articles en cuir. La production de cuirs finis n'a pour le moment que peu d'importance, mais l'équipement d'un département de finissage du cuir est en cours.

Le pays possède deux usines de chaussures, dont l'une produit surtout des chaussures à partir de matières autres que le cuir, l'autre, créée en 1982, étant équipée pour produire des chaussures en cuir (capacité journalière : 800 paires). Faute d'un fonds de roulement suffisant et d'une production locale de cuir fini, cette nouvelle usine n'a eu dernièrement qu'une production assez faible.

Il est recommandé d'envisager de réduire peu à peu les exportations de peaux brutes et d'encourager la production de peaux (moutons et chèvres) semi-traitées et en croûte et de cuirs de bovin finis.

Il serait souhaitable que l'ONUDI prête une assistance dans le domaine du finissage du cuir et qu'elle fasse une étude de faisabilité sur l'installation d'une nouvelle tannerie.

Il faudrait en outre encourager l'exportation d'articles en cuir décorés par pyrogravure.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

BURKINA FASO

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTERIEURS**

<u>Cuir et peaux</u> (en milliers) - Toutes les peaux brutes sont séchées.					Prix par pièce à l'état brut (dollars E.-U.)	Une forte proportion des exportations sur pied est destinée à des pays voisins. (Les exportations de bêtes sur pied fléchissent approximativement de 40 000 têtes de bovin par an et celles de petits ruminants de 100 000 têtes par an.
Estimation de la FAO (1983)	Estimation du gouvernement (1983)	Exportations de peaux brutes	Poids moyen en kg			
Cheptel	Abattage					
Bovins	3 000	215	04	4,2	6,5	
ovins	2 000	909	518	0,55	2,25	
Caprins	2 500	1 750	1 230	0,37	1,46	
<u>Tanneries : capacité et production</u> Une seule tannerie industrielle traite des peaux en bleu; les exportations moyennes des quelque dernières années sont de 250 000 peaux de chèvre en bleu (2,24 dollars E.-U. la pièce). Un volume très important de peaux suées finies est destiné à la production locale d'articles en cuir. Le matériel de finissage doit être mis en place en 1986. Plusieurs tanneries rurales emploient des gesses d'Acacia nilotica.						L'ONUDI propose de fournir des services d'experts en finissage. Une nouvelle tannerie est peut-être nécessaire. Une étude a été faite par le Fonds de recherche et d'investissement en Afrique (FRIDA) en 1980. L'exécution du projet pourrait s'opérer dans le cadre de la coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD/CTPD).
<u>Chaussures : capacité et production</u> Deux usines de chaussures : BATA - surtout chaussures fabriquées à partir de matières autres que le cuir. SINAC - capacité journalière de 800 paires de chaussures en cuir, mais faible utilisation de cette capacité. Les ateliers artisanaux produisent des chaussures simples en cuir pour la consommation intérieure.						La fabrication de chaussures exige des importations de cuir : BATA - importations du Sénégal SINAC - importations de France. La SINAC serait à court de fonds de roulement.
<u>Éléments de chaussures</u> Vraisemblablement tous importés.						
<u>Articles en cuir</u> Un seul type d'article en cuir décoré en pyrogravure (les motifs sont gravés sur le cuir avec des épingles chauffées). Ces articles servent à la fabrication de sacs, de ceintures, de décorations murales, etc.						Les articles pyrogravés devraient pouvoir être exportés en quantités limitées.
<u>Produits chimiques</u> Toutes les fournitures destinées au tannage industriel sont vraisemblablement importées. Les tanneries rurales emploient des matières produites localement.						
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Tannerie : le tannage en bleu est pratiqué. Chaussures : la SINAC travaille depuis trois ans avec le concours d'expatriés.						Le concours d'experts s'impose pour le traitement en croûte et le finissage.
<u>Formation</u> Se limite à la formation en entreprise.						Le concours d'experts s'impose pour le traitement en croûte et le finissage.
<u>Structure institutionnelle</u> Néant.						
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.						
<u>Techniques de l'exportation</u> Semblent se limiter aux articles en bleu.						

BURUNDI

RESUME

En 1983, selon les estimations de la FAO, le cheptel du Burundi comptait 560 000 bovins, 310 000 ovins et 760 000 caprins. Le nombre de peaux à l'abattage était estimé à 83 000 pour les bovins, 94 000 pour les ovins et 260 000 pour les caprins. Faute de moyens de transport appropriés et de stimulants, une part importante des peaux n'était pas collectée.

Les peaux de bovin provenant de l'abattoir de la capitale ont l'avantage d'avoir été dépouillées à la machine, mais la qualité des peaux d'autres origines est plutôt défectueuse et il est évident qu'il faudra l'améliorer. Les peaux de mouton et de chèvre sont généralement de meilleure qualité. Il faut accroître la collecte des peaux de toutes natures si l'on veut que ces matières premières soient utilisées de façon plus satisfaisante que jusqu'à maintenant.

Une nouvelle tannerie, dont la capacité de production était sensiblement égale à la production de peaux de mouton et de chèvre du pays, a dernièrement entrepris la préparation en petites quantités de peaux en bleu. Cette évolution stimulera peut-être l'amélioration indispensable de la collecte des peaux de toutes natures. On signale que les autorités envisagent d'interdire l'exportation des peaux de toutes natures pour garantir l'approvisionnement de la tannerie.

Le Burundi envisage de créer une usine mécanisée pour la fabrication de chaussures en cuir. Mais ce projet ne verra peut-être pas le jour avant plusieurs années, car la production de cuir fini est très insuffisante.

La création d'une coentreprise dans le cadre d'un arrangement avec un partenaire étranger approprié serait la meilleure façon d'assurer le développement de la tannerie, qui semble être le facteur décisif du développement de tout le secteur.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

BURUNDI

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES DIVERGES

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Estimations de la FAO (1983)</th> <th rowspan="2"></th> </tr> <tr> <th>Cheptel</th> <th>Abattage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>560</td> <td>83</td> <td>En 1983, quelque</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>310</td> <td>94</td> <td>7 000 bovins ont</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>760</td> <td>260</td> <td>été exportés.</td> </tr> </tbody> </table>		Estimations de la FAO (1983)			Cheptel	Abattage	Bovins	560	83	En 1983, quelque	Ovins	310	94	7 000 bovins ont	Caprins	760	260	été exportés.	<p>La qualité des peaux collectées doit être encore améliorée. L'amélioration de la collecte des peaux de toutes natures devrait se voir reconnaître une priorité élevée de façon que ces matières premières atteignent effectivement le marché.</p>
		Estimations de la FAO (1983)																	
	Cheptel	Abattage																	
Bovins	560	83	En 1983, quelque																
Ovins	310	94	7 000 bovins ont																
Caprins	760	260	été exportés.																
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Une tannerie industrielle s'est lancée il y a quelques mois dans la production en quantités limitées de peaux de chèvre et de mouton en bleu. Elle doit se lancer plus tard dans la production de peaux de chèvre et de mouton en crotte et de cuirs de bovin finis, une fois qu'elle aura acquis une expérience suffisante du tannage industriel et que les conditions s'y prêteront.</p>	<p>A un stade ultérieur, il faudra entreprendre la production de peaux de mouton et de chèvre en crotte et de cuirs de bovin finis.</p>																		
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> L'artisanat produit une certaine quantité de chaussures. Le pays ne possède pas de fabrique de chaussures industrielle. Des plans ont été établis pour la création d'une usine de chaussures en cuir, mais la pénurie actuelle de cuirs finis produits sur place retardera vraisemblablement sa création pendant quelques années.</p>	<p>L'usine de chaussures envisagée ne devrait pas être créée avant que l'on ait établi de façon réaliste si la tannerie sera capable de produire des cuirs finis appropriés.</p>																		
<p><u>Éléments de chaussures</u> Sans objet.</p>																			
<p><u>Articles en cuir</u> Des articles en cuir sont fabriqués en quantités limitées pour le marché intérieur et la vente aux touristes.</p>																			
<p><u>Produits chimiques</u> Vraisemblablement tous importés.</p>																			
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Le pays a acquis une certaine expérience du fonctionnement d'une tannerie industrielle. Seuls les artisans connaissent les techniques de la chaussure.</p>	<p>La formation du personnel de la tannerie devrait être plus poussée à tous les échelons.</p>																		
<p><u>Formation</u> La tannerie existante est seule à offrir une formation en entreprise.</p>																			
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>																			
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements à l'our</p>																			
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Les techniques de l'exportation des peaux brutes sont connues. Pour l'exportation de peaux de chèvre et de mouton en bleu, les techniques ne sont pas encore maîtrisées du fait que cette activité a débuté il y a peu de temps.</p>																			

## CAMEROUN

### RESUME

Bien que le cheptel du Cameroun, qui est évalué à quelque 4,5 millions de bovins et 5,7 millions d'autres ruminants, devrait fournir assez de peaux pour assurer le fonctionnement d'un secteur du cuir prospère, le traitement du cuir reste limité pour plusieurs raisons :

- i) La qualité des peaux serait médiocre du point de vue dépouillement et conservation, probablement par suite de l'imposition d'une "taxe à l'abattage" qui fait obstacle à un abattage officiel sous contrôle;
- ii) Il semble que la plupart des peaux sont exportées frauduleusement vers des pays voisins, ce qui permet de tripler les recettes;
- iii) La seule tannerie industrielle, qui est installée dans une zone isolée non habitée, à 20 km de Ngaoundere, a dû faire face à des problèmes de transport et d'autres difficultés d'ordre logistique avant de faire faillite en 1983.

Cette tannerie a toutefois été reprise en 1985 par une grande société française de commerce et de tannage des peaux brutes qui envisage en un premier temps d'exploiter l'usine à 40 % de sa capacité (peaux en bleu pour l'exportation, cuirs simplement finis pour le marché local). Pour favoriser la remise en service de la tannerie, un monopole d'exportation des peaux et des cuirs bruts a été accordé à ses exploitants.

Afin de réagir à la constitution de ce monopole, l'ancien grand exportateur envisagerait d'installer une tannerie qui, essentiellement réservée aux cuirs bleus, aurait une capacité de 50 % supérieure à la quantité de matières premières théoriquement disponible.

Du fait de la modicité du revenu disponible sur le marché local, les chaussures et les "articles en cuir" sont en majorité fabriqués avec des matières synthétiques. Outre quelques artisans établis pour la plupart dans le nord, il existe au moins 10 usines de chaussures mécanisées qui produisent un total de 16 millions de paires par an. Le plus grand des fabricants est Bata qui fabrique annuellement 8 millions de paires de chaussures dont 200 000 en cuir véritable. Les importations officielles et non officielles concurrencent vivement la production locale.

Les mesures suivantes sont recommandées pour développer le secteur :

- i) Désenclavement des tanneries de Ngaoundere (création d'usines se chargeant des opérations de traitement d'aval);
- ii) Passage progressif du cuir brut au cuir semi-fini, puis au cuir fini et aux articles manufacturés (tiges de chaussures, etc.);
- iii) Examen régulier du fonctionnement du monopole accordé à la TANICAM.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

CAMEROUN

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES SPECIFIQUES**

<p><b>Cuir et peau</b></p> <p>Estimations en milliers pour 1984/85 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Animaux sur pieds</th> <th>Animaux abattus</th> <th>Exportations cuirs/peaux*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins 4 500</td> <td>495</td> <td>72</td> </tr> <tr> <td>Ovins 2 600</td> <td>860</td> <td>648</td> </tr> <tr> <td>Caprins 3 133</td> <td>1 034</td> <td>818</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Evaluées à partir des renseignements fournis sur les poids exportés :          cuir de bovin, 8 kg/unité; peaux de bovins, 0,5 kg; peaux de caprins, 0,2</p>	Animaux sur pieds	Animaux abattus	Exportations cuirs/peaux*	Bovins 4 500	495	72	Ovins 2 600	860	648	Caprins 3 133	1 034	818	<p>Le nombre d'animaux abattus sous contrôle dans des abattoirs officiels est faible (moins de 50 % des bovins et moins de 10 % des autres ruminants). Cette situation dont la cause est la "taxe à l'abattage" explique la médiocrité du dépouillement et de la conservation et la mauvaise qualité des produits. Il conviendrait de l'étudier compte tenu du nouveau "monopole" qui a été constitué et de voir comment pourrait être offerte une prime d'encouragement à la préparation correcte des peaux.</p>
Animaux sur pieds	Animaux abattus	Exportations cuirs/peaux*											
Bovins 4 500	495	72											
Ovins 2 600	860	648											
Caprins 3 133	1 034	818											
<p><b>Tanneries : capacité et production</b></p> <p>La tannerie de la TANICAM aurait une capacité journalière de traitement de 300 cuirs en suède finis et de 3 000 peaux en bleu. En veilleuse pendant un certain temps, elle fonctionnerait actuellement à 30 ou 40 % de sa capacité. Les tanneurs ruraux du nord du pays tannent des cuirs au végétal (cosses d'acacia nilotica) pour la production d'articles artisanaux.</p>	<p>On envisage actuellement une étude de faisabilité visant la mise en place d'une nouvelle capacité journalière de tannage de 1 000 peaux + 3 000 peaux (en bleu et en croûte), éventuellement dans le cadre d'une coentreprise avec des associés camerounais, français et italiens.</p>												
<p><b>Chaussures : capacité et production</b></p> <p>Outre la production artisanale dont le volume n'est pas connu, une dizaine d'usines mécanisées fabriquent près de 16 millions de paires de chaussures par an. BATA dont la capacité est de 12 millions de paires de chaussures par an n'en produit que 5 à 8 millions dont 0,2 million de paires seulement sont en cuir véritable.</p>	<p>Par suite d'une "absence de demande", le secteur opère à faible capacité. Cette situation serait aggravée par de fortes importations de chaussures en cuir.</p>												
<p><b>Éléments de chaussures</b></p> <p>Caoutchoucs, PVC, acétates de vinyle et adhésifs fabriqués localement. Certains cuirs de base sont aussi disponibles (cuir suédé, etc.), la plupart des autres matériaux étant importés.</p>	<p>Il conviendrait pour promouvoir un renforcement de la production locale de cuir de finitions diverses de réexaminer la question des importations de matières premières et d'éléments de chaussures actuellement "franches de tous taxes et impôts".</p>												
<p><b>Articles en cuir</b></p> <p>Il existerait dans le nord du pays un certain nombre d'unités rurales de fabrication d'articles en cuir associées aux tanneries locales. Trois ou quatre usines mécanisées "d'articles en cuir" utiliseraient essentiellement des matériaux synthétiques.</p>	<p>Il conviendrait de définir l'assistance dont ont besoin les producteurs ruraux et artisanaux et de leur en accorder une aide pour améliorer la qualité de leurs articles en cuir véritable.</p>												
<p><b>Produits chimiques</b></p> <p>Sel, chaux, acide sulfurique et sulfate d'ammonium sont produits localement. Le tannin végétal (cosses d'acacia nilotica) est disponible dans le nord du pays. Tous les autres produits chimiques sont importés.</p>													
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b></p> <p>Tannerie existante - installée et approvisionnée par un partenaire étranger; éventuelle nouvelle tannerie - aide de deux partenaires étrangers. Chaussures - les techniques modernes d'injection et de moulage sont disponibles.</p>	<p>Des techniques plus avancées pourraient être nécessaires si l'on envisage de passer effectivement de la production de cuir en bleu à une gamme complète de cuirs finis.</p>												
<p><b>Formation</b></p> <p>Cinq ingénieurs formés au tannage en France pour la TANICAM. BATA a recours à une formation en usine et aux moyens dont disposent certaines entreprises associées, le système SATRA est employé en atelier de piquage.</p>	<p>Une formation au tannage pourrait être nécessaire si l'on envisage une augmentation quantitative de la production de cuirs en croûte et de cuirs finis. Il existe des moyens de formation dans un pays voisin (Nigéria-LERIN).</p>												
<p><b>Structure institutionnelle</b></p> <p>Néant.</p>													
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b></p> <p>Importations en franchise d'éléments de chaussure. L'importation de chaussures est théoriquement interdite si la demande correspondante peut-être satisfaite par un producteur local.</p>													
<p><b>Techniques de l'exportation</b></p> <p>Compétences disponibles sur place pour l'exportation de cuirs et de peaux et de cuirs en bleu. BATA dispose des compétences voulues pour l'exportation de chaussures.</p>	<p>Les partenaires étrangers devront fournir le savoir-faire qu'exige l'exportation d'articles en cuir plus sophistiqués.</p>												

CONGO

RESUME

Le Congo a un cheptel limité. On estimait qu'il y avait en 1963 69 000 bovins, 60 000 ovins et 160 000 caprins. Le nombre de peaux disponibles est donc faible et les quantités de cuirs et peaux réellement utilisés sont en fait très limitées. Ces chiffres laissent à penser que la production de cuirs totale serait de l'ordre de 65 000 m<sup>2</sup> par an seulement soit très en-deçà des quantités minimales nécessaires pour une tannerie industrielle.

Il y a quelques tanneries artisanales mais aucune tannerie mécanisée. L'usine de chaussures BATA, bien implantée dans le pays, fabrique des chaussures avec des matériaux autres que le cuir. On n'a pas de renseignements sur la production actuelle de chaussures de cuir au Congo. Quelques entreprises artisanales fabriquent des chaussures simples et certains articles en cuir à partir du cuir produit par les tanneries artisanales.

Compte tenu des considérations ci-dessus, il n'y a pas lieu de recommander le développement d'une industrie du cuir au Congo. Il y a cependant une possibilité limitée de développement du secteur au niveau artisanal, pour la production de cuirs et pour la fabrication de certains articles en cuir.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

CONGO

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peau</u> (en milliers)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Estimations de la FAO (1983)</th> <th rowspan="2">Abattage</th> <th rowspan="2"></th> </tr> <tr> <th>Cheptel</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>68</td> <td>16</td> <td>En 1983, 7 000 têtes</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>50</td> <td>18</td> <td>de bovins ont été</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>160</td> <td>48</td> <td>importés.</td> </tr> </tbody> </table>	Estimations de la FAO (1983)		Abattage		Cheptel		Bovins	68	16	En 1983, 7 000 têtes	Ovins	50	18	de bovins ont été	Caprins	160	48	importés.	<p>Il y a également des quantités limitées de peaux de certaines espèces de crocodiles destinées à l'exportation (à l'état brut).</p>
Estimations de la FAO (1983)		Abattage																	
Cheptel																			
Bovins	68	16	En 1983, 7 000 têtes																
Ovins	50	18	de bovins ont été																
Caprins	160	48	importés.																
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Il n'y a pas de tannerie mécanisée dans le pays. Les renseignements sur les tanneries artisanales sont incomplets.</p>	<p>Un expert de l'OCDE aurait estimé en 1985 que la création d'une petite tannerie serait envisagée à Brazzaville mais les quantités de matières premières nécessaires à une telle entreprise paraissent très limitées.</p>																		
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> Il y a une usine de chaussures Bata à Pointe-Foire dont la capacité de production installée serait de 1,4 million de paires de chaussures diverses à partir de matériaux importés. On ne dispose pas de renseignements sur la production actuelle de chaussures en cuir.</p>																			
<p><u>Éléments de chaussures</u> Semblent être importés en totalité.</p>																			
<p><u>Articles en cuir</u> Probablement limités à quelques entreprises artisanales.</p>																			
<p><u>Produits chimiques</u> Sans objet.</p>																			
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Il n'y a pas de spécialiste de la tannerie industrielle. Il y a à l'usine de chaussures Bata des spécialistes de la chaussure.</p>																			
<p><u>Formation</u> Formation à la fabrication de chaussures dans l'entreprise seulement.</p>																			
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>																			
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.</p>																			
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Pas de renseignements.</p>																			

COTE D'IVOIRE

RESUME

Selon les estimations de la FAO, la Côte d'Ivoire comptait en 1983 780 000 bovins, 1 380 000 moutons et 1 390 000 chèvres. Il y avait en outre des importations importantes d'animaux vivants évaluées pour la même année à 200 000 bovins et environ 400 000 chèvres ou moutons.

Selon les mêmes estimations, 335 000 bovins, 724 000 moutons et 790 000 chèvres ont été abattus. On ignore le nombre exact de peaux récupérées. La plupart des peaux effectivement disponibles sont exportées à l'état brut. Près de 80 % des peaux de bovins disponibles sont utilisées pour l'alimentation.

Les autorités ont décidé de ne pas encourager la création d'une tannerie industrielle dans le pays. Elles estiment préférable de favoriser le développement de l'industrie du tannage dans les pays voisins qui disposent en abondance de matières premières. Par contre, la création en Côte d'Ivoire d'un atelier de finissage pourrait être dans l'intérêt des manufactures de chaussures relativement nombreuses et des manufactures d'articles en cuir existantes et leur faciliter la fabrication de chaussures et d'articles en cuir véritable. Ce projet mérite par conséquent que l'on continue de s'y intéresser. Des quantités assez grandes de chaussures de tout genre sont importées, mais certains modèles sont aussi exportés en quantités considérables.

Vu la structure actuelle de l'industrie du cuir et l'existence d'une industrie des chaussures et des articles en cuir relativement développée, il ne semble pas utile de faire des recommandations en vue d'une éventuelle assistance technique au secteur du cuir en Côte d'Ivoire.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

COTE D'IVOIRE

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)</p>	<p><u>Estimations de la FAO (1983)</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Chepté</u></th> <th><u>Abattage</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins 780</td> <td>335</td> </tr> <tr> <td>Ovins 1 340</td> <td>724</td> </tr> <tr> <td>Caprins 1 380</td> <td>700</td> </tr> </tbody> </table>	<u>Chepté</u>	<u>Abattage</u>	Bovins 780	335	Ovins 1 340	724	Caprins 1 380	700	<p>Importation d'animaux vivants en 1983 : environ 200 000 bovins et 400 000 chèvres et moutons.</p>	<p>Très importantes importations d'animaux vivants dans le pays. 80 % environ des peaux de bovin seraient utilisés pour la consommation humaine. La proportion des peaux récupérées serait relativement faible.</p>
<u>Chepté</u>	<u>Abattage</u>										
Bovins 780	335										
Ovins 1 340	724										
Caprins 1 380	700										
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Pas de tannerie industrielle en Côte d'Ivoire. Il existe quelques unités artisanales de tannage mais leur nombre et leur production ne sont pas connus. La création d'un atelier de finissage a été envisagée il y a quelques années mais l'on ne sait pas si cette installation a été effectivement mise en service.</p>			<p>Les autorités se sont prononcées contre l'établissement d'une tannerie industrielle dans le pays et appuient par contre la création de tanneries dans d'autres pays de la région où les matières premières abondent.</p>								
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> Il existe en Côte d'Ivoire plusieurs manufactures de chaussures. La plus importante dont la capacité installée est de quelque 5 millions de paires de chaussures de tous genres appartient à la société BATA. La production de chaussures en cuir est peu élevée. Les importations enregistrées de chaussures ont été évaluées en 1983 à 10 millions de dollars E.-U., alors que les exportations de chaussures se sont élevées à environ 5 millions de dollars E.-U. au cours de la même année.</p>											
<p><u>Éléments de chaussures</u> On peut supposer que si certains éléments sont fabriqués localement, la majeure partie d'entre eux doivent être importés.</p>											
<p><u>Articles en cuir</u> Il existe en Côte d'Ivoire plusieurs manufactures d'articles en cuir qui produisent cependant pour la plupart des articles à partir de matériaux autres que le cuir. Des renseignements sur la production d'articles en cuir véritable ne sont pas disponibles.</p>											
<p><u>Produits chimiques</u> On suppose que les tanneries artisanales utilisent essentiellement des produits chimiques d'origine locale.</p>											
<p><u>Technique (tannerie et chaussures)</u> On manque de renseignements sur les techniques de tannage utilisées. Les manufactures de chaussures en service maîtrisent les techniques utilisées dans ce secteur.</p>											
<p><u>Formation</u> Les moyens de formation aux opérations de tannage font défaut. La formation en entreprise est possible dans l'industrie de la chaussure et celle des articles en cuir.</p>											
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>											
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> On manque de renseignements récents.</p>											
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Techniques de l'exportation disponibles pour les peaux et les cuirs bruts, pour les chaussures ainsi que pour les articles en cuir.</p>											

DJIBOUTI

RÉSUMÉ

En 1983, le cheptal bovin était évalué à 43 000 têtes environ; il y avait par ailleurs 380 000 ovins et 540 000 caprins.

Les données concernant la production de cuirs et de peaux ne sont pas très précises. Ces dernières années, on a estimé à 10 à 15 000 le nombre de bovins "officiellement" abattus par an. Selon les estimations concernant la production mensuelle de peaux de moutons et de chèvres serait de 25 000 pour la ville de Djibouti et de 30 000 pour les autres régions, soit 660 000 peaux par an (dont 70 % pour les ovidés et 30 % pour les caprins). Le volume annuel moyen des exportations de peaux au cours des quatre dernières années a été d'environ 261 tonnes, soit à raison de 0,7 kg par unité, 373 000 peaux environ.

Les peaux qui, même dans les abattoirs, proviennent de bêtes dépouillées au couteau plutôt qu'écorchées, sont taillées et donc de piètre qualité. Ces peaux sont ensuite séchées en plein soleil, ce qui ne fait en général que les endommager davantage.

Un important volume de cuirs et de peaux provenant de pays voisins transiterait par le port de Djibouti.

Le gouvernement poursuit activement le développement intégré du secteur : amélioration de la santé des animaux, création d'une usine d'aliments pour animaux, modernisation de l'abattoir, aménagement d'une installation pour le séchage des cuirs et des peaux, enfin création éventuelle d'une tannerie industrielle. La réalisation de ce projet de tannerie rendrait d'ailleurs inutile l'installation de séchage puisque la tannerie pourrait directement traiter les peaux fraîches. Cette installation, dont la capacité théorique serait de 500 000 peaux (ovins et caprins) par an, devrait, selon les prévisions, permettre d'assurer le traitement jusqu'à la phase du cuir en bleu. Certains partenaires qu'intéresserait la réalisation de ce projet dans le cadre d'une coentreprise ont été trouvés et l'étude de la question est activement poursuivie.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

DJIBOUTI

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTÉGRÉS

<u>Cuir et peau</u> (en milliers)			
	Estimations de la FAO, 1983		
	<u>Cheptel</u>	<u>Abattage</u>	
Bovins	43	15	Au cours des récentes années, toutefois, les exportations de peaux de moutons et de chèvres ont représenté une moyenne de 261 tonnes par an, ce qui correspondrait à environ 270 000 peaux.
Ovins	380	100	
Caprins	540	100	
On ne dispose d'aucune donnée fiable sur l'importation d'animaux sur pied mais un nombre important de moutons et de chèvres vivants seraient importés de pays voisins.			Djibouti poursuit le développement intégré de ce secteur notamment par l'amélioration de la santé des animaux, la création d'une usine de fabrication d'aliments pour animaux, la modernisation de l'abattoir et l'aménagement d'une installation pour le séchage des cuirs et des peaux. Les peaux qui, même lorsqu'elles proviennent d'abattoirs, sont taillées et séchées en plein soleil, sont de qualité médiocre.
<u>Tanneries : capacité et production</u> Il n'existe actuellement pas de tannerie mécanisée à Djibouti mais on y envisage très sérieusement la création d'une usine de tannage des peaux pour la production de cuir en bleu et les éventuels partenaires d'une coentreprise ont été trouvés (capacité annuelle projetée : 500 000 peaux environ).			La création d'une tannerie de cuir en bleu avec possibilité d'achat direct auprès des producteurs permettrait un meilleur triage; des primes d'encouragement favoriseraient une amélioration de la qualité des matières premières.
<u>Chaussures : capacité et production</u> Il n'y a semble-t-il pas de production industrielle de chaussures dans le pays.			
<u>Éléments de chaussures</u> Sans objet.			
<u>Articles en cuir</u> Probablement limités à une fabrication artisanale.			Il a été annoncé en 1981 que la création d'un atelier de fabrication d'articles en cuir était envisagée mais la réalisation de ce projet n'a pas été confirmée.
<u>Produits chimiques</u> Tous les produits chimiques de tannerie doivent être importés.			
<u>Technique (tannerie et chaussures)</u> Il ne semble y avoir actuellement dans le pays aucun spécialiste ayant une expérience pratique du tannage ou de la fabrication de chaussures.			Le transfert de techniques sera assuré dans le cadre des activités des partenaires d'une coentreprise.
<u>Formation</u> Néant.			La création d'une tannerie dans le pays nécessitera de la part de tout partenaire à une coentreprise qu'il assure une formation adéquate du personnel de la tannerie, à tous les niveaux.
<u>Structure institutionnelle</u> Néant.			
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Non précisé.			
<u>Techniques de l'exportation</u> Semble se limiter à l'exportation de cuirs et de peaux bruts.			Tannerie envisagée dans le cadre d'une coentreprise.

EGYPTE

RESUME

La récupération des cuirs et peaux est bien organisée et celles-ci sont commercialisées en majeure partie. On trouve cependant des coups de pointes sur les peaux d'abattoir et surtout sur les peaux "de campagne", ce qui représente une perte annuelle d'environ 8 millions de dollars des Etats-Unis. Des mesures visant à améliorer la qualité des cuirs et peaux présentent donc une importance considérable pour ce secteur.

On peut considérer que le secteur du cuir est bien développé en Egypte. Sa capacité est si importante aujourd'hui (de l'ordre de 11 millions de m<sup>2</sup> par an) qu'en utilisant toutes les matières premières locales et en important des quantités importantes de cuirs et peaux bruts, il ne peut opérer approximativement qu'à la moitié de sa capacité (production de cuirs pour tiges de l'ordre de 5,5/6,5 millions de m<sup>2</sup> par an). On ne peut qualifier cette situation de saine.

L'obstacle principal à l'application de technique plus modernes dans le secteur du cuir est la menace de déplacement qui plane depuis plus de 30 ans sur la majorité des tanneries. Le moment est sans doute venu d'établir une étude de pré faisabilité et un programme d'action en vue de faciliter un déplacement s'étalant sur une période réaliste.

Le secteur de la chaussure souffre de l'absence d'éléments locaux et l'ONUDI s'emploie actuellement à faire établir une étude préalable de faisabilité sur ce domaine capital. A l'heure actuelle, les exportations de chaussures sont très faibles et la capacité de production n'est utilisée qu'à 50 %, ce qui suffit tout juste à satisfaire la demande locale.

Afin d'augmenter les niveaux d'utilisation de la capacité et d'atteindre la viabilité financière et économique, il paraît nécessaire de promouvoir les exportations et de revoir la politique actuelle visant à interdire les exportations de cuirs. En autorisant à nouveau ces exportations, on favoriserait l'amélioration de la qualité, l'abaissement des prix et la mise sur pied d'un programme associé d'exportation de chaussures en cuir.

L'Egypte possède deux centres de formation de tanneurs (gérés par des tanneries para-étatiques). Ces centres pourraient être améliorés de façon à satisfaire les besoins de l'industrie. On pourrait également explorer les possibilités de développer les installations de formation pour le secteur de la chaussure.

L'Egypte produit la plupart des produits chimiques nécessaires pour le secteur du cuir et s'est lancée dans la fabrication de pigments et de liants.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

EGYPTE

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES**

<p><b>Cuir et peaux</b> Bon système de récupération (efficacité 100 %). La totalité des cuirs et peaux produits dans le pays sont transformés en cuir.          1,2 million de peaux de bovins La plus grande partie des          0,6 million de peaux de buffles matières premières traitables à          0,1 million de peaux de camélidés l'aniline sont fortement pigmentées          1,3 million de peaux de bovins/caprins - demande du marché - bas prix.</p>	<p>L'offre locale est renforcée par l'importation de 2 000 tonnes de peaux sèches par an (Afrique de l'Est).</p>
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> La capacité de production de cuirs pour tiges serait de 10,8 millions de m<sup>2</sup>, mais la production de 5,5 à 6,5 millions de m<sup>2</sup>.          Environ 200 tanneries dont la capacité varie en général de 50 à 200 bœufs par jour. Deux tanneries para-étatiques d'une capacité de 1 000 bœufs par jour.</p>	<p>Capacité de tannage inutilisée d'environ 4,6 millions de m<sup>2</sup> par an.</p>
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> Production de 58 millions de paires de chaussures de cuir par an; sous-utilisation de la capacité de plus de 50 %. Plus de 6 000 fabricants de chaussures; seulement 60 semi-mécanisés et 10 totalement mécanisés.</p>	<p>Capacité inutilisée de production de chaussures de cuir de plus de 50 millions de paires par an.</p>
<p><b>Éléments de chaussures</b> Actuellement importés en majorité, avec des droits de douane élevés (formes plus de 100 %, contreforts plus de 50 %); deux fabriques de cartons-cuir (chacune 1 000 tonnes métriques par an).</p>	<p>On envisage la possibilité de créer une usine d'éléments - éventuellement sous forme de coentreprise: possibilité de créer une troisième usine de cartons-cuir.</p>
<p><b>Articles en cuir</b> Produits "traditionnels" bien implantés (touristes/marché local), également produits "Western" - exportations dans les deux secteurs.</p>	<p>Quelques spécialistes disponibles.</p>
<p><b>Produits chimiques</b> Fabrication de la plupart des produits chimiques - importations de chrome/sulphure/synten/cuirs finitions spéciales. Produit également teintures et pigments. Production prévue de liants dans le cadre de coentreprise.</p>	<p>Peut exporter une gamme étendue de produits chimiques et de teintures ainsi que quelques pigments.          Importe vraisemblablement 3 000 tonnes métriques de sel de chrome par an; 2 000 tonnes métriques de Na<sub>2</sub>C par an.</p>
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b> Compétences disponibles en matière de technique et de savoir-faire: une certaine expérience de l'assistance technique aux pays les moins avancés (Somalie, Ouzanda).</p>	<p>Assistance technique disponible - pays arabophones.</p>
<p><b>Formation</b> Bonnes possibilités de formation pour les techniciens de la tannerie seulement (usine pilote semi-commerciale). Désire étendre formation à la section de la chaussure pour faire face à la demande de ce secteur.</p>	<p>Peut offrir des services de formation technique en matière de tannerie aux pays arabophones.</p>
<p><b>Structure institutionnelle</b> Institut de recherches sur le secteur du cuir.</p>	<p>Pourrait offrir des services d'appui de laboratoires.</p>
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b> (Autorisation d'acheter des devises étrangères sur le marché libre à un taux préférentiel de 30 à 40 %). Importations relativement libres limitées seulement par les devises disponibles. Droits de douane élevés sur les produits chimiques (15-20 %), les contreforts (50 %), formes (100 %), chrome (25 %) - neaux brutes (5 %); exportations de cuirs interdites.</p>	
<p><b>Techniques de l'exportation</b> Au cours de la période 1978/80, le secteur du cuir a fait preuve de savoir en matière d'exportations. Il est souhaitable de lever l'interdiction des exportations. Le secteur de la chaussure en cuir a réalisé dans le passé des exportations importantes dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux - paraît non compétitif sur le marché ouvert.</p>	

## ETHIOPIE

### RESUME

Le cheptel éthiopien, le plus important de l'Afrique, devrait à première vue constituer une base solide pour le secteur du cuir et des produits en cuir. On ne connaît pas le nombre exact de têtes car le cheptel n'a pas été recensé récemment et on ne sait pas à combien s'élèvent les dommages causés par la période de sécheresse qui vient de se terminer. Si l'on se fonde sur une estimation prudente des taux de collecte, on peut évaluer le potentiel annuel à plus de deux millions de peaux de bovin et à quelque 13,2 millions de peaux d'ovin et de caprin. Mais en fait, le total des peaux effectivement collectées s'est chiffré, ces dernières années, à environ un million dans le premier cas et à 12,5 millions dans le deuxième, chiffres qui ne rendent pas compte d'environ un million de peaux de bovin par an. Jusqu'à une date récente, la concurrence pour les peaux brutes était vive entre les négociants privés (travaillant pour l'exportation), la société d'exportation du ministère du commerce extérieur et les tanneurs éthiopiens, ces derniers ne pouvant s'approvisionner à des prix raisonnables. Récemment, les pouvoirs publics se sont assurés le monopole du marché des peaux brutes de bovin et on pense qu'ils envisagent des mesures analogues pour les peaux d'ovin.

Au début des années 70, le secteur du tannage était représenté par trois tanneries de taille moyenne (5 à 800 peaux par jour au stade du cuir fini) et quatre plus petites (environ 4 000 peaux par jour au stade en bleu). Cette capacité a augmenté au début des années 70 avec la construction d'une grande tannerie pouvant produire 1 200 peaux de bovin et 4 500 peaux d'ovin et de caprin par jour au stade du cuir fini. A la suite de la révolution de 1975, ces tanneries ont été nationalisées et placées sous la haute main de la National Leather and Shoe Corporation (NLSC). Pour diverses raisons, la production a été très faible au début, mais elle a progressivement augmenté et a dans la plupart des cas dépassé 70 % des capacités d'exportation de croûte et de bleu. Il n'en reste pas moins qu'environ 55 % des peaux sont exportées à l'état brut et jusqu'à une date récente, les tanneries se trouvaient dans une situation financière difficile du fait qu'elles devaient pratiquement acheter leurs matières premières au prix pratiqué à l'exportation et vendre souvent à perte les peaux semi-traitées qu'elles exportaient.

Pendant quelques années, la tannerie géante a été trop grande par rapport aux capacités de gestion et il s'est accumulé des pertes que l'on parvient seulement maintenant à résorber. Dans l'ensemble, faute de techniques et d'équipement, le cuir fini a été médiocre, en quantité comme en qualité, et les capacités de finissage sont encore largement inexploitées.

Les six usines de fabrication de chaussures de la NLSC produisent environ 1,5 million de paires de chaussures par an et, avec quelques manufactures du secteur privé, elles s'attachent avant tout au marché intérieur, leurs difficultés étant attribuées au manque de cuir fini de bonne qualité.

Il semble qu'une assistance extérieure supplémentaire massive soit nécessaire pour obtenir des peaux de meilleure qualité et un taux de collecte satisfaisant, et pour mettre à la disposition des fabricants les techniques voulues dans le domaine du finissage du cuir et de la fabrication d'articles en cuir.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

ETIOPIE

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><b>Cuir et peaux</b> (en milliers)</p> <p><b>Cheptel</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Estimations de la FAO (1983)</th> <th>Taux possible de prélèvement</th> <th>Quantités de peaux escomptées</th> <th>Quantités effectivement collectées (moyenne pour 1977/1984)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins 26 300</td> <td>8 %</td> <td>2 104</td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Ovins 23 400</td> <td>35 %</td> <td>8 190 )</td> <td>12 500</td> </tr> <tr> <td>Caprins 17 240</td> <td>29 %</td> <td>5 000 )</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Aucun recensement n'ayant été effectué récemment et les ravages dus à la récente sécheresse n'ayant pas été calculés, on connaît mal l'effectif du cheptel.</p>	Estimations de la FAO (1983)	Taux possible de prélèvement	Quantités de peaux escomptées	Quantités effectivement collectées (moyenne pour 1977/1984)	Bovins 26 300	8 %	2 104	1 000	Ovins 23 400	35 %	8 190 )	12 500	Caprins 17 240	29 %	5 000 )		<p>En 1985, 55 % des peaux collectées étaient exportées à l'état brut.</p>
Estimations de la FAO (1983)	Taux possible de prélèvement	Quantités de peaux escomptées	Quantités effectivement collectées (moyenne pour 1977/1984)														
Bovins 26 300	8 %	2 104	1 000														
Ovins 23 400	35 %	8 190 )	12 500														
Caprins 17 240	29 %	5 000 )															
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> Tannage rural répandu. Huit tanneries industrielles (une tannerie géante de 1 200 peaux de bovin et 4 500 peaux d'ovin et de caprin finies par jour, 3 tanneries moyennes de production mixte, 4 petites tanneries traitant approximativement 4 000 peaux d'ovin et de caprin par jour en bleu). Capacité signalée pour 1981/1982 : Peaux de bovin - 0,63 million de pièces/an-production : 0,48 million Peaux d'ovin et de caprin - 10,80 millions de pièces/an-production : 5,40 millions.</p>	<p>Il paraît possible de développer encore la tannerie, en particulier celle des peaux de bovin et aussi de dépasser le stade en bleu : en effet, la tannerie la plus grande n'utilise que 17 % de sa capacité de finissage.</p>																
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> Six usines de chaussures nationales produisant quelque 1,5 million de paires de chaussures en cuir par an (utilisation de la capacité à 70 %) et plusieurs usines privées ayant une production comparable; la production est destinée au marché intérieur. Tentatives d'exportation mais qualité et prix encore mal adaptés aux marchés extérieurs.</p>	<p>Principaux obstacles : manque de main-d'oeuvre qualifiée (gestion et ateliers).</p>																
<p><b>Éléments de chaussures</b> Certains éléments sont importés, d'autres produits localement à partir de matériaux importés. Usine pilote de formes, semelles préfabriquées et talons, en cours d'installation avec l'assistance de l'ONUDI.</p>																	
<p><b>Articles en cuir</b> Artisans ruraux et deux petites manufactures d'articles en cuir orientés vers la demande locale. Une contrepartie de grande capacité créée récemment sur la base d'un contrat de règlement en produits démarre difficilement en raison de problèmes d'équipement et de formation du personnel.</p>																	
<p><b>Produits chimiques</b> Presque tous importés.</p>																	
<p><b>Technique (tannerie et chaussures)</b> Existe à tous les niveaux pour le tannage et la fabrication d'articles en cuir.</p>																	
<p><b>Formation</b> Le National Productivity Centre (NPC) forme les cadres de gestion moyens (techniques du tannage). Un nombre important de techniciens du tannage sont formés à l'étranger.</p>	<p>Une équipe multidisciplinaire envoyée par l'ONUDI a déjà travaillé pendant plusieurs années son concours aux activités techniques et à la formation. Il semble nécessaire de lancer de grands programmes de bourses pour former les techniciens et gestionnaires de l'industrie de la chaussure.</p>																
<p><b>Structure institutionnelle</b> Tout le secteur parapublic du tannage et de la chaussure est contrôlé par la National Leather and Shoe Corporation.</p>																	
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b> Les exportations de peaux brutes de bovin sont actuellement monopole d'Etat. /Les peaux d'ovin à l'état brut devraient prochainement être placées sous le contrôle de l'Etat./</p>																	
<p><b>Techniques de l'exportation</b> Longue expérience de l'exportation chez les négociants en peaux brutes du secteur privé. Le NLSC acquiert peu à peu le savoir-faire voulu dans le domaine de l'exportation du cuir, surtout au stade en bleu et en croûte.</p>																	

## GABON

### RESUME

Le cheptel gabonais, estimé en 1983 à 7 000 bovins, 80 000 ovins et 60 000 caprins, est très peu important. Les besoins intérieurs en viande sont satisfaits dans une large mesure par les importations. Il ne semble pas possible d'accroître sensiblement le cheptel.

Il n'existe au Gabon ni tannerie, ni usine de chaussures à l'échelle industrielle. Les besoins en chaussures sont donc de toute évidence satisfaits par les importations.

De ce fait et en raison du très petit nombre de peaux très inférieur à ce qui serait nécessaire pour un tannage industriel, il semble que la mise en place d'une industrie du cuir s'appuyant sur les ressources locales n'aurait aucun avenir.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

GABON

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES IDENTIFIES

<u>Cuir et peaux (en milliers)</u>	<u>Estimations de la FAO (1983)</u>		
	<u>Cheptel</u>	<u>Abattage</u>	
Bovins	7	3	Il ne semble être possible d'utiliser les peaux produites dans le pays. En 1974, l'offre locale ne couvrait que 12 % des besoins intérieurs en viande, le reste étant importé.
Ovins	80	24	
Caprins	60	18	
<u>Tannerie : capacité et production</u> Pas de tannerie mécanisée au Gabon.			Le nombre de peaux disponibles sur place étant très limité, une industrie locale du cuir paraît n'avoir aucun avenir.
<u>Chaussures : capacité et production</u> Pas de fabrication de chaussures mécanisée au Gabon.			En 1974, on avait signalé que l'implantation d'une usine produisant annuellement 300 000 paires de chaussures de différents types était envisagée. Ce projet ne s'est apparemment pas concrétisé.
<u>Éléments de chaussures</u> Sans objet.			
<u>Articles en cuir</u> Il semble que le pays ne produise pratiquement pas d'articles en cuir.			
<u>Produits chimiques</u> Sans objet.			
<u>Technique (tannerie et chaussures)</u> Evidemment inexistante au Gabon.			
<u>Formation</u> Néant.			
<u>Structure institutionnelle</u> Néant.			
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.			
<u>Techniques de l'exportation</u> Pas de renseignements.			

## GAMBIE

### RESUME

Jusqu'à une date récente, la Gambie exportait pratiquement toutes ses peaux à l'état brut. Le cheptel Ndama (sans bosse), qui compte 300 000 têtes, donne quelque 30 000 à 36 000 peaux par an et l'ensemble des petits ruminants, qui se chiffre à près de 400 000 têtes, devrait pouvoir produire plus de 100 000 peaux par an. Le commerce des peaux est placé sous la haute main du Livestock and Meat Board (LMB), qui gère aussi l'abattoir moderne situé près de la capitale. Mais les chiffres officiels des exportations sont inférieurs à ceux des peaux, ce qui tient vraisemblablement aux prix peu élevés payés par le LMB et, par voie de conséquence, aux exportations non enregistrées vers le pays voisin.

La qualité des peaux gambiennes varie beaucoup; celles qui sont produites au voisinage de la capitale sont bien traitées dans les séchoirs du LMB, mais en province, elles sont parfois assez mal traitées et il arrive qu'elles pourrissent.

A première vue, la quantité de peaux n'atteint pas le niveau requis pour une tannerie totalement mécanisée qui soit rentable, mais d'après une étude de réalisation faite par un expert de l'ONUDI en 1980, il serait possible d'en créer une à condition d'utiliser un équipement peu coûteux remis en état. Depuis cette époque, grâce au concours du Centre for Industrial Development (CID), qui a aidé à trouver le partenaire, une coentreprise s'est constituée entre le LMB et une tannerie belge qui allait fermer ses portes et dont l'équipement sera réutilisé en partie. En décembre 1984, on a signalé que cette tannerie (60 % Belgique, 40 % LMB) allait entrer en exploitation et traiterait toutes les peaux gambiennes au moins jusqu'au stade picklé ou en bleu (on ne dispose pas encore de renseignements précis sur la marche de cette tannerie).

L'offre de cuir étant insuffisante, les articles en cuir sont surtout destinés aux touristes et fabriqués à partir de peaux tannées en pot au végétal. Ce secteur particulier est relativement bien organisé et bénéficie de l'appui d'un organisme para-étatique (GANCO) en matière de marketing et de conception. Il devrait pouvoir se développer avec la mise en service de la tannerie mécanisée.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

**GAMBIE**

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES IDENTIFIES**

<p><b>Cuir et peaux</b> (en milliers)  <u>Septel</u>                  Estimations de la FAO (1983):                  Bovins 300                  Ovins 185                  Caprins 194</p>	<p>Prélevement possible                  36                  55 )                  58 )</p>	<p>Exportations de peaux brutes enregistrées en 1970                  22                  22</p>	<p>La majorité des peaux provient de l'abattoir municipal.                  Bétail Ndama - sans bosse.</p> <p>Jusqu'en 1984, pratiquement toutes les peaux étaient exportées à l'état brut par l'intermédiaire du Livestock and Meat Board (LMB).</p>
<p><b>Tanneries : capacité et production</b>                  entrer en exploitation à la fin 1984.                  24 000 peaux de bovin par an - stade picklé                  24 000 peaux d'ovin et de caprin par an - en bleu.                  /Coentreprise LMB - Belgique/.</p>	<p>Coentreprise de tannage devant                  Capacité prévue :</p>	<p>Devrait absorber toutes les peaux locales.                  Cette coentreprise fait suite à une étude de réalisation de l'ONUDI et à l'assistance du CIP, qui a trouvé un partenaire belge, lequel a fait transporter en Gambie l'équipement de son usine européenne qui allait fermer ses portes.</p>	
<p><b>Chaussures : capacité et production</b>                  en plastique.                  Sandales simples de cuir (au végétal) fabriquées par des artisans.</p>	<p>Production et montage de chaussures</p>	<p>Importations annuelles estimatives (surtout du Sénégal) : environ 50 000 paires de chaussures fermées.                  La nouvelle tannerie pourrait favoriser la création d'un secteur semi-mécanisé de la chaussure.</p>	
<p><b>Éléments de chaussures</b>                  Tous importés, sauf les éléments en cuir utilisés dans la fabrication de sandales.</p>			
<p><b>Articles en cuir</b>                  Articles pour touristes fabriqués par quelque 200 à 300 artisans. Assistance fournie par un organisme para-étatique (GANCO) en matière de marketing et de conception.</p>		<p>Fabriqués à l'origine à partir du cuir local tanné au végétal en pot, puis à partir du cuir importé du Sénégal.                  La nouvelle tannerie peut favoriser l'expansion du secteur.</p>	
<p><b>Produits chimiques</b>                  Sel et tanins végétaux disponibles sur place.</p>			
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b>                  tannage rudimentaire en pot.                  La coentreprise apportera les techniques plus modernes du tannage au chrome.</p>	<p>Techniques traditionnelles du</p>		
<p><b>Formation</b>                  La coentreprise devrait favoriser l'élargissement des connaissances dans ce secteur grâce à la formation en entreprise /l'un des fonctionnaires du pays est un spécialiste du cuir/.</p>		<p>L'expert envoyé en mission par l'ONUDI en 1980 a estimé qu'il fallait améliorer la fabrication des articles en cuir en organisant des voyages d'étude et en instituant la formation voulue.</p>	
<p><b>Structure institutionnelle</b>                  Néant.</p>			
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b></p>	<p>Pas de renseignements.</p>		
<p><b>Techniques de l'exportation</b></p>	<p>Seront apportées par le partenaire belge.</p>		

GHANA

RESUME

Le cheptel relativement modeste du Ghana (1 million de bovins et 3,5 millions d'autres petits ruminants) devrait, pour des taux normaux de prélèvement, permettre de disposer de quantités suffisantes de matière première pour assurer le fonctionnement rentable de deux tanneries de dimensions moyennes. Il résulte toutefois d'une ancienne tradition d'Afrique de l'Ouest que la majeure partie des cuirs et des peaux produite est utilisée pour l'alimentation et donc que quelque 20 % seulement des cuirs de bovins sont disponibles pour le tannage. Il semble que cette pratique résulte du fait que le produit cuisiné est apprécié pour son goût plutôt que du désir de remplacer la viande par un produit bon marché, et il est donc difficile d'y mettre un terme.

La seule tannerie mécanisée dont le pays est doté est établie à Kumasi; elle peut transformer chaque jour 300 peaux de bovins en cuir de dessus, mais ne fonctionne qu'à 20 à 30 % de sa capacité lorsque les matières premières peuvent être importées.

Tout l'équipement nécessaire à une tannerie pouvant fabriquer des semelles et des cuirs de dessus a été acheté d'occasion en 1965/66. Le bâtiment correspondant n'a toutefois jamais été achevé et l'équipement est depuis conservé en entrepôt. Un comité créé il y a quelques années examine la possibilité de remettre en état la tannerie d'Aveyime qui pourrait traiter 300 peaux de bovins en cuir de dessus ou 1 200 peaux de moutons et de chèvres par jour. La question de l'offre de matières premières devra néanmoins être soigneusement étudiée si l'on veut assurer la rentabilité financière et économique du projet.

Il existe au Ghana 26 usines mécanisées de fabrication de chaussures dont la capacité installée est de 5 millions de paires/an, mais par suite du manque de matières premières, cuirs, etc., la plupart d'entre elles ne tournent qu'à 10 à 30 % de leur capacité.

La pénurie de cuir et d'autres matières premières a de graves répercussions sur la productivité des fabricants d'articles de voyage (une vingtaine) qui produisent seulement des articles en matières synthétiques et n'exploitent qu'une faible partie de leur capacité de production.

Il est recommandé, pour remédier à cette situation, que des mesures d'incitation soient prises en faveur des commerçants afin qu'ils améliorent la qualité des cuirs et des peaux disponibles et qu'en outre une aide soit apportée aux tanneurs artisanaux de la région septentrionale.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

CIAMA

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES EXTERNES

<u>Cuir et peaux</u>		Estimations pour 1964 (en milliers)		Peaux disponibles	
	Autaux sur pied	Autaux abattus	Consommation bovinale	pour le cuir	pour le tannage
Bovins	1 076	109	67	22	
Ovins	1 977	194	247	247	
Caprins	1 678	119	?	?	

En l'absence d'exportations officielles de cuirs et de peaux, ces produits seraient à l'état brut l'objet de certaines exportations non contrôlées dans les zones frontalières en sus des exportations de cuirs et de peaux crudifs (Randa) à des fins alimentaires.

Tanneries : capacité et production

La tannerie en service à Kamaï aurait une capacité journalière de 300 peaux de bovin pour cuir de dessus et une petite capacité de production de cuir à semelles. Elle opère normalement à 10 % de sa capacité, répondant parfois sa production par suite d'un manque de matière première. Les importations de cuir de bovin ont parfois permis de porter l'utilisation de cette capacité à 30 %. On dispose pour une autre tannerie de dimensions analogues d'un équipement démodé et usagé ainsi que de vêtements partiellement construits. Des artisans ruraux de la région des Abamni et de celle du nord tannent certaines quantités de peaux de bœuf et de chèvre.

La non-utilisation de la capacité de production résulte essentiellement du manque de matière première. Avant de relancer le projet de la tannerie d'Aveyria, il conviendrait de procéder à une étude détaillée de l'installation, de l'équipement et des articles envisagés qui complèterait l'enquête sur les possibilités en matière première. Les besoins des tanneurs ruraux pourraient justifier un programme d'assistance.

Chaussures : capacité et production

Les 26 usines mécanisées de fabrication de chaussures, qui pour la moitié ont des capacités de plus de 100 000 paires par an, représentent un potentiel total de 5 millions de paires par an. Cette capacité n'est toutefois utilisée en moyenne qu'à 20 % par suite d'un manque de matières premières locales et d'une pénurie de deriases pour les importations. On ne dispose d'usines spécialement sur l'importante production artisanale.

Éléments de chaussures

Certaines quantités de caoutchouc, de semelles, d'adhésifs et de tissus enduits sont obtenus localement, mais ces articles seraient de qualité médiocre (à moins de fabrication de tissus enduits). L'importation de tous les autres articles est soumise à licence ou dépend des disponibilités en deriases.

La demande sectorielle de cuir ne pouvant être satisfaite, il est largement recouru aux matières synthétiques. Les installations exigent une modernisation, mais la faible utilisation de la capacité n'y incite pas.

La faiblesse de la production de chaussures ne favorise pas le développement du secteur.

Articles en cuir

Il existerait dans le pays une quinzaine de fabricants d'articles en cuir et une douzaine de fabricants de valises. Production dépendant à 100 % de matières synthétiques. Faible utilisation des capacités par suite d'un manque de deriases, etc.

Produits chimiques

Le sel, la chaux, l'acide sulfurique et le sulfate d'ammonium sont disponibles localement. Tous les autres articles sont importés - difficultés dues au manque de deriases.

Technologie (tannage et chaussure)

Tannage - techniques suffisamment modernes disponibles dans la tannerie en service. L'équipement d'Aveyria serait en majeure partie démodé et exige une modernisation avant d'être mis en service. Le secteur de la chaussure doit être modernisé (chaussures de sport et en plastique par injection).

Formation

Une seule possibilité de formation en cuir existe (21 techniciens ont passé un an (1965/66) suivi un stage de tannerie en Tchecoslovaquie).

Il existe des possibilités de formation au Nigeria (LEPHE). La relance du projet de tannerie d'Aveyria pourrait exiger le rattachement de certains des actions stagiaires.

Structure institutionnelle

Le groupe de fabricants de chaussures est affilié à l'Association des Industries Gandozans.

Tarififs commerciaux/Obstacles non tarifaires

La Ministère de l'Industrie assure le contrôle des licences d'importation exigées pour les matières premières et les autres éléments. Le manque de deriases est la principale cause de pénurie de matières premières.

Techniques de l'exportation

Néant.

GUINEE

. RESUME

En raison des politiques agricoles antérieures, on ne dispose pas de chiffres précis sur le cheptel guinéen. Mais on sait que 25 000 têtes passent tous les ans en Sierra Leone. La deuxième République a aboli la "norme" (règlement obligeant les exploitants à vendre à bas pris à l'Etat 10 % de leur production) et les exploitants sont de plus en plus nombreux à rentrer en Guinée avec leur bétail, surtout dans la région du Foutah.

La consommation humaine de peaux (boucanage) reste une source de pertes énormes pour l'industrie du cuir et on ne sait pas combien de peaux pourraient être tannées. Pourtant, si l'on pouvait collecter toutes les peaux, à savoir celles de 200 000 bovins et de 400 000 ovins et caprins par an, il serait possible de remplacer par deux tanneries les Usines modernes de Conakry (UMC), qui ne fonctionnent plus depuis 1970. Actuellement, seuls les cordonniers produisent du cuir pour leur propre usage, avec des moyens techniques très rudimentaires.

A moyen terme, seules la remise en état des abattoirs et une politique coordonnée de collecte et de conservation des peaux pourraient redonner vie au secteur du cuir et des articles en cuir et lui ouvrir de réelles perspectives de développement, par le biais éventuellement de petites et moyennes entreprises.

Le Gouvernement guinéen a montré qu'il s'intéresserait vivement à une stratégie de résurrection du secteur qui prévoirait le ramassage de la totalité des peaux et le développement de petites et moyennes entreprises (PME).

D'abord, on s'efforcerait surtout de collecter et d'exporter une matière première de bonne qualité. Plus tard seraient créées les PME et enfin serait implantée une tannerie nouvelle qui fonctionnerait dans un cadre régional.

Cette opération s'effectuerait en quatre étapes :

1. Remise en place d'un plan de collecte des peaux;
2. Remise en état de l'équipement de fabrication de chaussures des UMC;
3. Création d'un petit secteur industriel des articles en cuir utilisant surtout du cuir importé;
4. Création d'une tannerie nouvelle sous forme de coentreprise.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

GUINEE

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)          Statistiques de la FAO (1983, vol. 37)          1974/76 1981 1982 1983 1984          Bovins 1 493 1 800 1 850 1 900 2 000          Ovins 400 440 450 450 500          Caprins 373 415 425 440 500</p>	<p>Les chiffres de 1984 sont des estimations établies après consultation du Service de l'élevage et du Ministère du développement rural. Depuis 1985, le nombre de peaux enregistré pour Senegal et Gambia se chiffre à 27 000.</p>	<p>Mesures à prendre d'urgence dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un plan de collecte des peaux;</li> <li>- Organisation de la sélection et du classement en fonction de la qualité;</li> <li>- Amélioration des exportations de peaux.</li> </ul>
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Marginales et de caractère artisanal.</p>		<p>Le tannage à petite échelle pourrait être envisagé pour améliorer la production de cuir fini.</p>
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> Chaussures en cuir : production artisanale marginale.          Chaussures en produits autres que le cuir : Soguiplast a une capacité installée de 700 000 paires par an, mais une production nulle. Il n'existe pas de statistiques des importations, mais d'après les estimations, tous les besoins sont couverts par l'importation, sauf environ 120 000 paires produites par des artisans.</p>		<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de l'artisanat et aide à ce secteur artisanal;</li> <li>- Création de petites industries de la chaussure grâce à l'équipement des UMC, pour satisfaire la demande;</li> <li>- Rendre la Soguiplast opérationnelle à l'aide de savoir-faire d'origine étrangère.</li> </ul>
<p><u>Éléments de chaussures</u> Néant.</p>		<p>La Soguiplast pourrait fabriquer des semelles.</p>
<p><u>Articles en cuir</u> Petite activité artisanale utilisant essentiellement des peaux de reptile.</p>		
<p><u>Produits chimiques</u> Utilisation de tanins disponibles sur place : mimosées et palétuviers.</p>		
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Très rudimentaire en raison du manque d'outils.</p>		<p>Le savoir-faire du personnel des UMC pourrait être transféré aux petites industries et entreprises par l'intermédiaire d'un centre d'assistance, de production et de formation.</p>
<p><u>Formation</u> Néant.</p>		
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>		<p>Le secteur pourrait bénéficier du projet BIRD/IDA/1234 d'assistance aux petites et moyennes entreprises.</p>
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Néant.</p>		
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Néant.</p>		

## GUINEE-BISSAU

### RESUME

Le recensement effectué en 1980 permet d'estimer le cheptel de la Guinée-Bissau à 258 000 bovins, 96 000 ovins et 195 000 caprins. D'après ces chiffres, plus élevés que les estimations de la FAO, le potentiel serait de 37 000 peaux de bovin, 20 000 peaux de mouton et 56 000 peaux de chèvre, mais on ne connaît pas le nombre de peaux effectivement collectées.

La création d'une tannerie industrielle dans le pays avait été envisagée, mais le projet ne s'est pas encore concrétisé, semble-t-il. Même si tout le potentiel était exploité, il ne représenterait que 120 780 m<sup>2</sup> de cuir par an, chiffre très inférieur à ce dont une tannerie industrielle rentable aurait normalement besoin.

Il n'y a pas de production de chaussures mécanisée. Quant aux articles en cuir, ils sont fabriqués artisanalement à partir de cuir tanné de façon artisanale.

Avant de décider de la création d'une tannerie industrielle, il faudrait étudier la question de près, s'assurer que l'on dispose effectivement d'une matière première de qualité acceptable et s'enquérir des possibilités de coopération avec certains pays voisins, sur le plan sous-régional.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

GUINEE-BISSAU

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES

<u>Cuir et peaux</u> (en milliers)	<u>Estimations de la FAC (1983)</u>		Un recensement du bétail effectué en 1987 a donné des chiffres un peu plus élevés que les estimations de la FAC, soit : 258 000 bovins, 96 000 ovins et 195 000 caprins. Apparemment donc, le potentiel disponible est plus important que ne l'indiquent les chiffres de la FAC. Les peaux brutes disponibles sont en partie exportées et en partie utilisées par les artisans tanneurs.
	<u>Cheptel</u>	<u>Abattage</u>	
Bovins	225	28	La création d'une tannerie industrielle mérite d'être étudiée de près, en y faisant participer éventuellement d'autres pays de la sous-région.
Ovins	65	14	
Caprins	145	42	
<u>Tanneries : capacité et production</u> En 1976, une étude de pré-faisabilité a été faite en vue de la création d'une petite tannerie dans le cadre d'un programme bilatéral de coopération avec la Suède. En 1981, il a été signalé que les préparatifs étaient en cours, mais rien ne permet d'affirmer que les plans se sont concrétisés.			
<u>Chaussures : capacité et production</u> Il n'y a pas de production de chaussures mécanisée dans le pays.			
<u>Éléments de chaussures</u> Sans objet.			
<u>Articles en cuir</u> De fabrication artisanale seulement, semble-t-il.			
<u>Produits chimiques</u> Sans objet.			
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Techniques artisanales de tannage. Trasmemblablement une certaine expérience de la fabrication artisanale de la chaussure.			S'il est décidé de créer une tannerie, il faudrait rechercher comment former au mieux le personnel nécessaire.
<u>Formation</u> Néant.			
<u>Structure institutionnelle</u> Néant.			
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.			
<u>Techniques de l'exportation</u> Pas de renseignements.			

KENYA

RESUME

Grâce à son réseau de collecte concurrentiel, le Kenya arrive à récupérer une proportion élevée de cuirs et peaux d'origine locale, soit un million de peaux de bovin et 3,1 millions de peaux de chèvre et de mouton par an, ce à quoi s'ajoutent actuellement des importations non enregistrées de peaux en provenance de pays voisins (bovins : 500 000; chèvres et moutons : 1,5 million).

Jusqu'à une époque assez récente, les tanneurs locaux n'étaient guère incités à traiter les cuirs et peaux en vue de leur exportation, si bien que l'utilisation des capacités des tanneries orientées vers l'exportation était faible et les exportations des peaux brutes importantes.

Par le passé, le secteur kényen des tannages était dominé par deux grandes tanneries : la tannerie BATA qui traitait chaque année jusqu'à 200 000 peaux destinées à la manufacture de chaussures de la société et la Bulleys Tannery avec une capacité annuelle de traitement de 300 000 peaux de bovin (66 % en croûte et 33 % finies environ) et de près de 3 millions de peaux de chèvre et de mouton (en bleu pour la plupart). A cette production s'ajoutait celle de petites tanneries d'une capacité totale de près de 2,5 millions de peaux de chèvre et de mouton traitées en bleu. A l'exception de la tannerie BATA, les activités de tannage étaient axées sur l'exportation : peaux de bovin en bleu et en croûte, peaux de chèvre et de mouton en bleu.

Les installations de tannage existantes permettent de traiter 60 % des peaux de bovins locaux (35 % finies, 25 % en bleu ou en croûte) et 177 % des peaux de chèvres et de moutons locaux (en bleu pour la plupart), et l'industrie kényenne du cuir est donc largement tributaire d'importations non enregistrées de peaux.

La majoration, à partir de la mi-juillet 1983, des droits d'exportation frappe les peaux et cuirs bruts (40 % de la valeur f.o.b.) devrait contribuer à une meilleure utilisation des capacités de production et à un traitement plus poussé des matières premières. Dans ces conditions, d'excellentes perspectives semblent s'ouvrir à une nouvelle tannerie qui doit être mise en service fin 1985 pour assurer le traitement de quelque 200 000 peaux de bovin par an jusqu'à l'état de cuir fini.

Par sa capacité de production de 10 000 paires par jour, la fabrique BATA domine le secteur de la chaussure et, disposant de sa propre tannerie, ne connaît pas les problèmes que l'impossibilité de se procurer en quantité suffisante du cuir fini de bonne qualité pose à la plupart des autres fabriques de chaussures.

Le traitement plus poussé des peaux jusqu'à l'état de produit en croûte ou fini destiné à l'exportation permettra peut-être aux manufactures de chaussures de disposer en plus grande quantité de cuir fini de meilleure qualité.

La récente installation, avec l'aide de l'ONUDI, d'un laboratoire de contrôle de la qualité du cuir au KIRDI devrait favoriser l'avance systématique du secteur vers la production de cuirs et de produits finis.

## PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

KENYA

## PROFIL DU SECTEUR

## JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<u>Cuir et peaux</u> (en milliers)	Production nationale en 1982	Importations non enregistrées (estimation)	Disponibilités totales	
Bovins	1 088	530	1 580	La majeure partie des peaux sont actuellement exportées à l'état brut. Les mesures prises en 1982 pour décourager les exportations (droits d'exportation différentiels) pourraient considérablement réduire les exportations de peaux brutes.
Chèvres et moutons	3 070	1 500	4 570	
Selon certains rapports récents (LEATHER, juillet 1985), la récente sécheresse pourrait avoir réduit de moitié le nombre des animaux vivants.				
<u>Tanneries : capacité et production</u> Principales tanneries : Bulleys - capacité annuelle : 300 000 peaux de bovin (en croûte ou finies) et 3 millions de peaux de mouton et chèvre (en bleu essentiellement) BATA - capacité annuelle : 200 000 peaux (finies pour la plupart, destinées aux fabriques de chaussures de la société). Capacité totale (compte tenu d'autres tanneries) : 600 000 peaux de bovin et 5,5 millions de peaux de chèvre et mouton par an. Une nouvelle tannerie produisant 2 à 300 000 cuirs finis par an doit entrer en service en 1986.				Le secteur du tannage des peaux de mouton et chèvre dépend dans une très large mesure des importations provenant d'autres pays car ses capacités dépassent de loin les disponibilités locales en matières premières.
<u>Chaussures : capacité et production</u> Les capacités journalières de fabrication de chaussures en cuir sont les suivantes : BATA : 10 000 paires; Tigre (société kényenne à 100 %) : 2 000 paires; autres petites fabriques : environ 1 500 paires au total. Capacité totale de production de chaussures en cuir : 3,3 millions de paires par an. Production en 1982 : 1,6 million de paires.				A l'exception de BATA, toutes les manufactures de chaussures se plaignent des problèmes posés par l'approvisionnement irrégulier en cuir.
<u>Éléments de chaussures</u> BATA fabrique presque tous les éléments nécessaires, les autres entreprises en importent la majeure partie.				
<u>Articles en cuir</u> Un certain nombre d'unités artisanales permettent de satisfaire la demande locale et celle des touristes. De plus grandes unités à caractère industriel ont récemment été mises en service.				
<u>Produits chimiques</u> Des produits chimiques d'usage général et l'écorce d'acacia sont obtenus dans le pays, les autres produits chimiques et d'appoint sont importés (problèmes relatifs à l'obtention de licences d'importation, etc.).				
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Toutes les techniques modernes de tannage et de fabrication de chaussures sont connues et employées.				Plusieurs grandes entreprises (tannage et chaussures) ont des partenaires étrangers qui les tiennent au courant des techniques les plus récentes.
<u>Formation</u> Centre de formation établi de longue date au sein du Service vétérinaire et ayant bénéficié de l'aide de la FAC; stages de formation à l'amélioration des peaux et des cuirs et aux techniques fondamentales de tannage et de fabrication d'articles en cuir. Laboratoire de contrôle de la qualité des cuirs établi au KIPDI avec l'aide de l'ORUDI, atelier pilote en cours d'installation.				
<u>Structure institutionnelle</u> ANITT - Institut de formation (voir ci-dessus). KIPDI - Recherche et développement, contrôle de la qualité, services de vulgarisation destinés à l'industrie du tannage. KES - Bureau des normes.				
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Droits d'exportation en vigueur à partir de juillet 1983 (calculés à partir des valeurs f.o.b.) : Peaux et cuirs bruts : 40 % Peaux et cuirs picklés : 15 % Peaux et cuirs en bleu : 5 % Peaux et cuirs en croûte : 1 %				On s'attend que les nouveaux droits d'exportation inciteront rapidement l'industrie à pousser plus avant les opérations de traitement et à réduire les exportations de peaux brutes.
<u>Techniques de l'exportation</u> Les grandes entreprises ont acquis de l'expérience auprès de leurs partenaires étrangers. Quelques entreprises kényennes à 100 % ont encore un savoir-faire limité dans ce domaine.				

LESOTHO

RESUME

Le cheptel du Lesotho est relativement important : 600 000 à 700 000 bovins, 1,2 million d'ovins et 900 000 caprins. Mais alors que la Lesotho National Development Corporation (LNDC) évalue à 120 000 bovins, 310 000 moutons et 184 000 chèvres le nombre total de bêtes abattues, le nombre effectif de peaux récupérées chaque année serait le suivant : 50 000 peaux de bovin et 200 000 peaux de chèvre et mouton. La conservation étant considérée comme médiocre et les possibilités de commercialisation limitées, la majeure partie des peaux sont directement exportées par les bouchers et les commerçants locaux en petits lots qui rapportent peu. Un nouvel abattoir devrait fonctionner à plein à la fin du premier semestre de 1985 et fournir quelque 23 000 peaux de bovin et 46 000 peaux de mouton et de chèvre supplémentaires par an.

Une tannerie de rasons bien établie fonctionne depuis quelques années; elle produit quelque 600 peaux suédées ou double face par jour et les transforme ensuite en articles en cuir (cuir pour automobiles et vêtements) dont la plupart sont exportés vers l'Afrique du Sud. Les années dernières, cette entreprise aurait quelque peu négligé l'entretien de ses installations qui devraient être remises en état.

La LNDC recherche des bailleurs de fonds pour créer une tannerie industrielle pouvant transformer en cuir fini 200 à 500 peaux par jour; un autre organisme para-étatique essaie d'inciter un certain nombre de petites tanneries rurales dispersées à assurer le traitement partiel de peaux qui seraient ensuite dirigées vers une tannerie centrale chargée du finissage. Il n'est toutefois pas certain que les matières premières disponibles permettent l'exécution des deux projets envisagés.

Au moins deux manufactures industrielles de chaussures seraient en service. La plus ancienne, dont la capacité atteindrait 2 000 paires de chaussures par jour, fabriquerait des empeignes destinées principalement à l'exportation, du fait peut-être de l'étroitesse relative du marché intérieur de la chaussure et des dispositions relatives au libre-échange appliquées dans le cadre de l'Union douanière d'Afrique australe.

Il semble y avoir un besoin urgent d'aide extérieure pour améliorer les méthodes de dépouille et de conservation, organiser le marché des peaux et des cuirs bruts, intensifier la récupération des peaux et des cuirs de meilleure qualité et asseoir aussi sur une base solide une éventuelle tannerie future.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

LESC2FO

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES

<p><u>Quirs et peaux</u> (en milliers) Les statistiques concernant le secteur (qui sont médiocres) se présentent comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Troupeaux</th> <th>Prélevement 1981 (Estimations de la FAO)</th> <th>Abattages officiels (ministère de l'Agriculture)</th> <th>Collecte des peaux (rapport LMDO)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ovins 64700</td> <td>74</td> <td>2</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>Ovins 1200</td> <td>34</td> <td>34</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>Lapins 300</td> <td>225</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Troupeaux	Prélevement 1981 (Estimations de la FAO)	Abattages officiels (ministère de l'Agriculture)	Collecte des peaux (rapport LMDO)	Ovins 64700	74	2	80	Ovins 1200	34	34	200	Lapins 300	225			<p>Les peaux sont, pour la plupart, collectées, salées en vert ou à sec ou séchées et exportées en petits lots par les bouchers, etc. vers les pays voisins. La mise en service, au milieu de 1985, d'un nouvel abattoir devrait assurer un approvisionnement accru et plus régulier en peaux.</p>
Troupeaux	Prélevement 1981 (Estimations de la FAO)	Abattages officiels (ministère de l'Agriculture)	Collecte des peaux (rapport LMDO)														
Ovins 64700	74	2	80														
Ovins 1200	34	34	200														
Lapins 300	225																
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> La seule tannerie d'importance est la Maluti Tannery qui transforme chaque jour jusqu'à 600 rasons en peaux suédées et double face destinées à diverses fabrications dans la manufacture qui lui est associée.</p>	<p>La majeure partie des rasons traités à la tannerie sont importés d'Afrique du Sud. La LMDO cherche des partenaires pour une tannerie traitant de 200 à 500 peaux par jour.</p>																
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> Il existerait à Marutsoe une manufacture de chaussures d'une capacité de 2 000 paires par jour. Elle fabriquerait essentiellement des empeignes pour l'Afrique du Sud. Une autre manufacture de chaussures aurait été en construction en 1985.</p>	<p>Les besoins actuels du secteur de la chaussure, qui s'élevaient à 45 000 m<sup>2</sup> de cuir à dessus grainé pour empeignes et à 25 500 m<sup>2</sup> de cuir suédé et soif, sont couverts par des importations.</p>																
<p><u>Éléments de chaussures</u> La nouvelle manufacture de chaussures qui vient d'être créée serait dotée d'une unité mécanisée fabriquant des semelles premières, semelles de marche, fausses trépointes, trépointes, etc.</p>																	
<p><u>Articles en cuir</u> Cuir pour automobiles, vestes en cuir, bottoufles, tapis, etc., fabriqués à partir de rasons par la société Maluti Skin Products, essentiellement pour l'exportation.</p>	<p>L'UNUDI a fourni une assistance pour l'amélioration de la qualité des rasons, ainsi que pour la conception et le découpage des patrons. Une assistance complémentaire pour améliorer la gestion et le contrôle financier pourrait être nécessaire.</p>																
<p><u>Produits chimiques</u> Tous importés.</p>																	
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Disponible pour le traitement des rasons. Chaussure : techniques obtenues par l'intermédiaire d'associés dans le cadre de coentreprises.</p>																	
<p><u>Formation</u></p>	<p>La nouvelle tannerie rendrait nécessaire une formation aux techniques du cuir.</p>																
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>																	
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Non précisé. Membre de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe et l'Union douanière d'Afrique australe.</p>																	
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Expérience en matière d'articles en rason, d'empeignes et de chaussures en cuir. Exportation destinées essentiellement à l'Afrique du Sud.</p>																	

LIBERIA

RESUME

Il n'existe, selon les renseignements disponibles, ni tannerie industrielle ni manufacture d'articles en cuir au Libéria. L'ONUDI ne dispose pas non plus de renseignements sur les peaux et les cuirs bruts et ne peut donc évaluer avec précision le potentiel de ce secteur.

Même si la totalité des peaux résultant des abattages déclarés étaient mises à la disposition de l'industrie du cuir (évaluation approximative 140 000 m<sup>2</sup>), ce volume n'assurerait pas, selon certaines autorités, la viabilité d'une tannerie entièrement mécanisée. On pourrait cependant envisager la création éventuelle d'une unité "à bon marché" très peu mécanisée.

Il faut aussi signaler que, dans deux pays voisins, près de 60 % des peaux de bovin sont destinées à la consommation humaine; si la situation était la même au Libéria, les peaux brutes restantes ne suffiraient pas pour approvisionner une tannerie en matières premières.

Il paraît nécessaire d'envoyer au Libéria une mission d'enquête de courte durée pour déterminer les quantités de peaux brutes disponibles et étudier si la création d'une tannerie y est possible; on a défini les grandes lignes d'un projet conçu à cet effet.

A titre de solution de rechange, on pourrait également étudier la possibilité de créer une tannerie régionale en association avec des pays voisins qui ne disposent eux aussi que de petites quantités de peaux (Sierra Leone, etc.).

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

LIBERIA

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers) - Rapport de la FAO, 1953. Taux d'exploit-                  Importation                  tion calculé au                  trouveau national</p>				<p>On ignore si le nombre d'abattages correspond au nombre de peaux disponibles puisque dans les pays voisins la majeure partie de ces peaux sont destinées à l'alimentation humaine.</p>
<p><u>Animaux vivants</u></p>	<p><u>d'animaux vivants</u></p>	<p><u>Abattage</u></p>	<p><u>trouveau national</u></p>	
<p>Bovins 42</p>	<p>25</p>	<p>31</p>	<p>14 %</p>	<p>Même si les peaux de tous les animaux abattus étaient récupérées, elles ne permettraient pas l'exploitation rentable d'une tannerie de type industriel. Il conviendrait toutefois d'étudier la possibilité d'installer une tannerie en collaboration avec les pays voisins qui sont dans une situation analogue.</p>
<p>Ovins 232</p>	<p>8</p>	<p>63</p>	<p>1 28 %</p>	
<p>Caprins 233</p>	<p>1</p>	<p>73</p>	<p></p>	
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Aucune tannerie industrielle ne semble exister.</p>				<p>Des possibilités analogues existent peut-être en ce qui concerne la création d'une manufacture de chaussures en association avec des pays voisins.</p>
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> Aucune production/capacité industrielle ne semble exister.</p>				
<p><u>Éléments de chaussures</u> Sans objet.</p>				
<p><u>Articles en cuir</u> Données non disponibles.</p>				
<p><u>Produits chimiques</u> Sans objet.</p>				
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Inexistante à l'échelon industriel.</p>				
<p><u>Formation</u> Sans objet.</p>				
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>				
<p><u>Tarif douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Données non disponibles.</p>				
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Sans objet.</p>				

LIBYE

RESUME

La Libye est un grand importateur d'animaux vivants destinés à l'abattage : environ 200 000 bovins et quelque 2 à 3 millions de moutons en 1983. Le total des peaux collectées dans ces conditions est de loin supérieur à celui qui provient de l'abattage d'animaux élevés dans le pays. Au cours des années écoulées, l'offre de peaux a dépassé les capacités de tannage et le surplus a été exporté à l'état brut. En Libye, la qualité des peaux est variable : celles qui proviennent d'animaux importés d'Europe sont en général relativement grandes et sans défaut alors que celles qui proviennent de l'abattage d'animaux élevés dans le pays sont plus petites et souvent déclassées par suite de défauts affectant la fleur.

La grande tannerie de peaux de bovin établie à Tajoura depuis déjà un certain temps transforme en cuir fini quelque 80 000 peaux par an (300 000 m<sup>2</sup>). Une nouvelle tannerie aurait été créée à Benghazi pour assurer le traitement annuel de 1,2 million de peaux d'ovins (465 000 m<sup>2</sup>), une moitié en croûte et l'autre en cuir fini. L'excédent de l'offre de peaux de bovin et de peaux d'ovins et de caprin devrait permettre de poursuivre le développement du secteur.

Au début des années 80, la capacité des usines de chaussures s'élevait à 3 ou 4 millions de paires par an. Près de 10 millions de paires de chaussures étaient importées chaque année pour satisfaire la demande intérieure. Toutefois, des programmes de développement devaient permettre d'accroître considérablement la capacité de production du secteur et de réduire les besoins d'importation.

Le gouvernement envisagerait de créer un laboratoire de contrôle de la qualité des cuirs et des chaussures et la demande éventuelle d'une aide extérieure (ONUDI) à cet effet est à l'étude.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

LIVYE

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<u>Cuir et peaux</u>	(en milliers)		Animaux vivants	Total de	Au début des années 80, l'offre de peaux dépassait les capacités de tannage et l'exportation de l'étranger l'essentiellement des peaux d'animaux élevés dans le pays était favorisée. Les peaux de bovin importées d'Europe, de plus grandes dimensions et en bon état, étaient retenues pour le tannage.
1983	Animaux vivants	Collecte estimée	importés pour l'abattage	la production	
Bovins	200	40	200	240	
Ovins	4 300	1 440	2 300	3 740	
Caprins	1 500	450	-	150	
<u>Tanneries : capacité et production</u> La capacité de la principale tannerie de peaux de bovin établie à Tajoura est d'environ 80 000 peaux, soit 300 000 m <sup>2</sup> par an; production de 250 000 m <sup>2</sup> approximativement. On croit savoir qu'une nouvelle tannerie de peaux d'ovins et de caprin a été établie à Benghazi pour traiter annuellement 1,2 million de peaux de chèvre et de mouton, soit 550 000 m <sup>2</sup> (50 % en croûte, 50 % finis).					
<u>Chaussures : capacité et production</u> En 1980, la capacité de production de chaussures en cuir était d'environ 3,5 millions de paires par an et la production de 2,5 à 3 millions de paires par an. Plusieurs nouvelles usines de chaussures d'une capacité totale de 4 000 paires/jour (2 million de paires par an) auraient été construites.					Il ressort des renseignements disponibles que le total des importations annuelles de chaussures aurait atteint 10 millions de paires.
<u>Éléments de chaussures</u> Importés pour la plupart à l'exception de ceux qui peuvent être fabriqués à partir de syndermé. Une usine fabriquant ce produit travaille en liaison avec la tannerie de Tajoura.					
<u>Articles en cuir</u> Situation inconnue.					
<u>Produits chimiques</u> Importés pour la plupart.					
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Les techniques courantes de la tannerie et de la chaussure sont toutes appliquées.					
<u>Formation</u> Il n'est fait état d'aucune disposition à cet effet.					
<u>Structure institutionnelle</u> Néant.					Les autorités libyennes envisagent actuellement la possibilité de créer un laboratoire de contrôle de la qualité des cuirs et des chaussures, avec l'aide de l'OMCI.
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Aucune indication.					
<u>Techniques de l'exportation</u> Sans objet, à l'exception de celles qui concernent les peaux et cuirs bruts.					

## MADAGASCAR

### RESUME

Madagascar occupe la sixième place en Afrique pour ce qui est de l'importance de son troupeau de bovins, mais le nombre d'ovins et de caprins y est moins important. En 1983, la FAC a évalué comme suit le cheptel de Madagascar : 10 322 000 bovins, 630 000 ovins et 1 750 000 caprins. L'offre potentielle de peaux, qui correspond à celui des abattages, a été évaluée à 1 063 000 peaux de bovin, 157 000 peaux d'ovin et 578 000 peaux de caprin. Le nombre des peaux effectivement collectées est cependant bien inférieur, encore que l'on n'ait aucune donnée fiable à ce sujet. Le pays dispose aussi d'importantes quantités de peaux de crocodile et d'autres animaux exotiques.

Il existe à Madagascar trois tanneries industrielles qui sont loin d'être exploitées à plein. Les chiffres de la production effective ne sont toutefois pas indiqués. Il existe aussi un certain nombre de tanneries artisanales. Le manque de matières premières, de produits chimiques employés pour le tannage et de pièces de rechange semble freiner la production dans ce secteur.

La production de chaussures est assurée par trois usines ainsi que par un certain nombre de petits ateliers fabriquant des articles en cuir sans disposer d'équipement ou de machines appropriées. En 1984, la production totale de chaussures aurait été d'environ 1,7 million de paires, dont 0,5 million en cuir.

Il serait, semble-t-il, de la plus haute importance de faire de nouveaux progrès et d'utiliser de façon plus rationnelle les possibilités offertes (notamment en ce qui concerne les peaux de bovin susceptibles d'être collectées). Des programmes de formation axés sur l'industrie de la chaussure sont en cours de préparation.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

MADAGASCAR

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)</p> <table border="1" data-bbox="323 223 600 340"> <thead> <tr> <th colspan="2">Estimation de la FAO (1983)</th> </tr> <tr> <th>Chertel</th> <th>Abattage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>10 322</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>630</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>1 750</td> </tr> </tbody> </table>	Estimation de la FAO (1983)		Chertel	Abattage	Bovins	10 322	Ovins	630	Caprins	1 750	<p>D'après les indications recueillies, le nombre de peaux de bovin collectées serait très inférieur à ce que l'offre potentielle laisserait prévoir. Quoi qu'il en soit, Madagascar dispose d'une importante source de matière première qui devrait permettre un développement considérable de l'industrie du cuir, à condition que les ressources disponibles soient exploitées de façon optimale.</p>
Estimation de la FAO (1983)											
Chertel	Abattage										
Bovins	10 322										
Ovins	630										
Caprins	1 750										
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Il existe à Madagascar trois tanneries industrielles ainsi qu'un certain nombre de tanneries artisanales. La tannerie la plus importante et la plus ancienne a une capacité de 375 000 peaux de bovins par an, qui n'est en fait que partiellement utilisée. La production des deux tanneries récemment installées n'a pas encore atteint le niveau visé.</p>											
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> Il existe à Madagascar trois usines de chaussures industrielles et un certain nombre de petites fabriques de chaussures artisanales. La production totale de chaussures aurait été en 1984 d'environ 1,7 million de paires dont 1,5 million en cuir. On estime que les capacités ne sont exploitées qu'à 50 %.</p>											
<p><u>Éléments de chaussures</u> Les deux plus grandes usines de chaussures fabriquent certains éléments pour leurs propres besoins. Les autres doivent importer pratiquement tous les éléments et produits auxiliaires nécessaires. Ces importations sont toutefois limitées par un système de contingentement.</p>											
<p><u>Articles en cuir</u> Une des grandes tanneries est dotée d'un service fabriquant des gants à usage industriel. La plupart des autres ateliers de fabrication d'articles en cuir sont toutefois de type artisanal. La production est essentiellement axée sur le marché intérieur et les ventes aux touristes.</p>											
<p><u>Produits chimiques</u> Apparemment, la plupart des produits chimiques utilisés par les tanneries sont importés.</p>											
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Les tanneries en service ont l'expérience des techniques de tannage; de même les usines de chaussures pour leur spécialité.</p>											
<p><u>Formation</u> Il existe des possibilités de formation en entreprise dans l'industrie du cuir ainsi que dans celle de la chaussure.</p>											
<p><u>Structure institutionnelle</u> Il n'existe à l'heure actuelle aucune institution spécialement consacrée à l'industrie de la chaussure. L'assistance de l'ONUDI que l'on envisage d'obtenir dans ce domaine pourrait être l'embryon d'un centre de développement et de formation de cette industrie.</p>											
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> On ne dispose d'aucun renseignement récent à ce sujet.</p>											
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Aucune indication.</p>											

MALAWI

RESUME

Au Malawi, le troupeau de bovins s'est rapidement développé au cours des 20 dernières années pour passer de 350 000 bêtes au début des années 60 à plus de 870 000 en 1981 (4,3 % par an), ce qui correspond à un taux de prélèvement de loin inférieur au taux de reproduction.

Les taux de collecte des peaux (9,9 % pour les bovins, 3,5 % pour les ovins et 6,3 % pour les caprins) sont très sensiblement inférieurs à ceux d'autres pays où les conditions d'élevage sont semblables.

La faiblesse du taux de collecte est peut-être due entre autres à la modicité des prix que verse au producteur primaire la Cold Storage Company (CSC) qui a le monopole dans ce domaine, mais assure essentiellement la collecte à partir de grands centres. Aucune tannerie n'existant dans le pays, la possibilité de développer ce secteur a régulièrement été envisagée au cours des 20 dernières années. L'un des principaux obstacles reste toutefois la faible quantité de matières premières d'origine intérieure : le total des peaux actuellement collectées dans le pays représenterait quelque 214 000 m<sup>2</sup> de cuir par an, c'est-à-dire à peine de quoi couvrir les besoins minimums d'une tannerie industrielle. Les perspectives de réussite économique d'une tannerie nouvelle seraient bien meilleures si les taux de prélèvement, et donc de collecte des peaux, étaient accrus ou si des arrangements pouvaient être conclus avec des pays voisins disposant d'un excédent de peaux. On étudierait actuellement la possibilité d'établir une tannerie en bleu; ce projet semble rationnel car la demande actuelle de cuir fini (environ 14 000 peaux par an - Bata Shoe Co.) ne justifierait pas la mise en place d'une section de finissage entièrement mécanisée.

La production de la Bata Shoe Company qui dépasse un million de paires de chaussures par an (plus de 200 000 paires de chaussures en cuir) couvre la principale demande du secteur. Grâce à l'application de droits protecteurs, cette société a accru sa production de plus de 5 % par an ces dernières années. Elle importe pratiquement la totalité des éléments dont elle a besoin.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

MALAWI

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peau</u> Selon une récente étude de l'ONU, la situation serait la suivante : (en milliers)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Animaux vivants</th> <th>Abattoirs déclarés</th> <th>Taux de collecte apparent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins 870</td> <td>56</td> <td>6,5 %</td> </tr> <tr> <td>Ovins 85</td> <td>3</td> <td>3,5 %</td> </tr> <tr> <td>Caprins 118</td> <td>45</td> <td>6,3 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>La CSC a le monopole de l'achat des peaux :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Prix payé au producteur primaire</th> <th>Valeur à l'exportation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>1,8 K par peau</td> <td>3,2 K par peau</td> </tr> <tr> <td>Ovins et caprins</td> <td>0,3 K par peau</td> <td>2,3 K par peau</td> </tr> </tbody> </table>	Animaux vivants	Abattoirs déclarés	Taux de collecte apparent	Bovins 870	56	6,5 %	Ovins 85	3	3,5 %	Caprins 118	45	6,3 %		Prix payé au producteur primaire	Valeur à l'exportation	Bovins	1,8 K par peau	3,2 K par peau	Ovins et caprins	0,3 K par peau	2,3 K par peau	<p>Peaux actuellement exportées à l'état brut : salées lorsqu'elles proviennent des grands abattoirs, séchées lorsqu'elles sont collectées dans l'arrière-pays. Les quantités de matières premières disponibles sont insuffisantes pour alimenter une installation de tannage entièrement mécanisée.</p>
Animaux vivants	Abattoirs déclarés	Taux de collecte apparent																				
Bovins 870	56	6,5 %																				
Ovins 85	3	3,5 %																				
Caprins 118	45	6,3 %																				
	Prix payé au producteur primaire	Valeur à l'exportation																				
Bovins	1,8 K par peau	3,2 K par peau																				
Ovins et caprins	0,3 K par peau	2,3 K par peau																				
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Aucune activité de tannage n'est connue à l'exception du traitement à l'alun de quelques peaux "avec poils". Aucune tradition rurale de tannage.</p>	<p>La société BATA importerait annuellement quelque 32 500 m<sup>2</sup> de cuirs finis, soit l'équivalent d'environ 14 000 peaux de bovin par an. La possibilité de créer une tannerie est sérieusement à l'étude.</p>																					
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> La production de la Bata Shoe Co. s'élèverait à environ un million de paires de chaussures par an dont 220 000 paires en cuir.</p>	<p>Ces dernières années entre 60 et 110 000 paires de chaussures en cuir ont été importées chaque année (moyenne annuelle entre 1976 et 1980 : 82 000 paires).</p>																					
<p><u>Éléments de chaussures</u> Aucune donnée disponible. Importés probablement pour la plupart.</p>																						
<p><u>Articles en cuir</u> Quelques rares articles artisanaux seraient fabriqués à partir de peaux de mouton et de chèvre brutes. Les produits de la Leather Luggage Manufacturing Ltd. de Blantyre sont essentiellement fabriqués en matériaux synthétiques.</p>																						
<p><u>Produits chimiques</u> Les matières végétales employées pour le tannage seraient localement disponibles (gousses d'Acacia nilotica et écorces d'autres essences semblables), mais elles ne sont pas exploitées faute d'activités de tannage.</p>	<p>En cas de création d'une tannerie, il faudrait importer la plupart des produits chimiques.</p>																					
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Tannage : néant. Chaussures : à la Bata Shoe Co.</p>																						
<p><u>Formation</u> Tannage : néant. Chaussures : la société BATA organise d'importants stages de formation à l'intention de son personnel.</p>	<p>En cas de création d'une tannerie, il faudrait prévoir une formation aux techniques des industries du cuir.</p>																					
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>																						
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Droits à l'importation sur les machines, les pièces de rechange et les produits chimiques : 20,6 % Droits à l'importation sur les chaussures et les articles en cuir : 66 % Taxes diverses perçues sur les exportations de matières premières. Membre de la SADCC et de la ZEP.</p>																						
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Exportation de cuirs et peaux bruts seulement.</p>																						

MALI

RESUME

Avec plus de 5 millions de bovins et quelque 13 millions d'autres ruminants, le Mali dispose d'un des plus riches cheptels d'Afrique. On pourrait en conclure que les peaux brutes pourraient servir de base à un important secteur du cuir. Or, le volume commercialisé de ces matières premières ne représente que 25 % des quantités escomptées. Il n'est pas possible de déterminer si le reste est perdu, utilisé par des tanneurs ruraux ou s'il fait l'objet d'exportations non déclarées.

Il existe au Mali deux tanneries industrielles. La première, qui est une entreprise d'Etat (TAMALI), produit actuellement une quantité limitée de cuirs de bovin tannés en bleu et exportés vers la Chine dans le cadre d'un accord bilatéral avec ce pays. L'autre, la TAPROMA, qui est une entreprise privée, ne fonctionne pas actuellement. Le volume des peaux tannées et exportées, dont le détail figure dans le tableau ci-joint, ne représente que 1 à 2 % des peaux qui devraient normalement être disponibles. Le nombre des entreprises artisanales n'est pas connu.

La chaussure en cuir ne fait pas l'objet d'une production industrielle dans le pays pour le moment, mais les importations de chaussures ne sont soumises à aucune restriction. Seules des entreprises artisanales, situées dans diverses parties du pays, fabriquent des chaussures en cuir de type simple pour les besoins locaux. D'autres ateliers artisanaux fabriquent différents articles en cuir pour le marché local et pour le tourisme.

Pour faciliter l'essor de l'ensemble du secteur du cuir au Mali, il faudrait améliorer la qualité des peaux brutes et accroître le taux de collecte de ces matières premières. A cet effet, on pourrait penser à un programme international d'assistance technique spécialement consacré à cette activité.

Il ne semble toutefois pas y avoir lieu de recommander pour le moment un programme international d'assistance technique visant le secteur de l'industrie du cuir puisque la tannerie d'Etat bénéficie actuellement d'une assistance technique bilatérale et que l'autre tannerie est une entreprise privée.

On pourrait en revanche envisager, pour rationaliser et intensifier l'exploitation des tanneries existantes, d'accroître l'assistance bilatérale accordée à la tannerie TAMALI et de faire en sorte que la TAPROMA trouve un associé étranger dans le cadre d'un accord de coentreprise.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

MALI

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peaux</u> Important secteur de l'élevage et des cuirs. En milliers (moyenne 1981/83).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Animaux vivants</th> <th>Abattage</th> <th>Exportation de peaux brutes et en bleu</th> <th>(en bleu)</th> <th>Peaux manquantes</th> <th>Pourcentage de collecte des peaux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins 5 300</td> <td>32-</td> <td>164</td> <td>6</td> <td>160</td> <td>51 %</td> </tr> <tr> <td>Ovins 6 400</td> <td>1 783</td> <td>145</td> <td>9</td> <td>1 638</td> <td>8 %</td> </tr> <tr> <td>Caprins 7 250</td> <td>1 762</td> <td>325</td> <td>3</td> <td>1 436</td> <td>19 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les exportations recensées d'animaux sur pied s'élèvent à 300 000 bovins et plus de 300 000 autres ruminants par an.</p>	Animaux vivants	Abattage	Exportation de peaux brutes et en bleu	(en bleu)	Peaux manquantes	Pourcentage de collecte des peaux	Bovins 5 300	32-	164	6	160	51 %	Ovins 6 400	1 783	145	9	1 638	8 %	Caprins 7 250	1 762	325	3	1 436	19 %	<p>La faiblesse du taux de collecte des peaux est peut-être due à une certaine consommation humaine et à l'exportation non recensée d'un volume considérable de peaux à l'état brut vers les pays voisins.</p>
Animaux vivants	Abattage	Exportation de peaux brutes et en bleu	(en bleu)	Peaux manquantes	Pourcentage de collecte des peaux																				
Bovins 5 300	32-	164	6	160	51 %																				
Ovins 6 400	1 783	145	9	1 638	8 %																				
Caprins 7 250	1 762	325	3	1 436	19 %																				
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Deux tanneries industrielles.</p> <p><b>TAMALI</b> - Entreprise d'Etat bénéficiant d'une assistance bilatérale de la République populaire de Chine. Créée en 1970; a suspendu sa production en 1974 pour la reprendre en 1984 avec l'assistance de la République populaire de Chine pour la production de cuir de bovin en bleu.</p> <p><b>TAPROMA</b> - Entreprise privée bien équipée mais ne fonctionnant pas pour le moment.</p> <p>La majeure partie de la demande locale est satisfaite par les tanneries rurales.</p>	<p>En les quantités de peaux brutes disponibles, l'avenir des tanneries existantes devrait être assuré dans la mesure où les conditions économiques et financières en favoriseront l'exploitation. A l'heure actuelle, la capacité installée disponible pour le tannage en bleu et pratiquement inexploitée est la suivante :</p> <p><b>TAMALI</b> 700 000 peaux d'ovins et 50 000 peaux de bovin de caprin par an</p> <p><b>TAPROMA</b> 500 000 peaux d'ovins et 50 000 peaux de bovin de caprin par an</p>																								
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> Une usine mécanisée qui ne fonctionne actuellement pas faute de cuir fini ou de débouchés pour le type de chaussures qu'elle fabrique, est rattachée à la tannerie de TAMALI. Les BESOINS LOCAUX EN CHAUSSURES SONT ASSURES PAR LES CORDONNIERS LOCAUX.</p>	<p>L'importation de chaussures fermées du type occidental est libre.</p>																								
<p><u>Éléments de chaussures</u> Utilisation nulle à l'échelon industriel.</p>																									
<p><u>Articles en cuir</u> La demande locale, dont le volume reste faible, est couverte par des artisans.</p>																									
<p><u>Produits chimiques</u> Importés en totalité par les tanneries industrielles. Les tanneurs ruraux emploient des matériaux locaux.</p>																									
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u></p>	<p>Fournie par la République populaire de Chine à la tannerie d'Etat dans le cadre d'un accord bilatéral. Possibilité de coentreprise pour aider la TAPROMA.</p>																								
<p><u>Formation</u> En entreprise seulement.</p>	<p>Fournie par la République populaire de Chine à la tannerie d'Etat dans le cadre d'un accord bilatéral. Possibilité de coentreprise pour aider la TAPROMA.</p>																								
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>																									
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Importation libre de chaussures fermées de type occidental.</p>	<p>Découragent la production locale.</p>																								
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Limitées. Exportation bilatérale de cuir de bovin en bleu et à celle, non contrôlée, de peaux d'ovins et de caprin en bleu également vers l'Afrique du Nord.</p>																									

MAROC

RESUME

Le Maroc dispose d'un très important cheptel (ovins, notamment). Il ressort des évaluations de la FAO qu'en 1983 ce cheptel comprenait 3 millions de bovins, 15 millions d'ovins et 6,3 millions de caprins. Le nombre d'animaux abattus la même année est évalué à 0,8 million de bovins, 4,9 millions d'ovins et 2,2 millions de caprins.

Le secteur du tannage, assez développé, comprend quelque 20 tanneries industrialisées dont la capacité annuelle de production est de 4 500 000 m<sup>2</sup>, indépendamment d'une importante activité de tannage artisanal. Afin de soutenir ses activités de tannage, le Maroc importe de grosses quantités de peaux de bovin, d'ovin et de caprin (en 1982, par exemple, les importations de peaux brutes ont représenté 11,3 millions de dollars des Etats-Unis). Le secteur s'est développé au point que l'exportation des cuirs est interdite afin que la totalité des matières premières disponibles soit entièrement transformée sur place et que la valeur ajoutée soit maximisée.

Le secteur de la chaussure comprend quelque 60 usines auxquelles s'ajoute le secteur artisanal. La production totale de chaussures aurait été de 24 millions de paires dans l'année 1981 dont 5 millions en cuir.

Les sous-secteurs des articles en cuir et des vêtements en cuir sont actifs et chacun compte 15 usines en service.

Le développement du secteur ressort de la valeur élevée des exportations qu'il réalise :

Exportations en 1983 - chaussures en cuir	35,7 millions de dollars E.-U.
vêtements en cuir	17,7 millions de dollars E.-U.
autres articles en cuir	4,7 millions de dollars E.-U.

Le secteur étant solidement établi et fonctionnant de façon satisfaisante, une aide extérieure ne semble guère nécessaire.

Il semble toutefois que le renforcement de l'Institut du cuir et des textiles de Fès ainsi que le développement de la production locale de certains éléments destinés aux industries de la chaussure et des articles en cuir permettraient d'améliorer encore les résultats. La meilleure manière d'y parvenir serait peut-être d'avoir recours respectivement à une assistance bilatérale et à des accords de coentreprise.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

MAPCC

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES

<u>Cuir et peau</u> (en milliers)			Quelque 15 000 bovins vivants ont été importés en 1983.	Il est nécessaire d'importer des peaux de bovin, notamment pour couvrir les besoins de l'industrie du cuir. Ces matières premières sont adressées en franchise lorsqu'elles sont utilisées pour la fabrication d'articles destinés à l'exportation.
<u>Estimations de la FAO (1983)</u>				
	<u>Chèvre</u>	<u>Abattage</u>		
Bovins	3 000	510		
Chèvres	15 000	4 950		
Caprins	6 370	2 200		
Chameaux	240	Non disponible		
<u>Tanneries : capacité et production</u> L'industrie marocaine du cuir est assez développée; elle compte une vingtaine de tanneries industrielles dont la production annuelle totale est évaluée à 4 500 000 m <sup>2</sup> . Il existe en outre un important secteur de tannage artisanal dont la capacité de production est toutefois difficile à déterminer.				Les cuirs finis sont importés en franchise lorsqu'ils servent à la fabrication d'articles destinés à l'exportation.
<u>Chaussures : capacité et production</u> Il existe plus de 60 usines de fabrication de chaussures ainsi qu'un nombre considérable de petits ateliers et entreprises artisanales. En 1981, la production totale de chaussures aurait été de 24 millions de paires dont 5 millions en cuir.				
<u>Éléments de chaussures</u> On ne dispose d'aucun renseignement récent à ce sujet. On suppose toutefois qu'une partie de ces éléments sont fabriqués localement, les plus complexes étant importés.				La fabrication d'autres éléments pourrait être entreprise.
<u>Articles en cuir</u> Plusieurs usines fabriquent divers types d'articles en cuir, dont certains de très bonne qualité, destinés à l'exportation. La fabrication artisanale est axée sur le marché intérieur et la vente aux touristes. La fabrication de vêtements en cuir, dans laquelle se spécialisent au moins une quinzaine d'entreprises, a pris de l'importance ces dernières années.				
<u>Produits chimiques</u> La plupart des produits chimiques de base qu'emploie l'industrie du tannage sont disponibles localement et les produits chimiques spéciaux de tannage et de finissage sont importés.				
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> On trouve à tous les niveaux l'expérience et le savoir-faire technique concernant le tannage, la chaussure, le vêtement en cuir et les articles en cuir.				
<u>Formation</u> Outre les possibilités de formation en entreprise qui existent dans tous les sous-secteurs de l'industrie du cuir, l'Institut de Fès dispense des cours de formation se situant à différents niveaux et dans les différents domaines spécialisés du secteur.				
<u>Structure institutionnelle</u> Il existe à Fès depuis une vingtaine d'années un institut des cuirs et des textiles qui dispose d'installations pilotes et dispense des cours de formation de qualité ayant notamment pour objet de couvrir les besoins du secteur artisanal en personnel bien formé.				On pourrait envisager de renforcer et de moderniser cet institut.
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Les peaux brutes et les cuirs finis peuvent être importés en franchise au Maroc à condition d'être utilisés pour la fabrication d'articles destinés à l'exportation. Le secteur marocain du cuir est "fermé" en ce sens que seuls les produits finis peuvent être exportés.				
<u>Techniques de l'exportation</u> Disponibles dans tous les sous-secteurs de l'industrie du cuir.				

## MAURITANIE

### RESUME

La Mauritanie dispose d'un important cheptel qui, en 1983, comprenait, d'après les estimations, 1,5 million de bovins, 5 millions d'ovins, 3 millions de caprins et 0,75 million de chameaux. L'offre potentielle devrait être de 140 000 peaux de bovin, 700 000 peaux d'ovin et 520 000 peaux de caprin. Il convient de noter que la Mauritanie exporte de très importantes quantités d'animaux sur pied qui, pour 1983, ont été évaluées à 80 000 bovins et 650 000 ovins et caprins. Le caractère nomade de la population fait qu'il est difficile de collecter les divers types de peaux dont une certaine quantité est probablement utilisée sans autre traitement, un grand nombre étant d'autre part tout simplement perdu.

Il existerait à Kaédi une petite tannerie et des ateliers ruraux de tannage fabriquant les cuirs nécessaires à divers usages locaux. On étudie actuellement de très près l'installation à proximité de Nouakchott d'une nouvelle tannerie industrielle pouvant assurer annuellement le traitement de 65 000 peaux de bovin et d'un total de 250 000 peaux d'ovin et de caprin. La mise en place de cette usine ferait certainement beaucoup pour assurer la fourniture de cuirs de meilleure qualité aux usines locales de fabrication d'articles en cuir et permettrait d'exporter une partie de la production prévue sous forme de cuirs semi-tannés (en bleu ou en croûte).

Il n'existe à l'heure actuelle aucune entreprise industrielle de fabrication de chaussures dans le pays, mais les plans relatifs à l'installation d'une usine de sandales d'une capacité annuelle de 184 000 paires sont déjà avancés.

Pour que ces nouvelles usines puissent fonctionner convenablement, il est de toute évidence nécessaire d'entreprendre un grand programme de formation en entreprise du personnel local et de prévoir une formation de plus longue durée pour les postes clefs. Il est recommandé que cet effort soit fait dans le cadre de la mise en oeuvre d'un grand projet d'assistance technique internationale qui aurait pour objet d'aider le secteur intégré de l'industrie du cuir et de faire en sorte que ce secteur se développe de manière rationnelle et harmonieuse.

Pour permettre d'élaborer une proposition de projet réaliste, il est vivement recommandé que soit entreprise une étude de la situation actuelle de l'ensemble du secteur du cuir en Mauritanie, en recourant à cet effet, pour une courte durée, aux services d'un expert spécialisé dans ce domaine. On trouvera ci-joint les grandes lignes d'un projet correspondant.

## PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

MAURITANIE

## PROFIL DU SECTEUR

## JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<u>Cuir et peaux (en milliers)</u>		<u>Estimations de la FAO (1983)</u>	<u>Abatage</u>	
	<u>Cheptel</u>			
Bovins	1 500	140		
Ovins	5 000	700		
Caprins	3 000	520		
Chameaux	750	Non disponible		
<u>Tanneries : capacité et production</u>			Il existerait à proximité de Kaedi une vieille petite tannerie dont l'état et la production actuels ne sont pas connus. On envisage actuellement de construire à proximité de Nouakchott une nouvelle tannerie industrielle pouvant traiter 65 000 peaux de bovin, 80 000 peaux de chèvre et 175 000 peaux de mouton. Ce projet n'est toujours pas réalisé. Il existe quelques petites tanneries rurales.	
<u>Chaussures : capacité et production</u>			Il existe des entreprises artisanales de fabrication de chaussures en cuir simples mais les besoins nationaux sont en grande partie couverts par les importations qui, en 1982, auraient représenté 470 000 paires de chaussures de tous genres. La création d'une nouvelle usine de fabrication de sandales d'une capacité annuelle de 164 000 paires est sérieusement à l'étude.	
<u>Eléments de chaussures</u>			Aucun renseignement n'est disponible à ce sujet.	
<u>Articles en cuir</u>			Des ateliers artisanaux fabriquent certains des articles en cuir demandés sur le marché intérieur. Leur nombre et l'importance de leur production ne sont pas connus.	
<u>Produits chimiques</u>			Probablement importés si la tannerie de Kaedi fonctionne. Les tanneries rurales utilisent sans doute des produits de tannage d'origine intérieure.	
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u>			Il existe des techniques de tannage mais essentiellement à l'échelon artisanal. Il en est de même des techniques de fabrication de chaussures.	
<u>Formation</u>			Inexistante.	
<u>Structure institutionnelle</u>			Néant.	
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u>			Aucun renseignement n'est disponible à ce sujet.	
<u>Techniques de l'exportation</u>			Aucun renseignement n'est disponible à ce sujet.	

De très importantes quantités d'animaux vivants seraient exportés : 50 000 bovins environ et un total de 650 000 ovins et caprins. L'élevage serait relativement développé. La collecte des peaux est difficile à organiser par suite du caractère nomade des populations. Aucun financement n'ayant encore été obtenu, l'abattoir projeté à proximité de la capitale n'a pas encore été construit.

L'implantation d'une nouvelle tannerie industrielle serait certainement justifiée.

Il semblerait bon de mettre en place une usine locale de fabrication de sandales et d'autres types de chaussures simples afin de freiner les importations actuelles de ces articles.

MOZAMBIQUE

RESUME

a) Remarques : Deux facteurs pèsent lourdement sur les stratégies de développement du Mozambique :

- i) Au moment de l'indépendance, en 1975, les entrepreneurs et cadres supérieurs de gestion ont quitté le pays en masse, ce qui a créé une grave pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et de cadres;
- ii) La guérilla gêne considérablement les communications et les transports entre zones rurales et zones urbaines.

b) Il ressort de l'étude du secteur mozambicain du cuir que ces facteurs sont à l'origine du retard pris par l'industrie : la production de peaux de bovin est tombée de plus de 100 000 à moins de 40 000 pièces par an.

Les tanneries et fabriques de chaussures travaillent à moins de 25 % de leur capacité installée initiale, faute de devises pour acheter les pièces détachées, les produits chimiques et les éléments de chaussure.

Il est possible que le pays dispose de la main-d'oeuvre qualifiée voulue pour exécuter le programme de remise en état nécessaire après le retour à la normale.

Il semble encore prématuré d'avoir recours à l'assistance internationale, mais lorsque la stabilité sera restaurée, c'est sur les points suivants que cette assistance serait le plus utile :

- i) Programme d'assistance pour l'amélioration des peaux grâce au transfert de techniques plus modernes, de dépouille et de conservation, orienté avant tout vers les zones rurales où les peaux ne sont pas collectées actuellement;
- ii) Une équipe de spécialistes de l'outillage des fabriques de chaussures, disposant d'un budget modeste (20 000 dollars peut-être) pour doter chaque fabrique de pièces détachées, pourrait rendre leur capacité initiale à la plupart des usines et attirer ainsi des entrepreneurs disposés à participer à une coentreprise.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

**MOZAMBIQUE**

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTERRES**

<p><b>Cuir et peaux</b> D'après les données de la FAO, la production serait l'environ 250 000 peaux de bovin par an, mais il n'en est collecté que 30 à 40 000 en raison de l'insécurité. Conservation médiocre et nombreuses éraflures.</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Il convient de noter que les consultants de l'OMD ont conclu leur étude du pays en faisant remarquer qu'à cause du banissement qui gêne considérablement les transports entre les zones rurales et les zones urbaines le profil actuel ne correspondait guère à la réalité et à la situation qui s'instaurera une fois la sécurité rétablie. Par suite, il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure un programme intégré pourrait être mis à exécution.</p>	<p>Assistance nécessaire pour améliorer la dépouille et la conservation dans les zones rurales une fois que la situation sera redevenue normale.</p>
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> Une seule tannerie (d'Etat) d'une capacité de 400 peaux de bovin par jour, mais ne produisant qu'à 40 et 50 % de cette capacité faute de matières premières et de devises pour l'achat de produits chimiques. Evaluation fiable impossible étant donné le manque de produits chimiques de tannage essentiels comme le sulfure.</p>		
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> 13 fabriques (d'Etat, privées ou mixtes) d'une capacité allant de 300 à 1 000 paires par jour. N'en produisent pour la plupart que 100 à 200 paires faute de matières premières, d'éléments de chaussures et de pièces détachées pour machines (capacité effective réduite).</p>		<p>Avec un minimum de pièces détachées, la capacité de nombreuses fabriques retrouverait son niveau initial. On cherche à créer des coentreprises pour remettre les fabriques de chaussures en état.</p>
<p><b>Éléments de chaussures</b> Importés pour la plupart; manquent actuellement faute de devises. Grave pénurie; fabrication de chaussures à semelle première de carton.</p>		
<p><b>Articles en cuir</b> Production faible actuellement, priorité étant donnée à la chaussure.</p>		
<p><b>Produits chimiques</b> Pratiquement tous importés; pénurie extrême due au manque de devises. A l'époque de la visite, une tannerie tentait l'épilage sans sulfure de sodium.</p>		
<p><b>Technique (tannerie et chaussures)</b> Tannerie : impossible à évaluer faute de produits chimiques. Chaussure : le style et la présentation générale des chaussures indiquent que les techniques rudimentaires sont connues, mais les matériaux manquent.</p>		
<p><b>Formation</b> Pas d'établissement de formation.</p>		
<p><b>Structure institutionnelle</b> Néant.</p>		
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b> Le Mozambique est membre de la conférence de coordination du développement de l'Afrique australe.</p>		
<p><b>Techniques de l'exportation</b> L'un des principaux objectifs est actuellement que des productions locales se substituent aux importations.</p>	<p>On cherche des partenaires aux fins de coentreprises de fabrication et d'exportation de chaussures de cuir.</p>	

NIGER

RESUME

Le cheptel nigérien, qui compte quelque 3,4 millions de bovins et plus de 10 millions de petits ruminants, est important, mais la proportion des peaux collectées est faible, moins de 50 % des peaux étant effectivement mises sur le marché. La majorité des peaux collectées sont exportées à l'état brut; seules 750 000 peaux de chèvre sont traitées jusqu'au stade en bleu pour l'exportation dans la seule tannerie industrielle du Niger, la SONITAN de Maradi. Une petite tannerie est rattachée au Centre des métiers d'art de Niamey et le pays compte un certain nombre de tanneries artisanales traditionnelles.

Depuis la fermeture de l'usine de chaussures BATA de Niamey, la production nigérienne de chaussures est nulle; en revanche, la fabrication de divers articles en cuir est assez développée, encore qu'elle souffre du manque de cuir ayant subi le tannage voulu.

Pour surmonter ce handicap, il est recommandé d'envisager, par l'intermédiaire de l'ONUDI, un projet d'assistance technique qui permettrait de moderniser la petite tannerie rattachée au Centre des métiers d'art de Niamey en lui fournissant le matériel de finissage nécessaire et les services de spécialistes. L'idée d'agrandir la tannerie SONITAN de Maradi paraît bonne et il faudrait donner toute l'attention voulue au projet prévoyant la création d'une tannerie à Niamey.

Il est aussi recommandé de faire le nécessaire pour mettre en marche le centre des articles en cuir de Maradi.

L'évaluation systématique et coordonnée des données et de la documentation disponibles sur les divers aspects du secteur du cuir serait un bon moyen de favoriser un développement judicieux de l'ensemble du secteur.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

NIGER

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES**

<b>Quirs et peaux</b> Chiffres moyens pour les années 1961 à 1964 (en milliers)						Les pertes apparentes de matières premières peuvent être dues en partie aux exportations non enregistrées vers les pays voisins.
<u>Chèvre:</u>	<u>Abattages</u>	<u>Exportations de peaux brutes</u>	<u>Exportations de cuir en bleu</u>	<u>Différence</u>	<u>Pourcentage de peaux enregistrées</u>	
Bovins	3 400	252	-	-	- 208	
Camélidés	400	Bas de tonnées	-	-	-	
Ovins	3 300	33	265	-	- 462	
Caprins	7 300	637	87	-	- 54	
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> Une tannerie industrielle : la SONITAN, à Maradi; capacité approximative : 600 000 peaux de bovin en croûte et 300 000 peaux de bovin en bleu; peu de matériel de finissage. Les plans d'agrandissement ne sont pas encore mis à exécution. Petite tannerie au Centre des métiers d'art de Niamey dotée d'un matériel très limité. Un certain nombre de tanneurs ruraux.</p>						Le FRIDA a mis au point un projet de tannerie à Niamey : 0,5 million de peaux de chèvre, 1,5 million de peaux de mouton et 0,05 million de peaux de bovin (en bleu et en croûte). Le gouvernement étudie actuellement ce projet et les sources de financement possibles. Modernisation possible de la tannerie du Centre qui deviendrait une "tannerie pilote de démonstration" avec des installations de finissage plus modernes.
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> Fermeture de l'usine de chaussures BATA (coût de production élevé et marché limité) qui s'approvisionne auprès de ses autres usines (Nigéria et Côte d'Ivoire). Montant approximatif des importations : 0,5 million de dollars par an. Sandales de cuir de fabrication artisanale.</p>						
<p><b>Eléments de chaussures</b> Sans objet.</p>						
<p><b>Articles en cuir</b> Secteur bien développé, appuyé par un "centre" de coopération regroupant 20 entrepreneurs. Un nouveau centre financé dans le cadre de l'aide bilatérale canadienne est complètement équipé et fabrique des articles en cuir. Il sera mis en marche une fois que le gouvernement se sera prononcé sur son statut.</p>						La production pourrait être accrue si l'on disposait de davantage de cuir fini.
<p><b>Produits chimiques</b> Importés en totalité pour la tannerie industrielle; tanneries rurales autosuffisantes.</p>						
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b> Techniques bien maîtrisées aux stades en bleu et en croûte.</p>						
<p><b>Formation</b> Petit centre de tannage et divers centres d'articles en cuir. Il existe une école des cuirs et peaux.</p>						Possibilité d'installer une tannerie de démonstration (voir ci-dessus) allant jusqu'au stade du cuir fini. Un nouvel atelier (canadien) d'articles en cuir devrait être bientôt mis en marche.
<p><b>Structure institutionnelle</b></p>						
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b> L'importation de chaussures de cuir est relativement libre.</p>						
<p><b>Techniques de l'exportation</b> L'exportation de cuirs en croûte et en bleu est entre les mains de l'actionnaire principal de la SONITAN (société française).</p>						

NIGERIA

RESUME

L'important cheptel nigérian devrait être la base d'un secteur du cuir et des articles en cuir solidement implanté, mais une partie non négligeable de la matière première se perd. Selon Bello 1983, les 12,5 millions de bovins sur pied devraient donner quelque 1,25 million de peaux, mais 60 % de ce total servent à l'alimentation humaine, ce qui ne laisse que 0,5 million de peaux à tanner. 12 à 20 % des peaux d'ovin ou de caprin servent aussi à l'alimentation humaine. Il semble qu'aux quantités disponibles sur le marché intérieur s'ajoutent des importations non enregistrées provenant des pays voisins du Nord qui compensent en partie ces pertes.

Au cours des années 70, de nombreuses tanneries de peaux de bovin se sont installées au Nigéria. Il semble que la capacité totale de traitement de cuir pour tiges dépasse de beaucoup les quantités à traiter et n'est utilisée qu'à 55 %. En ce qui concerne les peaux d'ovin et de caprin, on en traiterait actuellement plus de 7 millions, une quantité importante en étant exportée uniquement au stade en croûte. Déjà mal alimenté en peaux, le secteur du cuir pâtit aussi d'un manque aigu de devises pour les achats de pièces détachées et de produits chimiques. Pour résoudre ce problème, le Leather Research Institute du Nigéria (LERIN) cherche actuellement à remplacer certains produits chimiques importés par des produits locaux. On croit savoir que le Gouvernement fédéral envisage de contingerer de plus en plus strictement les importations de produits chimiques en vue d'encourager les produits de substitution.

Le secteur de la chaussure en cuir, artisanal à 20 %, aurait une capacité annuelle de 21 millions de paires environ, mais n'en produirait que 12 millions, faute de cuir local et de devises permettant d'importer du cuir.

## PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

## NIGERIA

## PROFIL DU SECTEUR

## JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><b>Cuir et peaux</b> (en millions)  Estimation de la production annuelle en fonction des chiffres de l'abattage et des modes d'utilisation :</p> <table border="0"> <tr> <td>Peaux de bovin :</td> <td>1,27</td> <td>Les peaux sont généralement assez mal</td> </tr> <tr> <td>Peaux de camélidé :</td> <td>1,15</td> <td>dépouillées et conservées; à 0,60 %, peaux</td> </tr> <tr> <td>Peaux de chèvre :</td> <td>10,75</td> <td>de camélidé comprises, elles servent</td> </tr> <tr> <td>Peaux de mouton :</td> <td>2,51</td> <td>actuellement à l'alimentation humaine.</td> </tr> </table>	Peaux de bovin :	1,27	Les peaux sont généralement assez mal	Peaux de camélidé :	1,15	dépouillées et conservées; à 0,60 %, peaux	Peaux de chèvre :	10,75	de camélidé comprises, elles servent	Peaux de mouton :	2,51	actuellement à l'alimentation humaine.	<p>Certaines des peaux de bovin à tanner viennent des pays situés au nord et certaines peaux d'ovins ou de caprin sont encore exportées à l'état brut, sous licence.</p>
Peaux de bovin :	1,27	Les peaux sont généralement assez mal											
Peaux de camélidé :	1,15	dépouillées et conservées; à 0,60 %, peaux											
Peaux de chèvre :	10,75	de camélidé comprises, elles servent											
Peaux de mouton :	2,51	actuellement à l'alimentation humaine.											
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> La capacité annuelle de cuir pour tiges est de 4,245 millions de m<sup>2</sup>, mais la production n'est actuellement que de 2,35 millions de m<sup>2</sup>. Le cuir de bovin n'est traité que dans la moitié seulement des 18 tanneries mécanisées. Les quelque 924 tanneries traditionnelles traitent 425 000 m<sup>2</sup> de la production totale, essentiellement des peaux de mouton et de chèvre en croûte. Les produits semi-finis représentent environ 40 % de la production totale.</p>	<p>La sous-utilisation de la capacité, qui correspond à 1,9 million de m<sup>2</sup> par an, est essentiellement due au manque de produits chimiques et de pièces détachées. L'agrandissement des installations existantes ou la création de nouvelles installations, de préférence pour le cuir fini, pourrait encore absorber 9 millions de m<sup>2</sup> par an si tous les cuirs et peaux produits sur place sont tannés.</p>												
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> La capacité de production de chaussures de cuir est actuellement de 21 millions de paires par an environ, mais il n'en est pas fabriqué plus de 12 millions. La production est répartie entre 500 entreprises dont 10 sont entièrement mécanisées et 25 semi-mécanisées, les autres (représentant environ 20 % de la production totale) étant de type artisanal.</p>	<p>Plus de 40 % de la capacité est sous-utilisée, en grande partie du fait que les tanneries locales ne peuvent satisfaire la demande et que l'insuffisance de devises ne leur permet pas d'acheter des cuirs finis.</p>												
<p><b>Éléments de chaussures</b> La Société BATA (Nigeria) en produit certains, mais ils sont en majorité importés.</p>	<p>L'étude des besoins, qui doit permettre de formuler des plans de production locale, est en cours.</p>												
<p><b>Articles en cuir</b> Divers articles en cuir, destinés tant aux touristes qu'au marché local, sont produits dans des entreprises très dispersées. Cette production absorbe chaque année environ 557 400 m<sup>2</sup> de cuir, généralement tanné sur place au végétal. Deux entreprises seulement sont semi-mécanisées et travaillent environ 186 000 m<sup>2</sup> de cuir par an.</p>	<p>Il serait utile de créer des usines modernes d'articles en cuir et de former des techniciens et artisans, surtout dans le domaine de la conception et de la fabrication des patrons de coupe.</p>												
<p><b>Produits chimiques</b> Pratiquement tous les produits chimiques sont importés, sauf la plupart des substances de tannage au végétal, le sel et certaines quantités de chaux hydratée, d'acide sulfurique, de liqueurs grasses et de carbonate de calcium (pour le remplissage des chaussures en plastique). Les tanneries rurales utilisent la Bagaruwa (gousses d'A. nilotica).</p>	<p>La LERIN s'apprête à mettre au point un certain nombre de produits chimiques locaux de substitution, surtout pour le tannage au végétal, l'épilation, le confitage, les liqueurs grasses, les colorants et les syntans.</p>												
<p><b>Techniques</b> Techniques satisfaisantes pour le cuir et la chaussure; insuffisantes pour les articles en cuir. Plans en cours pour la fabrication locale d'outils et de machines simples.</p>	<p>Quelques tanneries emploient un ou deux expatriés, mais la plupart des postes de technicien et de gestionnaire sont occupés par des Nigériens.</p>												
<p><b>Formation</b> Une école forme à l'amélioration des cuirs et peaux et aux techniques du cuir (avec l'assistance de la FAO au début) et un cours de fabrication de chaussures, sanctionné par un diplôme, est en préparation.</p>	<p>Certains pays de la sous-région, comme le Cameroun, le Ghana et le Zambie, ont bénéficié d'une assistance technique. Le Service de la formation de l'ONUDI a aussi prêté son concours à la mise sur pied d'un programme intra-africain de formation dans le secteur de l'industrie du cuir.</p>												
<p><b>Structure institutionnelle</b> Il existe à Ibadan un institut de recherche-développement dans le secteur du cuir (I.C.R.I.N.).</p>	<p>Pourrait offrir des services aux fins de recherche, de contrôle et d'analyse, et possède les compétences voulues pour effectuer des études de réalisation.</p>												
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b> L'importation des peaux crutes est libre, celle du cuir et des articles en cuir est frappée de droits élevés et celle des chaussures interdite. Les taxes à l'exportation sur les cuirs finis sont négligeables, mais l'exportation de peaux crutes et semi-finies est soumise à autorisation.</p>													
<p><b>Techniques de l'exportation</b> Bien maîtrisées pour ce qui est des peaux crutes et semi-finies. Dans le cas du cuir fini et de la chaussure, la demande intérieure dépasse l'offre, il n'est donc pas nécessaire d'exporter.</p>													

OUGANDA

RESUME

L'élevage en Ouganda était autrefois florissant et le pays produisait plus de 0,5 million de peaux de bovin et plus d'un million de peaux de mouton et de chèvre par an. L'instabilité dont souffre depuis quelque temps le pays a désorganisé le réseau de collecte et entraîné une baisse de l'offre de peaux.

Une tannerie industrielle moderne a été créée pour le gouvernement à Jinja en 1978/79 dans le cadre d'un accord clefs en main avec un important fournisseur de machines. Malgré une capacité comprise, selon les estimations, entre 446 000 et 650 000 m<sup>2</sup> par an pendant de longues périodes, cette tannerie n'a tourné qu'à 10 % environ de sa capacité et a même, à plusieurs reprises, pratiquement cessé la production; cette sous-utilisation, qui tient en partie à l'évolution récente de la situation politique, aurait été aggravée par la pénurie générale du savoir-faire et une gestion défectueuse conjuguées à des difficultés de transport et de change.

Naguère florissant, avec une capacité annuelle totale de plus de deux millions de paires, le secteur de la chaussure en cuir a vu sa production s'effondrer en raison du marasme général de l'économie nationale et de la pénurie de cuir fini sur le marché intérieur; deux usines moyennes ont même dû cesser leur activité.

Il serait réaliste d'attendre que la situation se soit stabilisée dans le pays avant d'envisager des projets de modernisation du secteur.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

UGANDA

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<u>Cuir et peaux</u> (en milliers) Estimations de la FAO (1983)	Réorganisation du réseau de collecte. Amélioration du triage et de la qualité des peaux brutes. La plupart des peaux sont exportées brutes.																
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="189 283 263 304"><u>Cheptel</u></th> <th colspan="3" data-bbox="574 283 828 304"><u>Production de peaux brutes</u></th> </tr> <tr> <th data-bbox="120 304 186 325"><u>Bovins</u></th> <th data-bbox="189 304 255 325"><u>Ovins</u></th> <th data-bbox="258 304 324 325"><u>Caprins</u></th> <th data-bbox="574 304 640 325"><u>Bovins</u></th> <th data-bbox="643 304 709 325"><u>Ovins</u></th> <th data-bbox="713 304 828 325"><u>Caprins</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="120 329 186 351">5 100</td> <td data-bbox="189 329 255 351">1 980</td> <td data-bbox="258 329 324 351">2 170</td> <td data-bbox="574 329 640 351">560</td> <td data-bbox="643 329 709 351">375</td> <td data-bbox="713 329 828 351">760</td> </tr> </tbody> </table>	<u>Cheptel</u>	<u>Production de peaux brutes</u>			<u>Bovins</u>	<u>Ovins</u>	<u>Caprins</u>	<u>Bovins</u>	<u>Ovins</u>	<u>Caprins</u>	5 100	1 980	2 170	560	375	760	L'ONUDI a proposé un programme d'assistance technique. Un accord de coentreprise serait aussi une solution possible.
<u>Cheptel</u>	<u>Production de peaux brutes</u>																
<u>Bovins</u>	<u>Ovins</u>	<u>Caprins</u>	<u>Bovins</u>	<u>Ovins</u>	<u>Caprins</u>												
5 100	1 980	2 170	560	375	760												
<u>Tanneries : capacité et production</u> Il existe une entreprise publique de tannerie, l'Uganda Leather and Tannery Industry (ULATI). Créée en 1979 avec une capacité de 390 000 m <sup>2</sup> de peaux de bovin et 60 000 m <sup>2</sup> de peaux d'ovin et de caprin. Selon d'autres rapports, sa capacité totale serait comprise entre 550 000 et 650 000 m <sup>2</sup> par an. Le taux d'utilisation de la capacité serait bas, principalement en raison de la pénurie de savoir-faire.	Il faudrait améliorer l'approvisionnement en cuir fini.																
<u>Éléments de chaussures</u> Importés.																	
<u>Articles en cuir</u> Quelques petites usines produisent des articles en matière synthétique.																	
<u>Produits chimiques</u> Presque tous sont importés.																	
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Tannage - la technologie laisse à désirer. La fabrication des chaussures est mécanisée - la principale usine est exploitée par une société transnationale.	Il faudrait une assistance technique pour la tannerie.																
<u>Formation</u> Aucune possibilité de formation.																	
<u>Structure institutionnelle</u> La Société ULATI serait chargée du développement du secteur.																	
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Aucun droit sur les exportations de peaux brutes.																	
<u>Techniques de l'exportation</u> Une certaine expérience de l'exportation des peaux en bleu et les peaux brutes.																	

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

RESUME

On a estimé qu'en 1983 le cheptel de la République centrafricaine se composait de 1 500 000 bovins, 80 000 ovins et 960 000 caprins. La même année, le pays a importé sur pied 50 000 bovins et environ 30 000 ovins et caprins. On ne connaît pas exactement la quantité de cuirs et peaux récupérés, mais le potentiel disponible semble indiquer la viabilité d'une petite tannerie industrielle. Pour l'instant, il n'y a aucune tannerie mécanisée dans le pays.

Il y a une seule usine de chaussures, BATA, à Bangui, avec une capacité de production installée de 1,3 million de paires par an, tous types de chaussures confondus. La production réelle de chaussures de cuir n'est pas connue.

Il conviendrait d'examiner les possibilités de création d'une tannerie industrielle de cuirs et de peaux. Avant d'élaborer une étude de faisabilité détaillée, il convient de déterminer les quantités réelles de cuirs et peaux de qualité acceptable disponible. Un schéma de projet concernant une étude des matières premières a été élaboré.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES

<u>Cuir et peaux</u>	(en milliers) <u>Estimations de la FAO (1983)</u>	Le pays a importé 50 000 bovins et 30 000 ovins et caprins sur pied et a exporté 4 000 bovins sur pied (1983)	La quantité de cuirs et peaux réellement récupérés dans le pays n'est pas connue mais les cuirs de bovin et les peaux de caprin potentiellement disponibles permettent de penser qu'une petite tannerie serait rentable.								
Bovins Ovins Caprins	<table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Cheste</u></th> <th><u>Abattage</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 500</td> <td>175</td> </tr> <tr> <td>30</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>960</td> <td>155</td> </tr> </tbody> </table>	<u>Cheste</u>	<u>Abattage</u>	1 500	175	30	50	960	155		
<u>Cheste</u>	<u>Abattage</u>										
1 500	175										
30	50										
960	155										
<u>Tanneries : capacité et production</u> Pas de tannerie mécanisée. Le nombre de petites tanneries rurales n'est pas connu.			Il conviendrait d'examiner la création d'une tannerie industrielle en tenant dûment compte des conditions actuelles du commerce dans le secteur du cuir.								
<u>Chaussures : capacité et production</u> Il y a à Bangui une usine de chaussures appartenant à BATA. La capacité annuelle installée était en 1972 de 1,3 million de paires (tous types de chaussures confondus). Pas de données concernant la production de <u>chaussures de cuir</u> . Pas de données récentes sur la production.			On estime que l'usine de chaussures existante pourrait facilement augmenter sa production de chaussures de cuir si la demande locale existe et si l'on peut disposer de cuir préparé local.								
<u>Éléments de chaussures</u> Paraissent importés en totalité.											
<u>Articles en cuir</u> Pas d'information.											
<u>Produits chimiques</u> Sans objet.											
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Tannerie au niveau artisanal seulement. Technique de la chaussure connue.											
<u>Formation</u> Dans l'entreprise seulement, pour les chaussures.											
<u>Structure institutionnelle</u> Néant.											
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.											
<u>Techniques de l'exportation</u> Pas de renseignements.											

RWANDA

RESUME

Les estimations du cheptel vif et de l'abattage données par la FAO, d'une part, et par les services rwandais, d'autre part, ne correspondent pas tout à fait. Pour 1983, les chiffres suivants paraissent raisonnables : pour le cheptel vif : 650 000 bovins, 312 000 ovins et au moins un million de caprins (d'après les services rwandais), et pour l'abattage : environ 130 000 bovins, 75 000 ovins et 675 000 caprins. C'est dans le cas des caprins que les estimations diffèrent le plus.

Il existe à Kigali une petite tannerie qui appartient à la Société SODEPARAL et à laquelle est rattaché un département de la chaussure et des articles en cuir. Sa capacité annuelle de production est évaluée à 9 000 peaux de bovin et quelque 40 000 peaux d'ovin ou de caprin, mais sa production effective se situe probablement à un niveau encore inférieur. On ne dispose pas de chiffres sur la production de chaussures.

Les disponibilités, notamment en ce qui concerne les peaux de chèvre, sont relativement importantes et il paraît possible, si les conditions propices sont réunies, de développer l'industrie rwandaise du cuir.

Les experts consultés souscrivent sans réserve à une recommandation faite précédemment et tendant à ce que soit entreprise l'étude détaillée de tout le secteur du cuir, de sa situation actuelle et de ses perspectives de développement. Cette étude devrait aboutir à des recommandations concrètes indiquant comment renforcer au mieux les moyens techniques et économiques du secteur rwandais du cuir.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

RWANDA

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)  <u>Estimations de la FAO (1963)</u>  <u>Cheptel vif</u>      <u>Abattage</u></p>	
<p>Bovins                    650                    130  Ovins                      312                    70  Caprins                    810                    300</p>	<p>D'après les services rwandais, le cheptel caprin, vif comme mort, est beaucoup plus important que ne l'a estimé la FAO. Il y aurait en fait quelque 675 000 peaux de chèvre qui seraient disponibles (en 1960). Mais le nombre de peaux - de chèvre et de mouton surtout - effectivement collectées est très faible.</p>
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Il existe une petite tannerie qui appartient à la Société SODEPARAL. Sa capacité annuelle est estimée à 9 000 peaux de bovin et 40 000 peaux de caprin ou d'ovin seulement et sa production effective est encore inférieure.</p>	<p>La présence de matières premières, en particulier de peaux de bovin et de caprin, si toutefois elles sont collectées en plus grand nombre, permettrait d'envisager l'expansion de la production rwandaise de cuir.</p>
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> La Société SODEPARAL a aussi un département de la chaussure rattaché à la tannerie, mais on ne dispose pas de renseignements à jour sur la production effective de chaussures.</p>	<p>Le développement de la production de chaussures serait fonction de la demande intérieure et des quantités de cuir fini disponibles sur place.</p>
<p><u>Éléments de chaussures</u> Il semble que tous les éléments nécessaires soient importés.</p>	
<p><u>Articles en cuir</u> La Société SODEPARAL a aussi un département chargé de fabriquer des articles en cuir, mais on n'a pas de renseignements sur la production.</p>	
<p><u>Produits chimiques</u> Il semble que les produits chimiques nécessaires au tannage soient pratiquement tous importés.</p>	
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> L'entreprise de tannage et de fabrication de chaussures connaît ces techniques, mais pour un nombre réduit de produits seulement.</p>	
<p><u>Formation</u> Possibilité de formation sur le tas dans l'entreprise de tannage et de fabrication de chaussures.</p>	
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>	
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.</p>	
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Pas de renseignements.</p>	

SENEGAL

RESUME

Le cheptel sénégalais est relativement important et se compose de 3,3 millions d'ovins et caprins et de 2,3 millions de bovins. La SERAS a, de droit, le monopole des abattoirs et de la production des peaux de bovin et BATA a le monopole, de fait, des achats, ce qui provoque des pertes énormes de matières premières; les peaux ne sont collectées qu'à 50 % et elles sont de qualité très médiocre .

Il y a deux tanneries, BATA, dont la production s'établit à environ 66 000 peaux de bovin par an, et une autre qui vient d'être créée pour le tannage des peaux de mouton et de chèvre et qui en est au stade de la préproduction et des essais, et devrait produire 1 000 peaux par jour au stade du cuir en bleu. On prévoit d'agrandir cette tannerie dans un avenir proche. La production des deux tanneries, sur le plan qualitatif comme sur le plan quantitatif, est freinée par la qualité très médiocre des matières premières disponibles.

Au cours des cinq dernières années, environ 500 employés, qualifiés et semi-qualifiés, ont quitté BATA, mais aucun d'entre eux ne semble avoir créé d'atelier artisanal dans ce secteur. Actuellement, l'activité artisanale est pratiquement inexistante.

La production de chaussures s'est stabilisée à environ 50 % de la capacité installée (BATA : 1,2 million de paires par an). La production de chaussures en matériaux autres que le cuir est importante, mais stagne à 50 % de la capacité installée (14 millions de paires par an). Malgré des taxes à l'importation très élevées (75 %), le marché local est inondé d'importations clandestines que BATA estime à un million de paires par an. Selon les chiffres officiels, 270 000 paires sont importées, dont 10 000 sont des articles de grand luxe. BATA exporte 150 000 paires. La production annuelle de thongs est de 4,5 millions de paires (BATA).

Pour développer le secteur de façon organisée et parvenir à collecter et utiliser au mieux les matières premières locales, il est recommandé de rechercher l'assistance internationale sur les points suivants :

1. Amélioration des peaux (en particulier dépouille, conservation et collecte);
2. Inspection détaillée du secteur du cuir avec assistance immédiate aux fins de l'établissement de normes de qualité et de l'amélioration de la qualité;
3. Développement du potentiel de la TANISEN;
4. Promotion de la petite entreprise et création d'un centre regroupant installations et structures de formation;
5. Création d'un service de l'industrie du cuir au Ministère de l'industrie.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

SENEGAL

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTERESSES

<p><b>Cuir et peaux</b> (en milliers) Depuis 1983, les chiffres concernant le bétail, l'abattage et la production de peaux se sont stabilisés. Sources : FAO, vol. 37 (1983), Ministère de l'agriculture, Service de l'élevage, SERAS :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Cheptel</th> <th colspan="2">Abattages</th> <th colspan="4">Peaux</th> </tr> <tr> <th>Local</th> <th>Importé</th> <th>Pertes</th> <th>Officiels</th> <th>Clandestins*</th> <th>Tannées</th> <th>Exportées</th> <th>Diff.</th> <th>% Abattages**</th> <th>% Collecté</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>2 300</td> <td>40</td> <td>170</td> <td>160</td> <td>30</td> <td>65</td> <td>100</td> <td>30</td> <td>9,8</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>2 200</td> <td>250</td> <td>70</td> <td>213</td> <td>400</td> <td>-</td> <td>213</td> <td>400</td> <td>25,75</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>1 100</td> <td>-</td> <td>35</td> <td>143</td> <td>200</td> <td>-</td> <td>143</td> <td>200</td> <td>32,20</td> <td>42</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Pour les peaux de mouton et de chèvre, il y a vraisemblablement au total : 40 % de pertes, 55 % d'exportations non enregistrées et 5 % de peaux traitées artisanalement. ** Par rapport à l'ensemble du cheptel.</p>		Cheptel		Abattages		Peaux				Local	Importé	Pertes	Officiels	Clandestins*	Tannées	Exportées	Diff.	% Abattages**	% Collecté	Bovins	2 300	40	170	160	30	65	100	30	9,8	57	Ovins	2 200	250	70	213	400	-	213	400	25,75	35	Caprins	1 100	-	35	143	200	-	143	200	32,20	42	<p>Grosses pertes dues à un ramassage très inefficace, à l'absence de sélection et à une mauvaise conservation. Une assistance est très souhaitable dans ce secteur; les petites et moyennes entreprises ont les moyens d'assurer la collecte.</p>
		Cheptel		Abattages		Peaux																																															
	Local	Importé	Pertes	Officiels	Clandestins*	Tannées	Exportées	Diff.	% Abattages**	% Collecté																																											
Bovins	2 300	40	170	160	30	65	100	30	9,8	57																																											
Ovins	2 200	250	70	213	400	-	213	400	25,75	35																																											
Caprins	1 100	-	35	143	200	-	143	200	32,20	42																																											
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> Une tannerie industrielle (BATA) : Capacité : cuir fini : 400 peaux/jour En bleu : 500 peaux de bovin/jour Production : cuir fini : 280 peaux/jour Cuir semelle : 34 500 kg/an Une mégisserie industrielle : TANISEN Capacité : en bleu : 1 000 peaux/jour ovin et caprin Pas de production industrielle: essais multiples; essais de peaux chamoisées. Production artisanale très limitée de peaux de mouton, de chèvre et de reptile.</p>	<p>TANISEN, en tant que seule entreprise locale, a un potentiel assez grand. Une assistance est nécessaire pour améliorer la qualité et la collecte des peaux brutes. Les artisans devraient s'orienter vers la petite industrie pour améliorer leurs techniques.</p>																																																				
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> Une usine de chaussures de cuir (BATA) : Capacité : 1,2 million paires/an Production : 600 000 paires/an Sept usines de chaussures non cuir (BATA et SSPA) : Capacité : 14,7 millions paires/an Production : 6 352 millions paires/an Une fabrique de thongs (BATA) : Capacité et production : 4,5 millions paires/an Tous les articles sont destinés au marché local, sauf la production de BATA exportée à 25 %. Production artisanale globale estimée à 100 000 paires par an. Importations estimées à 270 000 paires par an.</p>	<p>L'assistance devrait s'adresser d'abord aux artisans; ils peuvent seuls assurer une production qui remplace les importations clandestines</p>																																																				
<p><b>Éléments de chaussures</b> La SIAP fabrique des composés pour semelles et un matériau synthétique pour tiges. La production se chiffre à 50 tonnes par an pour une capacité installée de 260 tonnes par an. Pas de renseignements détaillés sur une entreprise du même type qui vient de démarrer.</p>																																																					
<p><b>Articles en cuir</b> Production artisanale très limitée.</p>																																																					
<p><b>Produits chimiques</b> Importés en totalité; les tanneries artisanales utilisent un tanin végétal local.</p>																																																					
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b> Les entreprises installées sont bien équipées; les artisans utilisent des techniques primitives.</p>	<p>Il est urgent d'améliorer la production de la TANISEN grâce aux techniques appropriées.</p>																																																				
<p><b>Formation</b> Inexistante en dehors des entreprises industrielles.</p>	<p>La TANISEN pourrait servir de centre de formation.</p>																																																				
<p><b>Structure institutionnelle</b> Néant.</p>																																																					
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b> Nombreux, mais inopérants.</p>	<p>Le monopole de droit de la SERAS et le monopole de fait de BATA gênent le développement du secteur.</p>																																																				
<p><b>Techniques de l'exportation</b> L'exportation non enregistrée prospère.</p>	<p>La TANISEN est en quête d'assistance.</p>																																																				

## SIERRA LEONE

### RESUME

On ne connaît pas l'effectif du cheptel de la Sierra Leone, mais on sait en revanche qu'environ 50 % du bétail et de la viande consommée sont importés, principalement de la République de Guinée. Ces importations, d'une valeur de près de 20 millions de dollars des Etats-Unis par an (voir annexe I, C), représentent plus de 10 % du déficit de la balance des paiements. Pour atteindre l'autosuffisance dans ce domaine, il faudrait établir, dans le cadre d'une planification efficace intégrée, un grand programme de développement visant à accroître l'effectif du troupeau, les taux de collecte et le rendement.

A l'heure actuelle, si toutes les peaux produites étaient données à tanner, la matière première suffirait tout juste à alimenter une tannerie industrielle, mais quelque 85 % des peaux de bovin servent à l'alimentation humaine, et les peaux qui pourraient être données à tanner représentent moins de 50 % du volume jugé généralement nécessaire pour une entreprise viable. Il n'existe actuellement que quelques tanneries artisanales et rurales qui produisent des cuirs traités au tanin de palétuvier.

Cinq fabriques de chaussures travaillent des matériaux synthétiques et, tout comme les artisans qui travaillent actuellement les cuirs produits par les tanneries rurales, elles disent manquer de cuir fini de fabrication locale; en effet, faute de devises, il est difficile d'importer du cuir. Il est recommandé de procéder à une étude détaillée des ressources nationales et de leur utilisation avant d'arrêter des stratégies de développement sectoriel.

A long terme, tout programme visant une production de viande autosuffisante peut accroître directement les quantités de peaux disponibles et, indirectement, en faisant baisser les prix de la viande, détourner la population de sa très vieille habitude de consommer les peaux de bovin, libérant ainsi un nombre suffisant de peaux pour une tannerie viable. Lorsque les nouveaux abattoirs prévus seront installés, on pourrait envisager d'y associer, sous la même direction, une tannerie qu'ils approvisionneraient en peaux.

Etant donné qu'actuellement les matières premières manquent pour créer une tannerie industrielle viable dans le pays, il est recommandé de chercher à savoir si certains pays voisins de la sous-région se trouvent dans une situation analogue et s'il serait possible de mettre en oeuvre avec eux un projet sous-régional intégré, viable et mutuellement avantageux, pour le tannage et pour la fabrication d'articles en cuir.

Il faudrait mettre sur pied un programme de formation aux techniques du cuir, de la chaussure et de la maroquinerie pour réduire la dépendance à l'égard des techniciens étrangers. Si l'on envisage un projet de tannerie, il faudra prévoir des bourses de formation aux techniques du cuir car il n'y a pas, dans le pays, de spécialistes formés à ces techniques.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

SIERRA LEONE

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DES PROGRAMMES INTEGRÉS**

<u>Cuir et peaux</u> (en milliers)				<u>Chiffres tirés de l'étude des consultants et d'entretiens sur place</u>			Le pays est tributaire de l'importation pour le cheptel vif et la viande à concurrence de près de 50 % de ses besoins. Peaux de mouton et de chèvre (séchées à l'air) actuellement disponibles pour l'exportation. Vu l'insuffisance des matières premières pour une tannerie industrielle, il y aurait lieu d'envisager un projet sous-régional.
<u>Estimations de la FAC (1982)</u>				<u>Consom- Peaux</u>			
	<u>Importations de cheptel</u>		<u>Abattages</u>	<u>Abattages</u>	<u>nation humaine</u>	<u>dispo- nibles</u>	
	<u>Cheptel</u>	<u>vif</u>					
Ovins	351	25	63,5	66	57	9	
Ovins	320	49	113	114	-	114	
Caprins	168	10	42	50	-	50	
<u>Tanneries : capacité et production</u> Pas de tannerie industrielle. Plusieurs tanneries artisanales et rurales produisant chacune annuellement jusqu'à 600 peaux de caprin et d'ovin traitées au tannin de palétuvier.							
<u>Chaussures : capacité et production</u> Cinq fabriques de chaussures en exploitation travaillant presque toutes des matériaux synthétiques. Capacité totale dépassant 10 000 paires par jour. Production journalière : environ 1 800 paires en PVC et 2 500 paires en plastique injecté. Ouverture prochaine d'une nouvelle fabrique.							Les fabricants de chaussures souhaitent travailler le cuir, mais le cuir fini local manque et les importations sont limitées faute de devises.
<u>Éléments de chaussures</u> Importés.							
<u>Articles en cuir</u> Deux grands producteurs : <u>Sierra Leone Suitcase Works</u> - 60 employés. Capacité : 5 000 valises et 2 000 cartables par semaine. Capacité utilisée à 60 % faute de devises pour l'importation de PVC et d'accessoires. <u>Panorfrica Arts Centre</u> - Articles en cuir véritable, achète 5 000 peaux de bovin et 2 000 peaux d'ovin ou de caprin par an. Nombreux petits ateliers de travail artisanal du cuir.							La demande de cuir n'est pas satisfaite (voir ci-dessus).
<u>Produits chimiques</u> Palétuvier et sels bruts d'alun disponibles pour la tannerie rurale. Le sel est le seul autre produit chimique utilisé dans le secteur du cuir dont la production dépasse 10 000 tonnes par an.							Pratiquement tous les produits chimiques devraient être importés si une tannerie était installée.
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Techniques de tannage rural uniquement; pas de techniques industrielles. La technique du PVC et de la chaussure en plastique injecté existe. La chaussure de cuir était fabriquée par le passé et il subsiste quelques entreprises.							
<u>Formation</u> Néant.							Formation nécessaire aux techniques de la chaussure et des articles en cuir pour remplacer les cadres étrangers par des nationaux. L'installation d'une tannerie demanderait de prévoir des bourses d'études et d'autres types de formation.
<u>Structure institutionnelle</u> Néant.							
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Pas de renseignements.							
<u>Techniques de l'exportation</u> Pas de renseignements.							

SOMALIE

RESUME

Dotée d'un abondant cheptel, la Somalie pourrait avoir, à première vue, un secteur du cuir bien développé. Mais bien que dans les années 70, le pays ait fortement investi pour se donner les moyens de produire du cuir, la capacité installée ne donne aujourd'hui qu'une production minime.

Cette sous-utilisation de la capacité est due à de multiples facteurs. Le plus important est peut-être la stratégie financière adoptée par la Somali Leather Agency, appelée l'"Agence" (organisme qui coiffe le commerce des peaux ainsi que la production de cuir et d'articles en cuir des entreprises d'Etat). L'"Agence" offre apparemment des prix très bas pour les peaux brutes, ce qui n'encourage guère le commerce, et la collecte ne porte que sur 50 % des peaux disponibles. Autre facteur important, l'usine de viande en boîte qui devait traiter jusqu'à 100 000 bovins par an, ne fonctionne pas. Elle devait au départ être d'un rapport financier plus élevé et fournir des cuirs à la tannerie adjacente. Pour diverses raisons, les animaux sur pied sont encore exportés en grandes quantités, ce qui constitue une perte de peaux pour le pays.

L'"Agence" a eu du mal à obtenir les devises nécessaires à l'achat des produits chimiques et pièces détachées pour les tanneries; par suite, la capacité de ses quatre tanneries est plutôt sous-utilisée. La majorité des peaux de bovin collectées sont tannées pour la fabrication locale de chaussures, mais pratiquement toutes les peaux de mouton et de chèvre collectées (2 à 3 millions par an) sont exportées à l'état brut et la capacité globale des tanneries n'est utilisée qu'à 15 à 20 %.

Les problèmes de devises devraient s'atténuer car, en vertu de la nouvelle réglementation, les exportateurs se verront accorder une allocation de devises représentant 65 % de la valeur de leurs exportations.

Outre ce problème structurel, le secteur somalien du cuir connaît une pénurie de compétences à tous les niveaux (techniques, entretien, commercialisation et gestion) et a très grand besoin d'une assistance technique. Mais étant donné les problèmes qui se posent, les experts estiment que l'assistance technique ne servirait que si l'"Agence" modifiait sa politique d'achat et sa gestion et se laissait guider en la matière par l'organe qui fournirait l'assistance. Le meilleur moyen d'obtenir les apports techniques nécessaires pourrait être de mettre en place un projet de coentreprise dans le cadre duquel le partenaire étranger apporterait une partie des devises requises et s'occuperait seul de la gestion des entreprises.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

SOMALIE

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS**

<p><b>Cuir et peaux</b> (en millions) D'après les chiffres donnés pour le cheptel vif, on peut évaluer les disponibilités à :</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Bovins</td> <td>3,245</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Ovins-caprins</td> <td>6,490</td> </tr> <tr> <td>mais les quantités effectivement collectées</td> <td>Bovins</td> <td>3,090</td> </tr> <tr> <td>sont les suivantes :</td> <td>Ovins-caprins</td> <td>2,5</td> </tr> </table> <p>Le chiffre très bas des quantités collectées est probablement dû aux faibles prix offerts aux producteurs primaires. Dépouille et conservation des peaux "de pays" très médiocres.</p>		Bovins	3,245		Ovins-caprins	6,490	mais les quantités effectivement collectées	Bovins	3,090	sont les suivantes :	Ovins-caprins	2,5	<p>La plupart des peaux de mouton et de chèvre sont exportées à l'état brut; il faut adopter une politique réaliste d'achat des peaux. Nécessité d'améliorer radicalement les techniques de dépouille et de conservation, surtout en zone rurale.</p>																	
	Bovins	3,245																												
	Ovins-caprins	6,490																												
mais les quantités effectivement collectées	Bovins	3,090																												
sont les suivantes :	Ovins-caprins	2,5																												
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> Pas de données sûres, mais le niveau d'utilisation des tanneries est bas :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Production (pièces)</th> <th colspan="2">Capacité (pièces)</th> </tr> <tr> <th>Peaux de bovin</th> <th>Peaux d'ovin ou de caprin</th> <th>Peaux de bovin</th> <th>Peaux d'ovin ou de caprin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>KM 7</td> <td>30 000</td> <td>25 000</td> <td>75 000</td> <td>625 000</td> </tr> <tr> <td>Kismayo</td> <td>12 500</td> <td>12 500</td> <td>125 000</td> <td>375 000</td> </tr> <tr> <td>Hargeisa</td> <td>—</td> <td>Néant</td> <td>—</td> <td>1 000 000</td> </tr> <tr> <td>Burac</td> <td>—</td> <td>Néant</td> <td>—</td> <td>350 000</td> </tr> </tbody> </table>		Production (pièces)		Capacité (pièces)		Peaux de bovin	Peaux d'ovin ou de caprin	Peaux de bovin	Peaux d'ovin ou de caprin	KM 7	30 000	25 000	75 000	625 000	Kismayo	12 500	12 500	125 000	375 000	Hargeisa	—	Néant	—	1 000 000	Burac	—	Néant	—	350 000	<p>Capacité suffisante pour traiter les peaux qui sont actuellement exportées. Il faut une gestion énergique, y compris la gestion technique et un apport de devises pour l'achat de machines, d'équipement, de pièces détachées et de produits chimiques.</p>
		Production (pièces)		Capacité (pièces)																										
	Peaux de bovin	Peaux d'ovin ou de caprin	Peaux de bovin	Peaux d'ovin ou de caprin																										
KM 7	30 000	25 000	75 000	625 000																										
Kismayo	12 500	12 500	125 000	375 000																										
Hargeisa	—	Néant	—	1 000 000																										
Burac	—	Néant	—	350 000																										
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> 2 grandes usines :</p> <p>KM 7 (parapluie) capacité : 700 paires/j, production : 2-300 paires/j Missioni : capacité : 2-300 paires/j, production : pas de renseignements</p> <p>Presque toute la production inspectée (chaussures de l'année et sandales à semelle moulée directement) était de médiocre qualité. La production actuelle ne satisfait pas la demande intérieure.</p>	<p>Possibilité de lier les exportations de cuir semi-fini aux importations et fournitures de chaussures pour le marché intérieur.</p>																													
<p><b>Éléments de chaussure</b></p> <p>Importés en totalité; le manque de devises pour l'achat de ces éléments explique en partie la faible production.</p>																														
<p><b>Articles en cuir</b></p> <p>Production réduite destinée au marché local et aux touristes; Les produits présentés ne se prêtent pas à l'exportation en grandes quantités.</p>																														
<p><b>Produits chimiques</b></p> <p>Importés en totalité, à l'exception du sel et de certains tanins végétaux locaux. Le manque de devises cause peut-être en partie le sommeil des tanneries de peaux d'ovin et de caprin (picklées, en bleu).</p>	<p>Apport de produits chimiques nécessaires, éventuellement à titre de paiement partiel des cuirs semi-finis.</p>																													
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b></p> <p>L'usine visitée (cuir et chaussures) était dotée des machines et des installations voulues à l'origine. Bien que toutes les unités aient moins de 10 ans, signes évidents de détérioration, due en partie au manque de devises, mais aussi à un entretien défectueux.</p>	<p>Besoin de capitaux étrangers pour les pièces détachées et d'assistance pour l'entretien.</p>																													
<p><b>Formation</b></p> <p>Pas d'établissement. La tannerie du KM 7 créée à l'origine comme centre d'application et de formation a été convertie ultérieurement en usine de production. La formation en entreprise et des bourses d'études pour les industries du cuir et de la chaussure en cuir sont nécessaires.</p>	<p>Formation en entreprise et bourses d'études nécessaires. Coordination avec un centre du cuir arabe éventuellement nécessaire.</p>																													
<p><b>Structure institutionnelle</b></p> <p>L'"Agence" a la haute main sur toutes les activités (cuirs et peaux et usines d'Etat pour articles en cuir et chaussures).</p>																														
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b></p> <p>La pénurie de devises qui freine les importations constituerait l'obstacle majeur au tannage et à la fabrication de chaussures; cette difficulté devrait s'atténuer à l'avenir lorsque les exportateurs se verront accorder une allocation de devises représentant 65 % de la valeur de leurs exportations.</p>	<p>Il serait possible d'obtenir des produits chimiques, etc., dans le cadre d'arrangements à long terme avec des importateurs de cuir.</p>																													
<p><b>Techniques de l'exportation</b></p> <p>Actuellement, exportation de peaux brutes seulement. Les dirigeants de l'"Agence" indiquent que leur cuir n'est pas demandé; conséquence probable de sa mauvaise qualité et de son prix élevé.</p>	<p>L'exploitation des tanneries en coentreprise pourrait fournir les apports nécessaires.</p>																													

SOUDAN

RESUME

Etant donné l'importance des chiffres donnés pour son cheptel, le Soudan devrait disposer de près de 1,5 million de peaux de bovin et de plus de 8,5 millions de peaux d'ovine et de caprine par an; il n'en collecte qu'environ 60 %. Cette différence est probablement due en partie aux exportations non enregistrées vers les pays voisins et peut-être aussi aux destructions causées par les récentes sécheresses.

C'est le secteur privé qui collecte et commercialise les peaux. Malgré les services de vulgarisation sur l'amélioration des peaux offerts dans l'ensemble du pays par les pouvoirs publics, les peaux seraient de qualité médiocre, souvent éraflées et mal conservées.

En 1962, avec l'assistance de la Yougoslavie, une tannerie industrielle est entrée en service (à Khartoum) et s'est ajoutée aux quelques petites usines de picklage et aux 3 à 500 tanneries rurales. Dans les années 70, deux autres grandes tanneries d'Etat avaient été installées. Malheureusement, les résultats économiques et financiers de ces investissements ont été décevants car, dans l'ensemble, la capacité des tanneries est utilisée à moins de 40 % (les peaux étant exportées en grande majorité à l'état brut), et la majeure partie des peaux tannées ne sont que semi-finies (en bleu, etc.). En outre, les cuirs produits sont de qualité médiocre et inégale. Une telle sous-utilisation de la capacité peut être due au manque de matières premières (les négociants préfèrent exporter les peaux brutes), aux difficultés qui résultent des prix fixés pour les cuirs finis, aux frais généraux élevés et à l'absence de cadres et de techniciens compétents, aux fréquentes coupures de courant, etc.

L'industrie de la chaussure n'est pas très développée et n'est utilisée qu'à 50 % environ de sa capacité. Les quelques fabriques de chaussures qui existent souffrent d'une pénurie de bons cuirs finis. L'industrie des articles en cuir se trouve dans la même situation et les deux secteurs n'ont pratiquement aucune chance de se développer si l'industrie du tannage ne s'améliore pas.

Les experts appuient les recommandations précédemment formulées qui préconisent de redoubler d'efforts pour améliorer la collecte des peaux brutes et leur qualité, et soulignent qu'il est nécessaire de reformuler les politiques et les stratégies nationales de développement du secteur et de renforcer et remettre en état les tanneries existantes, dans le cadre soit d'un programme d'assistance technique intégré de l'ONUDI, soit d'accords de coentreprise.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

SOUDAN

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS**

<u>Cuir et peaux</u> (en milliers)				Peaux collectées (en pourcentage des prévisions)	Note I : Les estimations de la FAO ne tiennent peut-être pas suffisamment compte du cheptel perdu en raison de la longue sécheresse de ces dernières années.  Note II : Une partie des peaux non récupérées correspond peut-être à des exportations non enregistrées vers les pays voisins. Les négociants privés exportent la plupart des peaux sans contrôle.
Estimation de la FAO (1983)		Nombre prévu des peaux	Peaux collectées (chiffres connus)		
	Chertel				
Bovins	19 550	1 447	950	66	
Ovins	19 500	4 992	3 000	60	
Caprins	12 900	3 993	1 500	40	
<u>Tanneries : capacité et production</u> - Trois tanneries d'Etat					Explications données pour la production insuffisante des tanneries : i) Pénurie de matières premières; ii) Mauvaise gestion des ateliers (production de mauvaise qualité); iii) Entretien défectueux des machines; iv) Finances malsaines; v) Manque de techniques de l'exportation.
Capacité (1 000 pièces par an)		Capacité utilisée (en pourcentage)			
	Peaux de bovin	Peaux d'ovin et de caprin	Peaux de bovin	Peaux d'ovin et de caprin	
Khartoum	90	450	66	22	
El Blanc	180	600	25	9	
El Gezira	300	750	20 - 30	15 - 20	
Nombreuses tanneries rurales utilisant des gousses d' <i>Acacia nilotica</i> .					
<u>Chaussures : capacité et production</u>					Le principal problème tient au manque de cuir fini ayant la qualité voulue; importation de matériaux de substitution pour tiges, pour satisfaire la demande locale.
La principale usine de chaussures est l'usine BATA; il existe aussi une usine moyenne locale (LARCO) et 20 petites fabriques de chaussures enregistrées ainsi que plusieurs centaines d'ateliers artisanaux. Capacité totale : 10,9 millions de paires par an. Production effective : 5 à 6 millions de paires par an.					
<u>Eléments de chaussure</u>					
Pas de renseignements.					
<u>Articles en cuir</u>					
Pas de production industrielle importante.  Production artisanale dans tout le pays (sandales, sacs, "harnais" pour le transport de l'eau, etc.).					
<u>Produits chimiques</u>					Il est possible d'exporter le "Garadtan", matériau à haute teneur en tanin obtenu par traitement physique des gousses d' <i>Acacia nilotica</i> .
Sel et chaux disponibles sur place.  La plupart des autres produits chimiques pour le tannage industriel sont importés.  Les tanneries rurales utilisent l' <i>Acacia nilotica</i> local (Sunt ou Garad)					
<u>Technique (tannerie et chaussure)</u>					
Technologie de niveau international pour la tannerie et la production de chaussures.					
<u>Formation</u>					Activités réduites actuellement faute de fonds suffisants.
Au début des années 60, la FAO a prêté son concours à l'installation d'un "Centre des cuirs et peaux" pour former des spécialistes de l'amélioration des peaux et améliorer les techniques rurales de tannage. Les spécialistes des techniques de tannage perfectionnées sont formés à l'étranger.					
<u>Structure institutionnelle</u>					
Centre des cuirs et peaux (voir ci-dessus).					
<u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u>					
Pas de renseignements.					
<u>Techniques de l'exportation</u>					
Existents pour les produits bruts et picklés, mais succès limité au-delà de ce stade du traitement.					

SWAZILAND

RESUME

Avec un cheptel évalué à 670 000 bovins et quelque 300 000 ovins et caprins, le Swaziland dispose en abondance de la matière première nécessaire à une industrie du cuir. Les estimations concernant le prélèvement et la production de peaux sont très variables. D'après un rapport de la FAO faisant état d'un programme intensif d'amélioration des peaux, la production annuelle serait de 90 000 peaux de bovin et de 60 000 peaux d'ovin et de caprin dont 35 % environ produits par la Swazi Meat Corporation dans un abattoir bien organisé. Selon les données officielles, les exportations sont nettement inférieures aux chiffres de production (36 000 pièces seulement ayant été exportées en 1979/80, à raison d'une moyenne de 20 kg par peau).

Il y a quelques années, une tannerie rurale a été créée avec le concours de l'OIT pour produire du cuir tanné au végétal dans l'espoir d'implanter un artisanat du cuir relevant de la SEDCO (Small Enterprise Development Corporation) qui a entrepris d'enseigner le travail du cuir. Cette tannerie serait toutefois moribonde et la production de cuir tanné cessée.

Les responsables du développement cherchent actuellement à obtenir une assistance pour créer une tannerie de peaux en bleu capable de produire quelque 60 000 peaux de bovin par an (167 000 m<sup>2</sup>); ils auraient probablement intérêt à solliciter une aide de l'ONUDI pour choisir le site, arrêter les plans et déterminer le coût des immobilisations (descriptif de projet disponible).

Il n'existe actuellement aucune production industrielle de chaussures, mais, à la fin de 1985, on a annoncé que BATA était en train d'installer une usine capable de produire environ 3 000 paires par semaine, "principalement pour le marché local". On ne sait pas quelle sera la proportion de chaussures exclusivement en cuir dans ce total.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

SWAZILAND

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)  <u>Cheute</u> <u>Production estimative de peaux</u></p> <table border="0"> <tr> <td>Bovins 670</td> <td>90</td> </tr> <tr> <td>Ovins 30)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Caprins 280)</td> <td>60</td> </tr> </table> <p>Le volume réel des exportations représenterait moins de la moitié de la production estimative</p>	Bovins 670	90	Ovins 30)		Caprins 280)	60	<p>Une grande proportion de peaux est perdue (peaux séchées notamment). Il faudrait absolument apporter une assistance pour améliorer la qualité des peaux et leur commercialisation.</p>
Bovins 670	90						
Ovins 30)							
Caprins 280)	60						
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> La seule usine de tannage, qui est une entreprise rurale, serait en train de périlcliter en raison de la détérioration du matériel et du manque de capitaux.</p>	<p>Assistance recherchée pour créer une tannerie de peaux en bleu d'une capacité d'environ 60 000 peaux de bovin par an /demande éventuelle de cuirs finis - voir ci-dessous/.</p>						
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> Aucune capacité industrielle jusqu'en 1985. En novembre 1985, BATA a annoncé la création d'une usine de chaussures d'une capacité de 3 000 paires par semaine. Aucune indication quant à la gamme des productions.</p>	<p>Si la capacité de production de l'usine BATA justifie que la tannerie envisagée soit dotée d'une unité de finissage.</p>						
<p><u>Éléments de chaussures</u> Tous importés.</p>							
<p><u>Articles en cuir</u> Petite production artisanale pour le marché local (harnais, etc.).</p>							
<p><u>Produits chimiques</u> Ecorce d'acacia disponible.</p>							
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Techniques de tannage ruraldisponibles. BATA fournira le technologie nécessaires pour la fabrication des chaussures.</p>	<p>La nouvelle tannerie fournira la technologie nécessaire.</p>						
<p><u>Formation</u> La SEDCO aurait formé des ouvriers au travail du cuir.</p>	<p>Si le projet de tannerie voit le jour, il faudra prévoir, entre autres choses, des bourses d'études pour l'apprentissage des techniques du cuir.</p>						
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>							
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Membre de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) et de la SADCC.</p>							
<p><u>Techniques de l'exportation</u>          Exportation de cuirs et peaux bruts seulement.</p>							

TANZANIE

RESUME

Grâce à l'abondant cheptel qu'elle possède, la Tanzanie pourrait, avec un taux de prélèvement normal, produire chaque année 1,4 million de peaux de bovin et 2,5 millions de peaux d'ovin et de caprin. Au début des années 70, une tannerie entièrement mécanisée avait été créée à Moshi; coentreprise à l'origine, elle avait par la suite été nationalisée à 100 %. Sa production, qui s'élevait à quelque 800 peaux par jour (0,2 million par an), était principalement composée de peaux en bleu pour l'exportation ainsi que d'un peu de cuir fini pour le marché intérieur. Après avoir surmonté les difficultés que rencontre au début toute industrie nouvelle, la tannerie de Moshi a fonctionné de manière satisfaisante. Encouragé par cette réussite, le gouvernement décida d'inscrire au plan quinquennal pour 1977-1981 un vaste programme de développement sectoriel qui prévoyait la création de deux tanneries d'une capacité annuelle d'environ 745 000 m<sup>2</sup> chacune (soit 1 200 ou 1 400 peaux par jour) et l'agrandissement de la tannerie existante ainsi que la construction d'une usine de chaussures capable de produire 4 millions de paires par an dont 2 millions de paires en cuir.

On s'attendait à ce que ces mesures permettent de traiter la quasi-totalité de la production de peaux et augmentent sensiblement les rentrées de devises. Pour faciliter la réussite du programme, le gouvernement avait même interdit les exportations de peaux brutes.

Le programme s'est heurté à plusieurs obstacles. Tout d'abord le nombre de peaux collectées a diminué parce que les organismes para-étatiques qui ont le monopole de cette opération les achetaient aux producteurs à des prix apparemment trop bas de sorte que beaucoup de peaux ont été exportées clandestinement (l'offre n'a représenté que 56 % du volume prévu pour les peaux de bovin et 30 à 35 % pour les autres peaux). Ensuite, la pénurie aiguë de devises due au déséquilibre de la balance commerciale a empêché l'importation notamment des produits chimiques indispensables.

C'est ce qui explique que ces dernières années, les trois principales tanneries n'aient fonctionné qu'à 40 % environ de leur capacité.

Pour plusieurs raisons, notamment des défauts de conception, la pénurie de cadres et d'opérateurs et les difficultés d'approvisionnement, la nouvelle usine de chaussures ne fonctionne qu'à 4 % de sa capacité : moins de

0,2 million de paires par an alors que sa capacité est de 4 millions de paires. C'est peut-être pour des raisons analogues qu'une autre usine de chaussures, plus ancienne, dont la capacité initiale était de 4 millions de paires par an (cuir et toile), n'a produit en 1982 que 1,5 million de paires environ contre 3,1 millions en 1978.

Pour que l'usine devienne rentable, il est indispensable que le gouvernement révisé complètement les orientations et les pratiques suivies. Des propositions détaillées figurent dans les études de l'ONUDI et de la Banque mondiale. La nouvelle usine pourrait peut-être bénéficier d'une assistance technique et financière dans le cadre d'un accord de gestion avec une entreprise étrangère spécialisée.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

**TANZANIE**

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRES**

<p><b>Cuir et peaux</b> (en milliers) Production 1983:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Estimations FAO</th> <th>Chiffres effectifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>1 420</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>1 000</td> <td>320</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>1 500</td> <td>520</td> </tr> </tbody> </table>			Estimations FAO	Chiffres effectifs	Bovins	1 420	300	Ovins	1 000	320	Caprins	1 500	520	<p>L'organisme para-public qui a le monopole de l'achat des peaux (TMS) paie les producteurs trop peu et encourage peut-être ainsi les exportations clandestines.</p>	<p>Officiellement, les exportations de peaux brutes sont interdites mais en réalité beaucoup de peaux sont exportées vers les pays voisins dont la monnaie a un pouvoir d'achat supérieur.</p>				
	Estimations FAO	Chiffres effectifs																	
Bovins	1 420	300																	
Ovins	1 000	320																	
Caprins	1 500	520																	
<p><b>Tanneries : capacité et production</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Capacité annuelle (en m<sup>2</sup>)</th> <th>Production en 1982 (en m<sup>2</sup>)</th> <th>Taux d'utilisation de la capacité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moshi</td> <td>99 000</td> <td>47 000</td> <td>48 %</td> </tr> <tr> <td>Morogoro</td> <td>77 000</td> <td>38 000</td> <td>50 %</td> </tr> <tr> <td>Mwanza</td> <td>70 000</td> <td>14 000</td> <td>20 %</td> </tr> </tbody> </table>			Capacité annuelle (en m <sup>2</sup> )	Production en 1982 (en m <sup>2</sup> )	Taux d'utilisation de la capacité	Moshi	99 000	47 000	48 %	Morogoro	77 000	38 000	50 %	Mwanza	70 000	14 000	20 %	<p>Le faible taux d'utilisation de la capacité serait dû au manque de matières premières et de produits chimiques (pénurie de devises). Il se peut que la situation s'améliore à l'avenir car un pourcentage des recettes de devises revient désormais aux tanneries.</p>	
	Capacité annuelle (en m <sup>2</sup> )	Production en 1982 (en m <sup>2</sup> )	Taux d'utilisation de la capacité																
Moshi	99 000	47 000	48 %																
Morogoro	77 000	38 000	50 %																
Mwanza	70 000	14 000	20 %																
<p><b>Chaussures : capacité et production</b></p> <p>Deux usines principales. La "Bora Shoe" depuis longtemps en activité, dont la capacité avoisine 4 millions de paires par an (cuir et toile) et qui a produit environ 1,5 million de paires en 1982. L'usine de Morogoro, plus récente et dont la capacité est de 4 millions de paires par an (cuir et toile à parts égales) n'a réussi, au bout de plusieurs années d'activité, à produire que 0,15 million de paires par an, soit 4 % de sa capacité.</p>		<p>Le faible taux d'utilisation de la capacité de l'usine de Morogoro est dû à une mauvaise infrastructure, à des défauts de gestion, à des difficultés d'approvisionnement et à une conception défectueuse du projet. Le mieux serait peut-être de conclure un accord de gestion avec une grande entreprise étrangère.</p>																	
<p><b>Eléments de chaussures</b></p> <p>En grande partie importés.</p>																			
<p><b>Articles en cuir</b></p> <p>Plusieurs petites usines semi-mécanisées et des ateliers artisanaux satisfont la demande locale.</p>		<p>L'ONUDI fournira peut-être une assistance à ce secteur.</p>																	
<p><b>Produits chimiques</b></p> <p>Ecorce d'acacia disponible sur place.</p> <p>La quasi totalité des autres produits chimiques est importée - difficultés dues au manque de devises.</p>																			
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b></p> <p>Toutes les techniques ont été modernisées.</p> <p>Toutes les tanneries et usines de chaussures ont reçu une assistance étrangère à leurs débuts.</p>																			
<p><b>Formation</b></p> <p>Pas de formation organisée.</p> <p>Importantes possibilités de formation en cours d'emploi, bourses de l'ONUDI et autres programmes d'assistance extérieure.</p>																			
<p><b>Structure institutionnelle</b></p> <p>Tanzanian Institute for Leather Technology.</p> <p>Le projet est inachevé - certains équipements n'ont pas été fournis ou installés.</p>		<p>Un financement extérieur permettrait d'achever et de mettre en service le projet.</p>																	
<p><b>Tarif douaniers/Obstacles non tarifaires</b></p> <p>Les exportations de peaux brutes sont interdites.</p>																			
<p><b>Techniques de l'exportation</b></p> <p>Savoir-faire disponible pour l'exportation de peaux brutes mais expérience limitée pour l'exportation de peaux tannées en bleu et de peaux plus élaborées.</p>																			

TCHAD

RESUME

Le cheptel est une ressource naturelle du Tchad et l'on estimait qu'il y avait en 1983 environ 3,6 millions de bovins, 2,3 millions d'ovins, 2,1 millions de caprins et plus de 400 000 camélidés. Le pays exporte beaucoup d'animaux sur pied (environ 150 000 bovins et 140 000 ovins et caprins en 1983). Il semblerait que le pays exporte beaucoup de cuirs et peaux bruts, mais, compte tenu de la sécurité instable dans le pays, il est difficile d'obtenir des données fiables concernant l'abattage, la récolte, l'exportation ainsi que l'utilisation locale de ces matières premières.

Il y a une tannerie mécanisée à Sarh qui a été créée dans les années 60, mais qui n'a pratiquement pas fonctionné depuis des années. Il y a également une certaine capacité de production industrielle de chaussures, mais la seule usine de chaussures de Sarh ne fonctionnait pas en 1978. Il semble cependant que quelques petites usines de chaussures fonctionnent. La fabrication d'articles en cuir semble être relativement développée au niveau artisanal.

Il est cependant difficile d'évaluer la situation réelle et de formuler des recommandations réalistes concernant le développement de l'ensemble du secteur du cuir au Tchad du fait du manque d'informations sur la situation actuelle du secteur.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

TCHAD

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)  <u>Exportations importantes</u>  d'animaux sur pied (1983) :  environ 150 000 bovins et  1 000 000 ovins et caprins</p> <table border="1" data-bbox="385 308 779 436"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Estimations de la TAD (1983)</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Cheptel</th> <th>Abattage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td></td> <td>3 600</td> <td>220</td> </tr> <tr> <td>Camélidés</td> <td></td> <td>421</td> <td>Non disponible</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td></td> <td>2 300</td> <td>615</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td></td> <td>2 100</td> <td>560</td> </tr> </tbody> </table>			Estimations de la TAD (1983)				Cheptel	Abattage	Bovins		3 600	220	Camélidés		421	Non disponible	Ovins		2 300	615	Caprins		2 100	560	<p>Le cheptel et les cuirs et peaux constituent une ressource importante du Tchad. Les exportations de cuirs et peaux bruts paraissent importantes, mais on manque de données récentes. Le secteur du cuir est considéré comme un secteur important pour le pays. La situation instable actuelle ne permet pas de faire une évaluation détaillée de perspectives de développement.</p>
		Estimations de la TAD (1983)																							
		Cheptel	Abattage																						
Bovins		3 600	220																						
Camélidés		421	Non disponible																						
Ovins		2 300	615																						
Caprins		2 100	560																						
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Il y a une tannerie mécanisée à Sarh créée dans les années 60, dotée d'une capacité de production installée de 30 000 cuirs et d'environ 150 000 peaux. Pour diverses raisons, cette usine n'a jamais fonctionné correctement pendant de longues périodes. Des petites tanneries artisanales produisent essentiellement du cuir tanné au végétal pour la consommation locale (chaussures et articles en cuir).</p>	<p>On n'a pas de renseignements sur la situation actuelle de la tannerie de Sarh.</p>																								
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> En 1978, la Société SADI produisait par an environ 150 000 paires de sandales avec des lanières de cuir et des semelles en cuir ou en matière synthétique. Une entreprise artisanale relativement importante, disposant de quelques machines, avait une capacité de production de 10 000 paires de chaussures par an, d'assez bonne qualité. Plusieurs entreprises artisanales, fabriquant à la fois des chaussures et des articles en cuir et disposent de peu d'équipement, ont également été recensées. A Sarh, une usine mécanisée de chaussures a été créée en 1969, mais n'est jamais entrée en fonctionnement.</p>	<p>On ne dispose pas de renseignements sur la situation actuelle des usines de chaussures et sur leur production.</p>																								
<p><u>Éléments de chaussures</u> Seraient vraisemblablement importés en totalité en cas de fonctionnement de l'usine de chaussures.</p>																									
<p><u>Articles en cuir</u> Il y a un certain nombre d'entreprises artisanales qui fabriquent divers articles en cuir. La principale, créée en 1968, se trouve au centre artisanal de N'Djemsena et produit une quantité relativement importante d'articles en cuir divers et notamment de bourrellerie, etc. La qualité est moyenne et ne serait vraisemblablement pas compétitive sur des marchés d'exportation.</p>	<p>On ne dispose pas de renseignements sur la qualité et la quantité de la production réelle.</p>																								
<p><u>Produits chimiques</u> Seraient vraisemblablement importés en totalité si la tannerie industrielle fonctionnait.</p>																									
<p><u>Technique (tannerie et chaussures)</u> Il n'y a à l'heure actuelle vraisemblablement pas de spécialiste des opérations industrielles de tannerie. Dans les usines de chaussures, il y a des spécialistes de la technique de la chaussure.</p>																									
<p><u>Formation</u> Possibilité de formation dans l'entreprise seulement.</p>																									
<p><u>Structure institutionnelle</u> Néant.</p>																									
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Renseignements non disponibles.</p>																									
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Renseignements non disponibles.</p>																									

TOGO

RESUME

En 1983, le cheptel du Togo était estimé à 260 000 bovins, 840 000 ovins et 760 000 caprins auxquels il faut ajouter une quantité limitée de cheptel vif importé. L'offre potentielle de peaux de mouton et de chèvre est estimée à environ 180 000 peaux de chaque espèce, mais seule une faible proportion est effectivement collectée. Les peaux sont utilisées en partie pour la consommation humaine et de petites quantités sont exportées à l'état brut.

Le Togo possède plusieurs tanneries artisanales, mais aucune tannerie mécanisée. L'usine de chaussures BATA, dont la capacité est de 600 000 paires par an, utilise surtout des matériaux autres que le cuir. Elle produit aussi de petites quantités de chaussures en cuir à partir de cuir fini importé de France et du Sénégal.

Outre des articles en cuir véritable qui sont fabriqués dans des ateliers de type artisanal, le pays produit aussi industriellement des "articles de maroquinerie" à partir de matériaux autres que le cuir.

A moins d'une nette augmentation du taux de collecte des peaux de mouton et de chèvre, les possibilités de voir se développer au Togo une production industrielle de cuir et d'articles en cuir paraissent très réduites.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

TOGO

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><u>Cuir et peaux</u> (en milliers)</p> <p>* <u>Estimations de la FAC (1983)</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><u>Chepte</u></th> <th><u>Abattage</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>260</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>840</td> <td>179</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>760</td> <td>182</td> </tr> </tbody> </table>		<u>Chepte</u>	<u>Abattage</u>	Bovins	260	36	Ovins	840	179	Caprins	760	182	<p>En 1983, 5 000 bovins et 11 000 ovins et caprins ont été importés.</p> <p>En 1974, l'abattage déclaré a été estimé à 50 % pour les bovins, mais seulement à 10 % pour les ovins et les caprins. Les peaux sont utilisées en partie pour la consommation humaine et ne sont exportées qu'en quantité limitée.</p>
	<u>Chepte</u>	<u>Abattage</u>											
Bovins	260	36											
Ovins	840	179											
Caprins	760	182											
<p><u>Tanneries : capacité et production</u> Le Togo ne possède aucune tannerie mécanisée, mais plusieurs tanneries artisanales disséminées dans le pays. On ne connaît ni leur nombre ni le volume de leur production.</p>													
<p><u>Chaussures : capacité et production</u> L'usine BATA fabrique principalement des chaussures à partir de matériaux autres que le cuir, ainsi qu'un très petit nombre de chaussures en cuir. En 1980, elle a importé 500 cuirs de bovin de France et 2 500 du Sénégal. Sa capacité de production est de 600 000 paires (tous types confondus).</p>	<p>Le cuir fini employé dans la fabrication de chaussures en cuir est importé de France et du Sénégal.</p>												
<p><u>Éléments de chaussures</u> Ils sont probablement tous importés.</p>													
<p><u>Articles en cuir</u> Outre des articles en cuir, le Togo fabrique industriellement des "articles de maroquinerie" à partir de matériaux autres que le cuir. En 1980, la création de deux petites usines d'articles en cuir véritable avait été envisagée; la première devait utiliser 2 200 peaux de mouton et de chèvre et 50 peaux de bovin, et la seconde 6 800 peaux de mouton et de chèvre et 150 peaux de bovin par an.</p>													
<p><u>Produits chimiques</u> Il est probable que les tanneries rurales emploient principalement des produits locaux.</p>													
<p><u>Technique (tannerie et chaussure)</u> Les techniques de tannage ne sont apparemment disponibles que dans les ateliers de type artisanal. Quant à la technique de fabrication de chaussures, y compris de chaussures en cuir, elle est disponible à l'usine BATA.</p>													
<p><u>Formation</u> La seule possibilité est la formation en cours d'emploi (chaussure).</p>													
<p><u>Structure institutionnelle</u> Probablement aucune.</p>													
<p><u>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</u> Aucune donnée disponible.</p>													
<p><u>Techniques de l'exportation</u> Aucune donnée disponible.</p>													

TUNISIE

RESUME

Selon les autorités, en 1984 le pays comptait 613 000 bovins, 5 561 000 ovins et 1 069 000 caprins. Toujours en 1984, 230 000 bovins, 2 101 000 ovins et 663 000 caprins ont été abattus. Comme l'offre de peaux de bovin ne suffit pas à satisfaire la demande des tanneries locales, le pays doit en importer de grandes quantités. En revanche, les peaux de mouton sont en excédent et sont exportées brutes, à raison d'un millier de tonnes chaque année. La production de peaux de chèvre, elle, est aussi légèrement excédentaire.

La Tunisie compte 15 tanneries mécanisées et une multitude d'ateliers artisanaux. Les besoins des tanneries en matières premières s'élèvent au total à 8 700 tonnes de peaux de bovin, 2 000 tonnes de peaux de mouton et 450 tonnes de peaux de chèvre.

L'industrie de la chaussure est florissante. Outre 50 usines mécanisées qui produisent pour le marché intérieur, 18 usines "off-shore" travaillent exclusivement pour l'exportation. En 1983, le pays a produit 10 millions de paires de chaussures (tous types confondus), dont 2,2 millions en cuir. Le secteur artisanal joue lui aussi un rôle important dans la fabrication de chaussures. Une quinzaine d'usines fabriquent des articles en cuir tandis que d'autres sont spécialisées dans la fabrication d'éléments et d'accessoires pour l'industrie de la chaussure et des articles en cuir.

Les recettes d'exportation pour 1981 attestent elles aussi la bonne tenue du secteur de la chaussure :

Exportations de parties de chaussures préparées (CTCI 6123) 16,6 millions de dollars des Etats-Unis.

Exportations de chaussures en cuir (CTCI 85102) 8,6 millions de dollars des Etats-Unis.

Un des moyens de relancer l'expansion du secteur consisterait à puiser davantage dans l'excédent de peaux de mouton pour fabriquer des cuirs spéciaux destinés à la production d'articles d'habillement, de gants, etc. Par ailleurs, en renforçant les usines qui travaillent pour le marché intérieur, on les encouragerait à produire des chaussures de qualité pour l'exportation.

Le Centre national du cuir et de la chaussure (CNCC), dont la réputation est bien établie, est pour beaucoup dans la réussite du secteur et il assure, grâce à ses publications périodiques, une large diffusion des techniques les plus récentes.

## PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

TUNISIE

## PROFIL DU SECTEUR

## JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><b>Cuir et peaux</b> (en milliers)</p> <p>Estimations de la FAO 1963</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Cheptel</th> <th>Abattage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>560</td> <td>230</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>5 100</td> <td>2 200</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>920</td> <td>430</td> </tr> </tbody> </table>		Cheptel	Abattage	Bovins	560	230	Ovins	5 100	2 200	Caprins	920	430	<p>En 1983, quelque 54 000 bovins ont été importés sur pied et 30 000 ovins et caprins ont été exportés vivants.</p>	<p>Les chiffres publiés par l'Office de l'élevage de Tunis pour 1983 concernant le bétail sur pied et l'abattage sont légèrement supérieurs aux estimations de la FAO pour 1963; il semble en revanche que l'offre potentielle de peaux de chèvre soit environ de moitié supérieure aux estimations de la FAO. Quant aux autres chiffres, ils ne diffèrent pas sensiblement.</p>
	Cheptel	Abattage												
Bovins	560	230												
Ovins	5 100	2 200												
Caprins	920	430												
	<p><b>Tanneries : capacité et production :</b> L'industrie tunisienne du cuir est florissante avec ses 15 tanneries mécanisées, dont une tannerie d'Etat qui est entrée en service en 1965. Il existe aussi plusieurs tanneries artisanales. Les besoins des tanneries existantes en matières premières sont estimés au total à 8 700 tonnes de peaux de bovin, 2 200 tonnes de peaux de mouton et 450 tonnes de peaux de chèvre.</p>	<p>Le pays doit importer de grosses quantités de peaux de bovin pour utiliser pleinement la capacité de ses tanneries mais peut exporter des peaux brutes de mouton. La tannerie locale de peaux de mouton pourrait être développée à condition de choisir judicieusement les articles à fabriquer.</p>												
	<p><b>Chaussures : capacité et production :</b> La Tunisie compte plus de 50 usines de chaussures dont la moitié environ fabriquent des chaussures en cuir. Il faut y ajouter 18 entreprises "off-shore" financées par des capitaux étrangers, qui produisent des chaussures pour l'exportation. En 1983, les usines tunisiennes ont fabriqué 10 millions de paires de chaussures (tous types confondus). La production artisanale n'est pas négligeable.</p>													
<p><b>Eléments de chaussures</b></p> <p>Plusieurs installations fabriquent des éléments (talons, formes, semelles, etc.) pour les usines de chaussures. On ne connaît ni leur nombre, ni la structure exacte ou le volume de leur production. Certains éléments et accessoires sont importés.</p>														
<p><b>Articles en cuir</b></p> <p>Quinze entreprises moyennes fabriquent des articles en cuir ainsi que des articles similaires à partir d'autres matériaux. De plus, quelque 400 ateliers de type artisanal fabriquent des articles en cuir avec du cuir ou d'autres matériaux. On ne connaît pas le volume de leur production.</p>														
<p><b>Produits chimiques</b></p> <p>Les produits chimiques de base employés dans l'industrie du cuir sont fabriqués sur place. Cependant, la plupart des produits chimiques servant spécialement au tannage, au finissage, etc. sont importés.</p>														
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b></p> <p>La technologie du tannage et de la chaussure est disponible à tous les niveaux aussi bien dans les usines qu'au Centre national du cuir et de la chaussure.</p>														
<p><b>Formation</b></p> <p>La formation en cours d'emploi peut-être assurée dans les tanneries, les usines de chaussures et les fabriques d'articles en cuir. Le CNCC dispense une formation dans plusieurs domaines. D'autres institutions assurent elles aussi la formation des travailleurs de l'industrie de la chaussure.</p>														
<p><b>Structure institutionnelle</b></p> <p>Le CNCC de Tunis est doté des installations et du personnel (65 personnes environ) nécessaires pour les contrôles en laboratoire, les travaux de mise au point et l'organisation des stages de formation, séminaires et tables rondes. Créée en vertu d'un accord bilatéral avec la Belgique, une nouvelle tannerie pilote devrait entrer en service au début de 1986.</p>														
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b></p> <p>Les usines de chaussures "off-shore" qui se sont spécialisées dans l'exportation, sont autorisées à importer leurs matières premières y compris le cuir, en franchise. Les autorités surveillent constamment l'application de la réglementation relative aux importations et la modifient s'il y a lieu. Aucun renseignement récent n'est cependant disponible sur cette question.</p>														
<p><b>Techniques de l'exportation</b></p> <p>Elles sont disponibles pour tous les sous-secteurs de l'industrie du cuir.</p>														

ZAIRE

RESUME

Le Zaïre possède un cheptel relativement nombreux : 1,3 million de bovins, près de 0,8 million d'ovins et environ 2,9 millions de caprins, d'après les estimations de la FAO pour 1983.

L'offre potentielle de peaux est estimée à 150 000 pour les bovins, 230 000 pour les ovins et environ 750 000 pour les caprins par an. Cependant, la qualité des peaux se serait sérieusement dégradée en raison de l'emploi de techniques défectueuses de dépouille et de conservation.

La tannerie BATA, qui transforme principalement des peaux de bovin, a une capacité de production de 120 000 peaux de bovin par an, capacité nettement sous-utilisée (33 % en 1979). On ne connaît ni le nombre, ni le volume de production des tanneries artisanales en activité.

La société BATA possède deux grandes usines de chaussures, l'une à Kinshasa et l'autre à Lubumbashi, qui ont une capacité totale de plus de 7,5 millions de paires de chaussures (tous types confondus) par an. Leur production effective n'est pas connue. Il existe aussi une petite usine mécanisée de chaussures d'une capacité d'environ 50 000 paires par an ainsi que des ateliers de type artisanal qui fabriquent des chaussures. Enfin, d'autres ateliers semi-artisanaux fabriqueraient d'autres articles en cuir.

Il semble qu'au Zaïre, seule une faible proportion de peaux de mouton et de chèvre reçoive un supplément d'ouvraison. Il faudrait étudier plus avant cet aspect du problème en vue de déterminer la possibilité de valoriser ces matières premières. Du reste, une proposition de projet visant à faire le point de la situation du secteur du cuir en vue de tirer le meilleur parti des matières premières disponibles a été élaborée.

**PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES**

ZAIRE

**PROFIL DU SECTEUR**

**JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS**

<p><b>Cuir et peaux</b> (en milliers)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Estimations de la FAC (1977)</th> <th rowspan="2">En 1979, environ</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Cheptel</th> <th>Abattage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovins</td> <td>1 300</td> <td>151</td> <td rowspan="3">5 000 bovins et caprins ont été importés.</td> </tr> <tr> <td>Ovins</td> <td>761</td> <td>230</td> </tr> <tr> <td>Caprins</td> <td>2 000</td> <td>756</td> </tr> </tbody> </table>		Estimations de la FAC (1977)		En 1979, environ		Cheptel	Abattage	Bovins	1 300	151	5 000 bovins et caprins ont été importés.	Ovins	761	230	Caprins	2 000	756	<p>Plus de 75 % du cheptel vient des régions montagneuses de l'est du pays où les conditions climatiques se prêtent à l'élevage. La qualité des peaux, bonne au départ, est considérablement altérée par des techniques défectueuses de découille et une mauvaise conservation.</p>
	Estimations de la FAC (1977)		En 1979, environ															
	Cheptel	Abattage																
Bovins	1 300	151	5 000 bovins et caprins ont été importés.															
Ovins	761	230																
Caprins	2 000	756																
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> La seule tannerie industrielle, qui appartient à BATA, est à Kinshasa et a une capacité de production de 120 000 peaux de bovin par an. Le cuir qu'elle fabrique est utilisé par les usines de chaussures BATA au Zaïre. En 1979, le taux d'utilisation de la capacité de la tannerie avoisinait 33 %. Le nombre et le volume de production des tanneries artisanales ne sont pas connus.</p>	<p>La tannerie en activité transforme surtout des peaux de bovin. Vu la grande quantité de peaux de mouton et de chèvre dont dispose le Zaïre, il faudrait sérieusement envisager de leur donner un supplément d'ouvrage dans le pays afin d'en accroître la valeur ajoutée.</p>																	
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> La société BATA possède deux grandes usines de chaussures au Zaïre, l'une à Kinshasa et l'autre à Lubumbashi, dont la capacité de production est au total supérieure à 7,5 millions de paires de chaussures (tous types confondus) par an. Le volume actuel de la production n'est pas connu. Une petite fabrique de chaussures installée à Lubumbashi a une capacité de production d'environ 50 000 paires par an.</p>	<p>La capacité de production actuelle permettrait, semble-t-il, de faire face à une éventuelle augmentation de la demande de chaussures en cuir.</p>																	
<p><b>Éléments de chaussures</b> On suppose que certains éléments sont fabriqués sur place dans les grandes usines de chaussures et que les autres éléments sont importés.</p>																		
<p><b>Articles en cuir</b> Au Zaïre, la fabrication des articles en cuir est essentiellement semi-artisanales. La société BATA fabrique aussi plusieurs types d'articles en cuir. Le volume de la production n'est pas connu.</p>	<p>Ce secteur semble relativement bien développé mais pourrait produire des articles de meilleure qualité si le cuir qu'il utilise était lui aussi de meilleure qualité.</p>																	
<p><b>Produits chimiques</b> La plupart des produits chimiques dont se sert la tannerie sont probablement importés.</p>																		
<p><b>Techniques (tannerie et chaussure)</b> Les techniques de tannage et de fabrication de chaussure sont disponibles dans les usines en place.</p>																		
<p><b>Formation</b> La seule possibilité est probablement la formation en cours d'emploi dans les usines en activité (la tannerie et les usines de chaussures).</p>																		
<p><b>Structure institutionnelle</b> Aucune donnée disponible.</p>																		
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b> Pas de données à jour.</p>																		
<p><b>Techniques de l'exportation</b> Pas de données à jour.</p>																		

ZAMBIE

RESUME

En Zambie, le secteur du cuir est en pratique le monopole d'une grande entreprise multinationale, la Société BATA, qui y a établi une organisation intégrée de tannage et de production de chaussures; la tannerie absorbe près des deux tiers des cuirs et peaux disponibles dans le pays. Cette situation n'a pas conduit à un développement complet du secteur.

Le gouvernement interdisait dans le passé l'exportation des cuirs et peaux et plaçait ainsi en situation de monopole la seule tannerie existant dans le pays; celle-ci pouvait donc acheter les cuirs bruts à environ 30 % des cours normalement pratiqués dans le monde. Dans ces conditions, près de 40 % des matières premières susceptibles d'être utilisées par l'industrie ne parvenaient pas au secteur commercial et la qualité de la dépouille et de la conservation des peaux a baissé faute d'incitations suffisantes à l'intention des producteurs primaires. Toutefois, afin d'augmenter ses recettes en devises, le gouvernement a récemment autorisé l'exportation des cuirs et peaux bruts de sorte que les prix sont remontés aux niveaux mondiaux et qu'avec le temps on peut s'attendre à une amélioration quantitative et qualitative des matières premières.

Cette exportation des matières premières risque cependant de réduire les quantités dont disposent la tannerie et l'usine de chaussures établies dans le pays et de conduire à l'utilisation d'un pourcentage encore plus important des ressources en devises pour l'importation de chaussures destinée à satisfaire la demande intérieure.

Du point de vue du développement sectoriel à long terme, l'exportation de matières premières locales non transformées ne peut qu'être déconseillée. Il serait bon, semble-t-il, que le gouvernement arrête dans ce domaine une stratégie précise pour laquelle s'offrent les possibilités suivantes :

- a) Encourager la création d'une nouvelle tannerie de dimension moyenne (400 peaux de bovin par jour), ce qui susciterait un climat de concurrence favorable à la fixation de prix qui assureraient une collecte maximale des matières premières, même dans le cas où l'exportation des cuirs et peaux bruts serait interdite. La création d'une tannerie indépendante pourrait, de plus, favoriser l'essor d'une production de chaussures elle aussi indépendante.
- ou b) Contingenter le volume des exportations de peaux brutes (en le réduisant progressivement) pour maintenir le prix des matières premières à un niveau réaliste.

ou c) Compte tenu cependant des risques d'approvisionnement insuffisant en matières premières, dont seule la collecte intégrale (à 100 %) permettrait la réussite d'une deuxième tannerie nationale, il est recommandé que l'ONUDI entreprenne une étude spéciale portant sur les pays voisins afin de déterminer les possibilités d'approche sectorielle intégrée à l'échelon sous-régional; il s'agirait alors de couvrir les besoins de tous les pays intéressés (zone de la SADCC) dont beaucoup ne disposent pas de matières premières en quantités suffisantes pour assurer le développement d'un secteur du tannage viable. Cette étude pourrait aider le gouvernement à arrêter sa stratégie à long terme dans ce domaine.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

ZAMBIE

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

<p><b>Cuir et peaux</b> Alors que l'abattage des bovins est évalué à 250 000 animaux par an, seules quelque 150 à 180 000 peaux sont commercialisées. La faiblesse de la collecte est due à la modicité des prix offerts les années précédentes (situation à laquelle il a aujourd'hui été partiellement remédié) et à l'insuffisance des transports. Les peaux provenant de l'arrière-pays sont souvent endommagées à la dépouille et mal conservées.</p>	<p>Près de 10 000 peaux de bovin salées en humide sont exportées. Possibilités de développement avec la commercialisation des cuirs et peaux. Une amélioration des techniques de dépouille et de conservation s'impose dans le cas des cuirs et peaux provenant de l'arrière-pays et des abattoirs de village.</p>
<p><b>Tanneries : capacité et production</b> La grande tannerie BATA dont la capacité maximale peut atteindre 200 000 peaux par an ne tourne pas à pleine capacité (150 000 peaux par an) par suite d'un manque de matières premières. La SIDO souhaite mettre en place 10 unités non mécanisées pouvant chacune assurer le traitement de 10 peaux par jour. Les propositions de projet concernant le tannage et le traitement des peaux d'animaux sauvages ne se sont pas concrétisées.</p>	<p>Possibilité de créer une tannerie de dimension moyenne (300 à 400 peaux par jour) pour mettre un terme au monopole qui existe actuellement dans le secteur.</p>
<p><b>Chaussures : capacité et production</b> BATA est le seul producteur important de chaussures en cuir. Sa production est d'environ 5 000 paires par jour. Plusieurs petites usines montent des éléments (quelques centaines par jour). Plusieurs cordonneries artisanales et coopératives ont une production de 10 à 20 paires de chaussures par jour.</p>	<p>Il n'est guère possible d'envisager un accroissement du nombre des fabriques de chaussures en l'absence d'un autre producteur de cuir.</p>
<p><b>Éléments de chaussures</b> BATA en produit certains et en importe d'autres. Les éléments importés représenteraient 30 % du coût total de sa production de chaussures en cuir. Les autres fabricants importent la plupart des éléments - voir produits chimiques.</p>	
<p><b>Articles en cuir</b> Ni production, ni demande intéressantes.</p>	
<p><b>Produits chimiques</b> Importés pour la plupart. Une des principales difficultés du secteur est d'obtenir les devises nécessaires. Même les achats dans des pays voisins doivent être réglés en devises fortes. La ZEP devait permettre de résoudre cette difficulté, mais les dispositions stipulent toujours que 80 % des règlements doivent être effectués en devises fortes. Pour se procurer des devises, la Société BATA se trouve dans l'obligation d'exporter des cuirs en bleu qu'elle préférerait finir et utiliser directement.</p>	<p>Nécessité de modifier les accords de la ZEP pour permettre l'importation en devises faibles ou dans le cadre d'opérations de troc de produits de pays voisins (dont certains fabriquent la plupart des produits chimiques courants).</p>
<p><b>Technique (tannerie et chaussure)</b> En sa qualité de multinationale, la Société BATA (cuirs et chaussures) a accès à toutes les techniques disponibles. On s'efforce actuellement, dans le cadre d'une assistance bilatérale (Inde), de transférer les techniques à l'échelon rural (Mazabuka - voir ci-après).</p>	<p>La création d'une seconde tannerie ou d'une usine de traitement des peaux d'animaux sauvages nécessiterait une aide extérieure.</p>
<p><b>Formation</b> La Société BATA offre des possibilités de formation collective en entreprise ainsi que des bourses. Moyens de formation proposés à l'échelon rural au Centre de Mazabuka (269 100 dollars des Et. Unies; objet : 10 tanneries traitant chacune 10 peaux par jour).</p>	<p>Si l'on estime que le projet du centre de Mazabuka est de nature à faciliter le développement industriel, il faudra prévoir le financement du projet.</p>
<p><b>Structure institutionnelle</b> Néant, à l'exception du projet de centre de Mazabuka.</p>	
<p><b>Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires</b> (membre de la SADCC et de la ZEP) Exportation de peaux brutes autorisée sous licence - l'exportateur conserve en devises 50 % de la valeur f.o.b. Importations passibles de droits élevés. Quasi-impossibilité d'obtenir des devises entraînant une forte hausse des coûts des produits : par exemple, un sac de sel qui coûte 3 à 4 K à l'importation se vend 35 K !!</p>	
<p><b>Techniques de l'exportation</b> La demande intérieure de cuir et de chaussures étant supérieure à l'offre, il n'y a pas lieu d'exporter.</p>	

ZIMBABWE

RESUME

Près de 40 % du cheptel bovin du Zimbabwe, dont provient la majeure partie des peaux traitées, se compose d'animaux de race croisée élevés en enclos qui donnent des peaux de 3,4 à 3,7 m<sup>2</sup>. Les 600 000 peaux produites chaque année sont pour la plupart traitées dans l'un des cinq abattoirs modernes que gère la Cold Storage Commission (CSC). L'abattage s'est ralenti ces dernières années en raison des récentes sécheresses. La CSC procède à l'écharnage en vert et au saumurage en fosse des peaux, obtenant ainsi des produits de qualité supérieure. Au contraire, la petite quantité de peaux provenant d'autres abattoirs subit fréquemment des dommages, notamment à la dépouille.

Les quatre tanneries industrielles ont une capacité très supérieure à l'offre intérieure de peaux; cette situation est encore aggravée par le fait que la CSC exporte près de 25 % de sa production, de sorte qu'une vive concurrence règne sur le marché des matières premières et que des contingents ont été adoptés d'un commun accord pour remédier à la situation. Les tanneries qui sont bien organisées transforment en général 70 % des cuirs qu'elles traitent en produits finis destinés à la production locale de chaussures ou à l'exportation, le reste étant traité en bleu pour l'exportation.

Le secteur de la chaussure en cuir est lui aussi bien organisé et intégré, trois des tanneries disposant de leur propre usine de chaussures. La production de chaussures en cuir se situe à 3,2 millions de paires par an, soit 60 % de la capacité. Quelque 500 000 paires de chaussures en cuir sont exportées chaque année. Les usines de chaussures fabriquent en général la plupart des éléments dont elles ont besoin. En outre, une entreprise fabrique des semelles préfabriquées, etc.

Le secteur est favorisé par l'existence de quantités considérables de peaux d'animaux sauvages éliminés des troupeaux des parcs nationaux (éléphant - coucou - impala - zèbre - buffle).

La CSC et les tanneurs ont créé, en 1985, l'Institut du cuir qui devrait favoriser l'amélioration de la qualité des peaux brutes ainsi que le relèvement des niveaux techniques dans la fabrication.

PROFIL DU SECTEUR ET JUSTIFICATION DES PROGRAMMES

ZIMBABWE

PROFIL DU SECTEUR

JUSTIFICATION DE PROGRAMMES INTEGRÉS

Cuir et peaux	Estimations (en milliers)	Animaux sur pied/Abattage	
Bovins - Secteur commercial	2 310	)	509 (1984)
Secteur traditionnel	2 900	)	
Ovins	370	)	115
Caprins	990	)	350

La majorité des peaux proviennent d'animaux élevés en enclos.  
Dimension des peaux : 3,4 à 3,7 m<sup>2</sup>.  
On dispose aussi d'une quantité considérable de peaux d'animaux sauvages.

La Cold Storage Commission (CSC) qui exploite cinq abattoirs modernes et produit la majeure partie des cuirs, exporte environ 25 % de sa production sous forme de peaux saumurées afin de déterminer les cours mondiaux sur lesquels se fondent les ventes locales. L'Institut du cuir applique un programme d'amélioration des peaux (élevage, dépouille, conservation).

Tanneries - capacité et production (main-d'œuvre employée : 660)

4 tanneries industrielles :

	Capacité déclarée	Production déclarée 1984	
BATA	700 peaux/jour	450 peaux/jour	) 127 000 paires
EAGLE	900 peaux/jour	550 peaux/jour	) traitées uni-
IMPONENTE	500 peaux/jour	300 peaux/jour	) quement en
UNICALE	1 000 peaux/jour	750 peaux/jour	) bleu en 1984

Le principal obstacle est la pénurie de matières premières. On pourrait, avec l'aide de partenaires extérieurs, passer de l'exportation de peaux pré-tannées au chrome à celle de cuirs en croûte et de produits finis.

Chaussures : capacité et production

La capacité totale des 12 plus grandes entreprises est d'approximativement 5 millions de paires de chaussures en cuir par an. La production a atteint 3,2 millions de paires en 1984, dont 500 000 paires exportées.

On pourrait, avec la participation d'entreprises extérieures, faire progresser les exportations au-delà du niveau actuel de 500 000 paires par an.

Éléments de chaussures

Une entreprise spécialisée (semelles et semelles premières en cuir et caoutchouc synthétique, talons et intercalaires injectés). Les autres fabricants de chaussures ont leurs propres unités de fabrication d'éléments; la majorité des facteurs de production sont importés.

Articles en cuir

Plusieurs entreprises fabriquent une gamme complète d'articles en cuir. Les articles en cuir d'éléphant et autres cuirs exotiques sont particulièrement estimés.

Possibilité d'expansion notamment produits exotiques. L'un des rares pays pouvant commercialiser les cuirs d'éléphant accompagnés des documents conformes à la CITES.

Produits chimiques

La majorité des produits chimiques courants sont disponibles dans le pays. Possibilité de produire une liqueur de chrome pour tannage (14 % Cr, 0,33 % basique) à partir de la chromite disponible dans le pays mais l'usine pilote n'est plus en service car les économies d'échelle sont impossibles.

Exportations et développement du chrome possibles uniquement si plus grandes économies d'échelle. Nécessiteraient expansion du marché dans pays voisins (peut-être grâce à la ZEP ?).

Technique (tannerie et chaussure)

Production en grande partie mécanisée mais matériel âgé. Des équipements neufs ont été importés récemment, en particulier pour les produits d'exportation.

Cours par correspondance et vidéo, etc., produits ou fournis au niveau international pourraient être utilisés avec profit dans le cadre du programme en cours.

Formation

Formation des cadres techniques supérieurs à l'étranger. Pour les autres niveaux, formation en entreprise. L'Institut (voir ci-dessous) organise actuellement des cours par correspondance en vue de l'amélioration des compétences dans le secteur.

Structure institutionnelle

Créé en 1985 et conjointement financé par les tanneurs et la CSC. Le "Leather Institute of Zimbabwe" se propose d'opérer surtout dans les domaines suivants : amélioration des techniques, recherche, arbitrage, etc.

L'Institut bénéficie d'une aide bilatérale (fourniture de matériel d'essais). Grâce à l'assistance internationale on pourrait le transformer en un centre régional pour l'Afrique australe.

Tarifs douaniers/Obstacles non tarifaires

Importations soumises à licences, régime plus souple lorsqu'il s'agit de composants pour des produits exportables. Droits perçus à l'importation et surtaxe (jusqu'à 20 % f.o.b.). Incitations à l'exportation pour les produits manufacturés (9 % de la valeur sortie usine hors taxe).

Techniques de l'exportation

Le secteur du cuir dispose d'une expérience solide en matière d'exportation. Le secteur de la chaussure en cuir a une expérience plus restreinte.

### III. SITUATION GÉNÉRALE DU SECTEUR EN AFRIQUE

#### A. Évaluation

Dans presque tous les pays d'Afrique, la qualité des cuirs et peaux est gâtée parce que les bêtes sont assez mal soignées et les peaux mal prélevées et traitées. C'est probablement l'un des principaux obstacles au développement du secteur, mais pour éviter les répétitions il n'en sera pas question dans l'évaluation sectorielle qui suit.

Comme il ressort de la section précédente, il existe de grandes différences entre les 44 pays étudiés, ce qui rend difficile l'établissement d'un résumé succinct. On trouvera page 113 un tableau du secteur du cuir dans les différents pays, dont voici les principales caractéristiques :

#### 1. Matières premières

##### a) Réduction importante<sup>1/</sup> de la collecte de peaux

Il semble que la collecte soit bien incomplète dans 25 pays; on a de bonnes raisons de penser que dans six d'entre eux, l'utilisation traditionnelle des cuirs et parfois des peaux comme aliments (grillades, soupes et ragoûts) en est responsable.

Le fait peut aussi tenir aux facteurs suivants (voir pages 7 et 8 plus haut) :

- i) Politiques fautives d'achat des cuirs et peaux pour lesquels les producteurs primaires se voient offrir des prix dérisoires qui n'incitent pas à vendre ces matières premières potentielles;
- ii) Exportations non enregistrées vers les pays voisins qui offrent des prix plus réalistes ou paient dans une monnaie dont le pouvoir d'achat plus grand permet aux producteurs primaires de mieux se procurer d'autres produits nécessaires.

Dans l'ensemble du continent, et pour les cas où l'on dispose de données, il semble que 65 % seulement des quantités potentielles de cuirs et peaux soient récupérées.

---

<sup>1/</sup> Cas où au moins 25 % de la matière première escomptée échappe à la collecte.

QUELQUES GRANDES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

	MATIERES PREMIERES				SECTEUR DE LA TANNERIE					SECTEUR DES ARTICLES EN CUIR				
	Importance perte de matière première due à la consommation humaine	Réduction importante de la collecte locale de peaux pour diverses raisons	Matières premières locales insuffisantes pour rentabiliser des tanneries industrielles	Fortes importations de matières premières	Production artisanale seulement	Possibilités de mise en place d'installations industrielles ou d'augmentations de la capacité existante	Capacité excédentaire du tannage industriel	Faible utilisation de la capacité	Essentiellement produits semi-traités	Secteur développé et bien géré	Production artisanale seulement	Faible utilisation de la capacité	Capacité excédentaire	Secteur bien développé et bien géré
ALGERIE				X										X
ANGOLA		X					X							
BENIN	X				X									
BOTSWANA														
BURKINA FASO		X				X								
BURUNDI		X												
CAMEROUN		X					X							
CONGO			X		X									
COTE D'IVOIRE	X	X			X									
DJIBOUTI			?		X									
EGYPTE				X			X			X			X	X
ETHIOPIE		X					X							
GABON			X											
GAMBIE		X												
GHANA	X	X								X				
GUINEE	X	X			X					X	X			
GUINEE-BISSAU			X		X						X			
KENYA				X										X
LESOTHO		X	?			X			X					
LYBIE			X											
MADAGASCAR		X					X					X		
MALI		X												
MAROC		X												
MEXIQUE				X						X				X
MOROCCO														
MOZAMBIQUE		X								X				
NIGER		X				X								
NIGERIA														
OUGANDA	X						X			X		X		
REP. CENTRAFRICAINE					X									
RWANDA		X												
SENEGAL		X												
SIERRA LEONE	X		X		X						X			
SOMALIE		X												
Soudan							X					X		
SWAZILAND		X	X											
TANZANIE		X												
TERRA														
Togo	X	X	X		X									
TUNISIE										X				X
TAYPE		X												
TANZANIE		X												
ZIMBABWE						X								X

NOUV. : La nouvelle tannerie en cours d'installation n'est pas encore exploitée.

FEP.: La seule tannerie industrielle a fermé ses portes.

b) Matières premières locales insuffisantes pour rentabiliser des tanneries industrielles

Sept pays paraissent ne pas disposer des matières premières qui y justifieraient l'installation de tanneries industrielles. Il est possible de mettre en place une industrie rurale ou artisanale mais ce genre d'activité permet rarement l'utilisation maximale du potentiel que représentent les matières premières, et ne peut en général fournir au marché le produit fini de qualité qu'il demande. En conséquence, on suggèrera aux pays intéressés de voir s'il est possible d'élaborer des politiques régionales intégrées en vue de créer des tanneries industrielles rentables.

(Voir proposition de projet régional : SADCC, à l'annexe II).

2. Secteur de la tannerie

a) Faible utilisation des capacités

Sur les 35 pays africains qui ont installé des tanneries industrielles, une quinzaine sous-utilisent nettement leurs capacités (c'est-à-dire à moins de 66 %), dont 7 à moins de 33 %. On a vu plus haut (pages 9 et 10) les raisons qui l'expliquent.

La situation apparaît plus en détail sur la figure I, page 115. Il y a lieu de signaler que dans de nombreux cas, elle est bien pire que ne le suggère la carte, où l'utilisation a simplement été calculée d'après le nombre de cuirs qui ont subi un tannage plus ou moins poussé par rapport à la capacité prévue. Dans un certain nombre de cas, le traitement s'arrête au stade du cuir en bleu ou en croûte alors qu'il pourrait aller jusqu'au stade du cuir fini.

b) Médiocre développement sous-sectoriel

C'est la comparaison entre la production de cuirs effectivement tannés et la matière première potentielle (en supposant que bêtes abattues = cuirs et peaux) qui montre le mieux la faiblesse du secteur du tannage en Afrique. On verra à la figure II, page 117, que 10 pays seulement tannent plus des deux tiers de leur matière première potentielle.

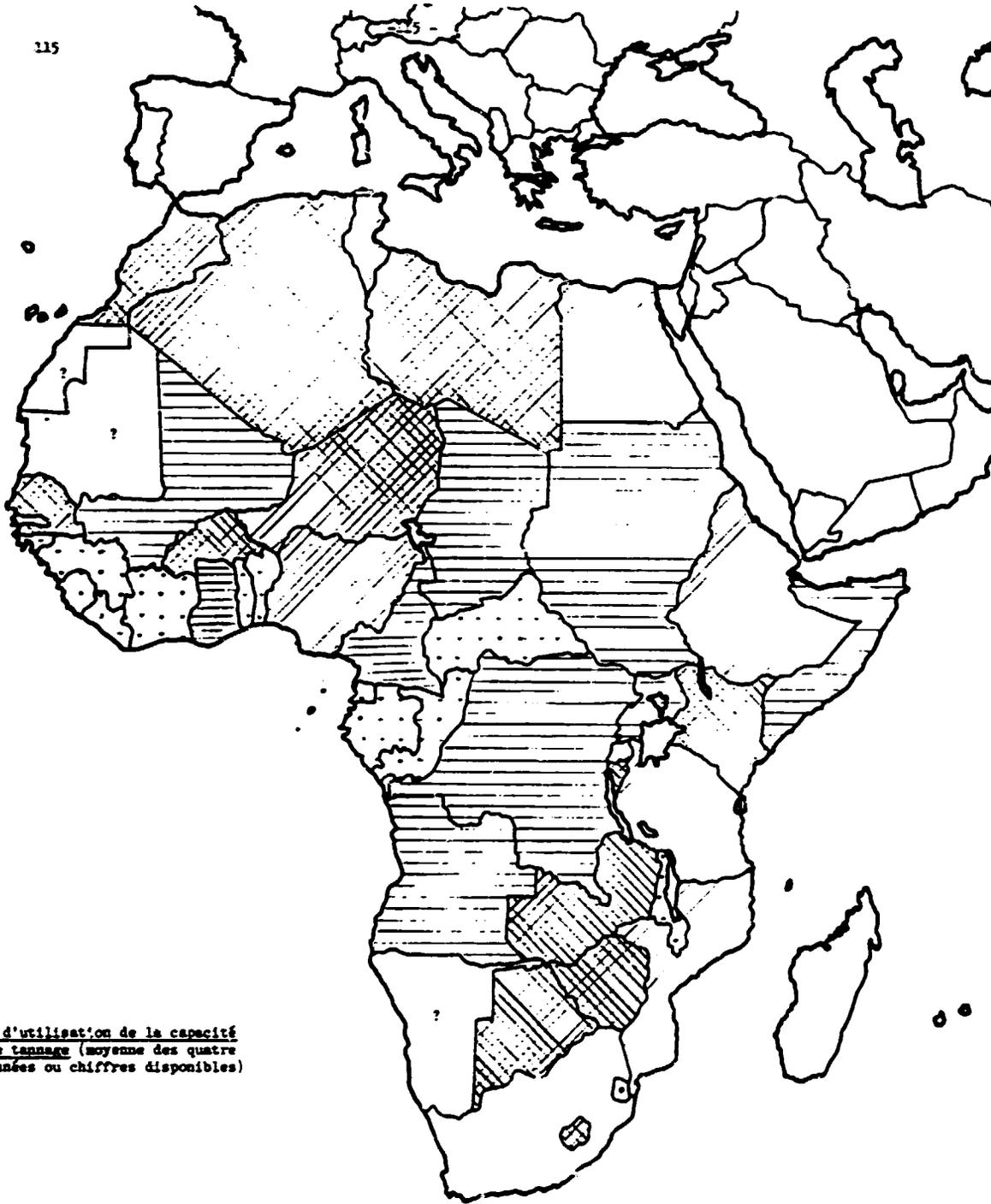
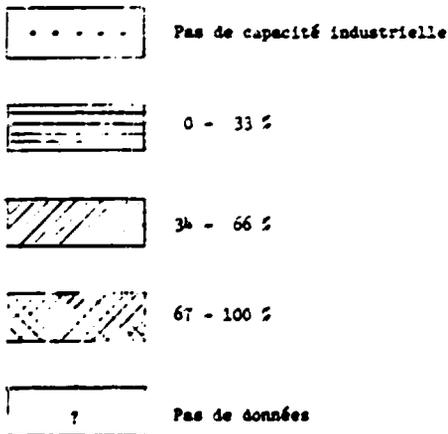


Figure I  
Pourcentage d'utilisation de la capacité installée de tannage (moyenne des quatre dernières années ou chiffres disponibles)



Les cinq pays arabes d'Afrique du Nord ont un secteur de production du cuir bien développé; ils utilisent pratiquement tous leurs cuirs et peaux et, dans certains cas, en importent aussi des quantités appréciables.

Cependant, sur les 39 pays "subsahariens", cinq seulement ont une production qui dépasse 66 % de leur potentiel de matière première mais même alors celle-ci ne va que jusqu'au stade semi-traité (c'est-à-dire en bleu, en croûte brute au végétal ou en croûte au chrome prête au finissage). Dix pays n'ont que des tanneries rurales ou artisanales et ne traitent probablement que 5 à 10 % de la matière première potentielle. Treize autres ont semble-t-il une certaine capacité de tannage industriel mais traitent moins de 33 % de ce rentable potentiel d'origine agricole.

D'après les données tirées d'études par pays et certaines estimations, on a calculé que sur un potentiel de 110 millions de m<sup>2</sup> de cuir, le continent n'en traite qu'environ 38 millions (soit 35 %).

Si l'on considère la situation dans les 39 pays "subsahariens", la réalité est bien plus grave, car sur les 85 millions de m<sup>2</sup> de matière première potentielle, il n'en est traité que 20 par an (soit 23 %). Notons encore une fois que dans ces pays probablement plus de la moitié du cuir n'est traité que jusqu'à un stade intermédiaire et que donc, dans l'ensemble, ils n'en retirent effectivement que 15 % de la valeur ajoutée potentielle.

### 3. Articles en cuir

Presque toute la fabrication d'articles en cuir tourne autour de la chaussure. Les pays d'Afrique du Nord produisent de petites quantités de vêtements de cuir et la majorité des autres pays produisent quelques sacs et autres petits articles en cuir. Cependant, la production semble minime comparée au potentiel que représentent les matières premières. En général, on ne dispose de données sûres que pour la production de chaussures de cuir qui absorbe probablement plus de 80 % du cuir utilisé sur le continent.

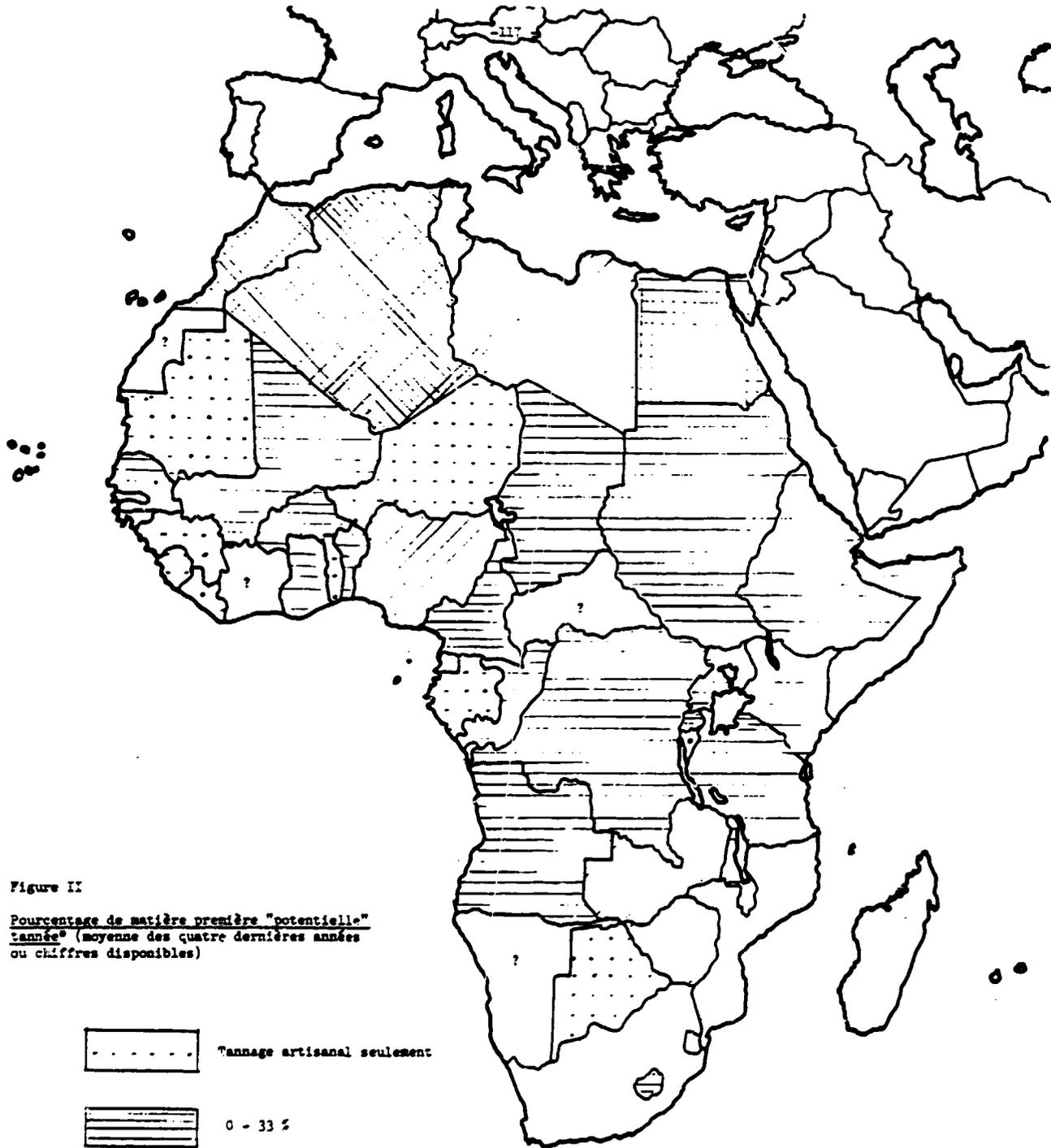
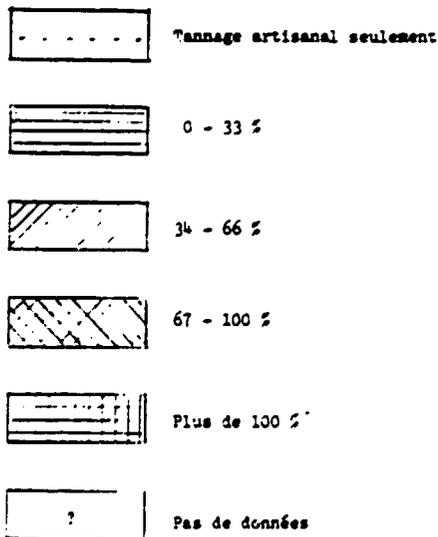


Figure II

Pourcentage de matière première "potentielle" tannée\* (moyenne des quatre dernières années ou chiffres disponibles)



\* Matière première potentielle - calculée d'après les chiffres d'abattage déclarés ou les taux typiques de prélèvement (soit 10 % bovins, 33 % petite ruminants).

On voit sur la figure III (page 119) qui montre pour chaque pays le pourcentage de la matière première locale potentielle transformée en articles en cuir, que dans 37 pays, celui-ci n'atteint pas 33 %.

On a calculé que dans les 44 pays étudiés, la production de chaussures en cuir n'absorbe qu'environ 15 % des matières premières potentielles. En dehors des cinq pays d'Afrique du Nord où il est bien implanté, le secteur n'est guère développé; ainsi, dans les pays subsahariens la production de chaussures en cuir absorbe moins de 10 % des cuirs et peaux bruts potentiels.

Comme il ressort des rapports par pays, ce faible développement est dû à différentes causes, mais il semble que le problème le plus commun soit l'incapacité des sous-secteurs du tannage d'offrir du cuir de qualité acceptable en quantité suffisante. Il faut donc presque partout donner une vigoureuse impulsion aux sous-secteurs des cuirs et peaux bruts et du tannage pour créer une industrie viable des articles en cuir.

#### B. Pertes économiques dans le secteur

Il ne fait guère de doute que vu le niveau médiocre de la collecte des cuirs et peaux et de l'utilisation des capacités de tannage, le pourcentage relativement élevé de cuirs "semi-finis" et le faible développement du secteur des articles en cuir, les pays africains éprouvent des pertes économiques énormes et ne gagnent qu'une fraction de la valeur ajoutée qu'ils pourraient escompter de leur abondant bétail.

Résultat peut-être du peu d'importance accordé aux cuirs et peaux, articles en cuir et dérivés, les statistiques du secteur sont assez fragiles. Cependant, on peut évaluer grossièrement les pertes grâce aux études par pays qu'a faites l'ONUDI et à des estimations, si nécessaire.

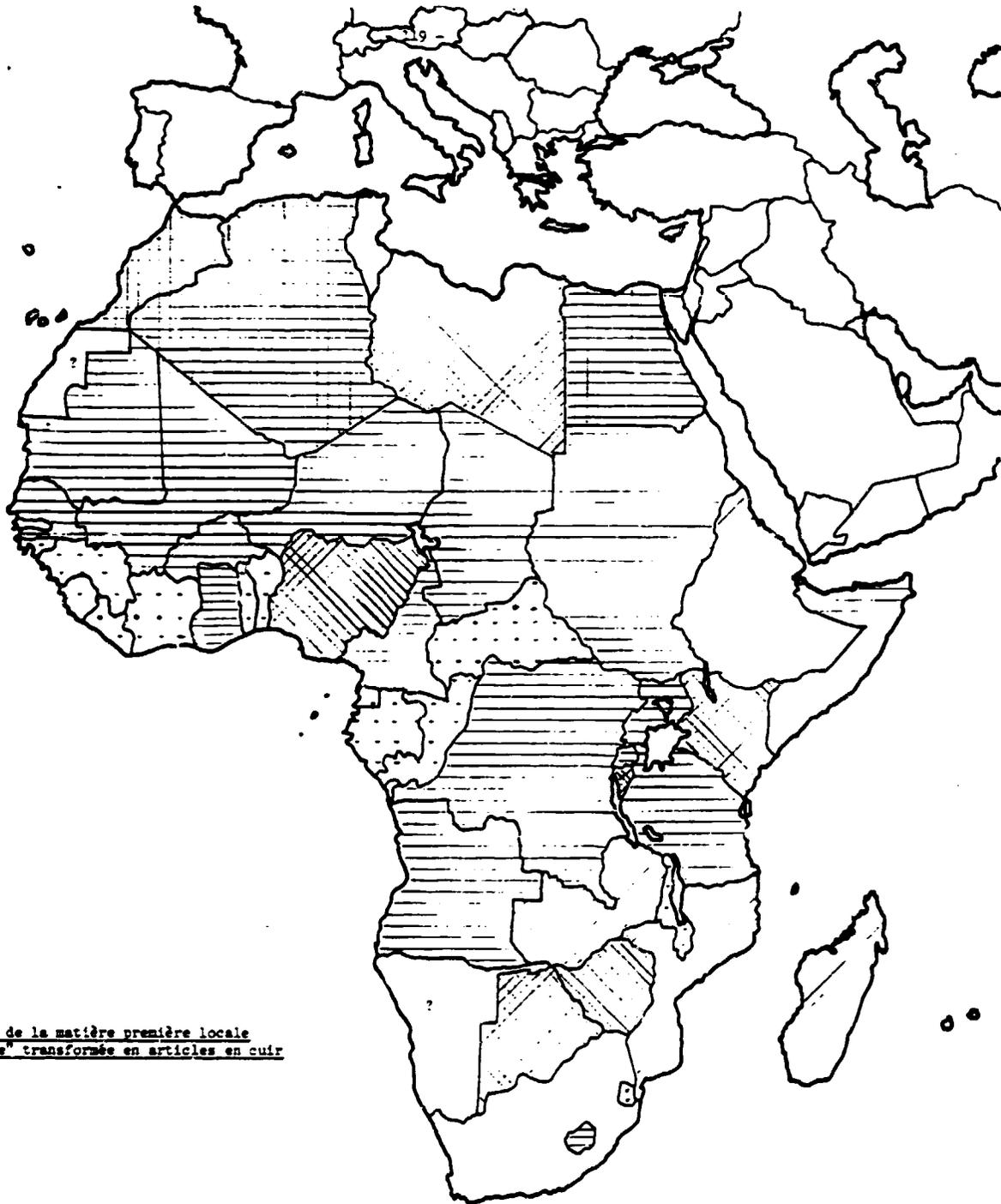
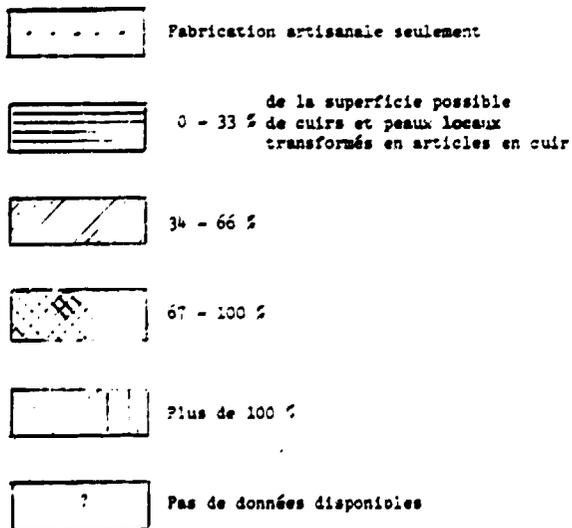


Figure III

Pourcentage de la matière première locale  
"potentielle" transformée en articles en cuir



1. Pertes dues à la mauvaise qualité des cuirs et peaux

Presque tous les cuirs et peaux produits en Afrique perdent beaucoup de leur qualité et de leur valeur, pour toutes sortes de défauts évitables.

Les pertes les plus importantes, entre 3 et 4 dollars par m<sup>2</sup>, sont souvent dues au marquage, aux cicatrices, aux éraflures, aux marques d'aiguillon, etc., aux mauvaises conditions d'élevage, aux coups de pointe et à la médiocrité du traitement. C'est ainsi que l'Afrique perd peut-être chaque année environ 400 millions de dollars sur son potentiel de 110 millions de m<sup>2</sup> de cuirs et peaux.

Il est donc urgent que les institutions intéressées des Nations Unies cherchent les fonds nécessaires au grand "programme international pour le développement des cuirs et peaux" recommandé par la deuxième Consultation sur les cuirs et l'industrie des articles en cuir (Cologne, RFA, 23-26 juin 1980).

2. Pertes dues à l'incomplète collecte des cuirs et peaux

Comme on l'a vu plus haut, dans la plupart des pays étudiés pour lesquels on dispose de données sûres, le nombre de cuirs et peaux effectivement recensés et collectés pour le secteur du cuir (exportés bruts ou tannés) ne représente que 65 % du potentiel (nombre d'animaux abattus). On peut en déduire une perte annuelle pour l'Afrique de quelque 38,5 millions de m<sup>2</sup> de cuir, ce qui, à environ 11 dollars le m<sup>2</sup> de cuir fini, représenterait une perte annuelle approchant les 425 millions de dollars.

Les chiffres concernant ces "pertes" doivent être pris avec circonspection car dans bien des pays, d'importantes quantités de cuirs et peaux sont exportées clandestinement et si le pays producteur en perd le bénéfice potentiel, les pays voisins le récupèrent.

Le tableau qui suit donne une idée de ces pertes dans certains pays typiques où elles sont fortes et pour lesquels on dispose de données.

Tableau - Pertes dues à une collecte incomplète des cuirs et peaux

Pays	Potentiel total des cuirs et peaux (en millions de m <sup>2</sup> ) <u>1/</u>	Cuirs et peaux effectivement collectés pour le secteur du cuir <u>2/</u>	Collecte (en pour- centage)	Pertes en millions de dollars
Burkina Faso	1,85	1,03	56	9,0
Ethiopie	11,65	8,75	75	31,9
Gambie	0,15	0,06	40	1,0
Lesotho	0,46	0,22	48	2,6
Malawi	0,33	0,23	70	1,1
Mali	2,55	0,63	25	21,1
Mozambique	0,29	0,1	34	2,1
Niger	2,16	0,93	43	13,5
Rwanda	0,59	0,45	65	2,6
Sénégal	1,07	0,58	54	5,4
Sierra Leone	0,24	0,1	42	1,5
Somalie	3,83	1,33	35	27,5
Soudan	7,96	4,53	57	37,7
Swaziland	0,25	0,14	56	1,2
Tanzanie	4,6	2,34	51	24,9
Zaire	0,85	0,49	58	4,0
Zambie	0,66	0,4	61	2,9

Notes : 1/ Matières premières potentielles - calculées d'après les chiffres d'abattage déclarés ou les taux typiques de prélèvement (soit 10 % bovins, 33 % petits ruminants).

2/ Données concernant la collecte tirées des conclusions de missions de consultants ONUDI ou des statistiques officielles ou industrielles.

### 3. Pertes dues à une transformation incomplète

A la section A.2.b) de la partie III, on a calculé que 35 % seulement du potentiel africain parvenait à l'état de cuir traité sous une forme ou sous une autre. A la section A.3 de la même partie, on a vu que la valeur ajoutée potentielle maximale correspondant à l'article en cuir fini n'était réalisée qu'à 15 % environ.

Cependant, dans les cinq pays arabes d'Afrique du Nord, pratiquement tous les cuirs et peaux bruts sont transformés en articles finis. En ce qui concerne les pays subsahariens, on a indiqué plus haut que dans les secteurs du tannage et des articles en cuir, on n'obtenait respectivement que 15 et 10 % de la valeur ajoutée potentielle. Il s'agit là surtout de chiffres relatifs à l'activité industrielle et si l'on tient compte de la production rurale et artisanale, qui n'est pas chiffrée, on peut supposer que dans les pays subsahariens, 25 % seulement des quelque 85 millions de m<sup>2</sup> de cuir potentiel annuel sont traités

jusqu'au stade de l'article en cuir. On peut donc calculer que si toute la matière première potentielle était transformée en articles finis, il serait possible d'obtenir annuellement une valeur ajoutée de 2 869 millions de dollars<sup>8/</sup>.

#### 4. Pertes totales pour le secteur en Afrique

De ce qui précède, il ressort qu'au total les pertes du secteur s'établiraient comme suit :

	<u>Dollars E.-U.</u>
a) Pertes dues à la mauvaise qualité de la matière première	400 millions
b) Pertes dues à la collecte incomplète de cuirs et peaux	425 millions
c) Perte de valeur ajoutée (transformation incomplète)	<u>2 869 millions</u>
Pertes annuelles totales pour le secteur	<u><u>3 694 millions</u></u>

#### C. Conclusions

Le faible développement du secteur met en lumière la nécessité d'agir rapidement si les pays intéressés tiennent à tirer parti de la richesse potentielle que représentent leurs matières premières.

Ces pays pourraient évaluer et appliquer les stratégies de développement proposées dans le présent rapport ou mettre eux-mêmes au point des stratégies sectorielles pour atteindre les objectifs qu'ils visent.

---

<sup>8/</sup> Voir chapitre IV. Une chaussure type en cuir coûtant 10 dollars E.-U. (prix départ usine) requiert 2 pieds carrés de cuir (environ 0,2 m<sup>2</sup>), de sorte qu'un pied carré de cuir une fois transformé en article manufacturé a une valeur de 5 dollars E.-U. La valeur de la matière première initiale est d'environ 0,50 dollar E.-U. par pied carré (5 dollars le m<sup>2</sup> environ). Ainsi, la valeur ajoutée totale, de la matière première au produit fini, est en fait de 4,50 dollars E.-U. par pied carré (45 dollars des Etats-Unis environ par m<sup>2</sup>), soit au total 75 % de 850 millions de pieds carrés à 4,50 dollars E.-U. = 2 869 millions de dollars E.-U.

#### IV. AVANTAGES A ATTENDRE D'UN DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU CUIR

##### A. Tannage

###### 1. Généralités

Les pays et les entreprises qui, en Afrique, s'étaient intéressés au secteur du cuir ont constaté pour la plupart que leurs espoirs ne se réalisaient pas, que leurs résultats, du point de vue économique aussi bien que financier, n'étaient pas à la mesure de leurs investissements et que la "valeur ajoutée" n'était pas ce qu'ils avaient escompté.

Il est regrettable que les données publiées au sujet des éléments du coût dans l'industrie du cuir et de la valeur ajoutée à chaque phase du traitement soient en majorité fondées sur la situation qu'on rencontre dans les pays développés.

Un facteur essentiel pour la majorité des industries africaines de tannage axées sur l'exportation est précisément le prix de vente à l'exportation qui dépend de divers facteurs extérieurs. Le prix que l'importateur étranger est en général prêt à payer pour un cuir partiellement ou entièrement traité est la somme des deux éléments suivants :

- i) Le prix d'une matière première importée de même type et de même qualité;
- ii) Le coût de la transformation, de façon efficiente, dans le pays importateur ou ailleurs.

Ceci montre que le marché ne s'intéresse guère au coût réel de production dans tel ou tel pays d'Afrique. Dans la mesure où il existe une offre de cuirs et peaux bruts sur le marché mondial, l'importateur peut soit importer des produits tannés, soit importer des produits bruts et se charger lui-même de leur traitement, de sorte qu'il opère sur un marché favorable à l'acheteur. Le producteur africain de cuir qui essaie d'exporter, peut en arriver à être son propre concurrent dans la mesure où des tanneurs étrangers traitent des matières premières provenant de son pays ou de pays voisins. Si l'on admet que, pour diverses raisons, le coût des opérations de tannage dans les conditions qui règnent en Afrique peut être sensiblement plus élevé que dans les pays développés, il va de soi que les marges

commerciales sont amenuisées du fait qu'il faut compenser ces coûts supplémentaires, à moins qu'une forme de protection locale permette aux tanneurs africains d'acheter leurs cuirs et peaux à meilleur prix que leurs concurrents.

## 2. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée, exprimée en pourcentage, varie considérablement en fonction du prix courant des matières premières et il peut donc être risqué de supposer qu'elle se maintiendra au même niveau pendant toute la durée de l'exploitation d'une tannerie donnée.

Il est peut-être préférable d'analyser les valeurs ajoutées à diverses matières premières et à différentes périodes :

### a) Valeur ajoutée - peaux de bovin, à la fin de 1972

Une étude effectuée par l'ONUDI<sup>9/</sup> en 1973 a fourni des données détaillées sur les différentes phases du traitement des peaux de bovin dans une tannerie africaine opérant à 100 % de sa capacité (9 millions de pieds carrés, soit 836 000 m<sup>2</sup>, par an) et utilisant des peaux séchées d'origine locale.

A l'époque, le prix des peaux brutes, les valeurs à l'exportation et les valeurs ajoutées aux différentes phases de la transformation étaient les suivants :

#### Valeur ajoutée en pourcentage du prix des peaux brutes

Prix des peaux brutes d'origine locale - cents E.-U./pied carré	13,7	
Départ usine : peaux en bleu, cents E.-U./pied carré	31,0	+ 66 %
Départ usine : cuir en croûte, cents E.-U./pied carré	41,0	+ 119 %
Départ usine : cuir fini, cents E.-U./pied carré	46,0	+ 146 %

En réalité, la situation n'a pas été aussi favorable car la production nécessitait des fonds de roulement en devises relativement importants. Les besoins en devises indiqués alors étaient les suivants :

---

<sup>9/</sup> Some economic aspects concerning the Establishment of Tanneries in developing Countries (ID/WG.157/11, 20 août 1973).

- i) Devises - cents E.-U./pied carré pour les peaux en bleu - 4,8
- Devises - cents E.-U./pied carré pour le cuir en croûte - 8,8
- Devises - cents E.-U./pied carré pour le cuir fini - 13,1

On peut ainsi calculer la "valeur ajoutée nette" / valeur ajoutée totale diminuée de l'apport en devises :

ii)	<u>Valeur départ usine</u>	<u>Coût en devises</u>	<u>Départ usine moins élément en devises</u>	<u>Valeur ajoutée nette en pourcentage du prix des peaux brutes d'origine locale</u>
Prix des peaux brutes d'origine locale - cents E.-U./pied carré	18,7			
Peaux en bleu - cents E.-U./pied carré	31,0	4,8	26,2	+ 40 %
Cuir en croûte - cents E.-U./pied carré	41,0	8,8	32,2	+ 72 %
Cuir fini - cents E.-U./pied carré	46,0	13,1	32,9	+ 76 %

Il ressort de cette analyse que les différentes phases de traitement du cuir peuvent représenter une valeur ajoutée intérieure allant de 40 à 76 % du prix de la matière première d'origine locale.

b) Valeur ajoutée - peaux d'ovin et de caprin, 1984

On peut aussi se faire une idée simplifiée de l'évolution de la valeur ajoutée dans le cas des peaux d'ovin en Afrique :

	<u>Moyenne en dollars des Etats-Unis (douzaine) 10/</u>	<u>Valeur ajoutée en pourcentage du prix des matières premières</u>
Prix intérieur des peaux	32	-
Peaux en bleu, C + F Europe	51	+ 59 %
Cuir en croûte, C + F Europe	59	+ 84 %
Cuir fini, C + F Europe	65	+ 103 %

Cet aperçu simpliste ne traduit cependant pas fidèlement la réalité pour diverses raisons :

- i) On ne tient pas compte de la valeur réelle des matières premières sur les marchés extérieurs. C'est ainsi que la même année, pour le mouton africain type 150/170 livres/100 (40/50/10), le cours était approximativement de

10/ Prix pratiqués en automne 1984.

42,5 dollars des Etats-Unis la douzaine, C + F Europe. Si l'on en retranche les dépenses de transport, de fret et de dédouanement dont le montant était d'environ 3,6 dollars des Etats-Unis par douzaine, on arrive à un prix net à l'exportation de 38,9 dollars des Etats-Unis par douzaine de peaux brutes, ce qui correspond à une valeur ajoutée de près de 22 % (couvrant pratiquement toutes les dépenses locales : tri, emballage, vente, etc.) du prix des peaux sur le marché local.

ii) La transformation des peaux brutes de bovin, d'ovin et de caprin en cuir traité implique diverses dépenses en devises. Dans certains cas où tous les éléments nécessaires à la production (machines, produits chimiques, combustibles, pièces de rechange, véhicules et même toitures, poutres et cadres de fenêtres) doivent être importés, la part de ces importations dans la valeur ajoutée devient assez importante. On trouvera ci-après un exemple de ventilation des coûts relatifs à un pays fortement tributaire des importations.

Mouton africain

Exemple de ventilation des coûts de production  
aux différentes phases du traitement\*

(dollars E.-U. par douzaine de peaux représentant en moyenne environ 4,5 à 5 m<sup>2</sup>)

	PEAUX EN BLEU			CUIR EN CROUTE			CUIR FINI (1)		
	Total	Coûts locaux	Eléments importés	Total	Coûts locaux	Eléments importés	Total	Coûts locaux	Eléments importés
Peaux + sel (2)	31,54			31,54			31,54		
Main-d'oeuvre directe	1,11	1,11		1,73	1,73		2,03	2,03	
Produits chimiques	2,70	0,20	2,50	3,98	0,25	3,73	4,85	0,25	4,70
Frais généraux-Fabrication (3)	4,99	1,50	3,49	9,15	2,74	6,41	12,58	3,77	8,81
Frais généraux-Administration	4,59	3,44	1,15	4,59	3,44	1,15	4,59	3,44	1,15
Vente, distribution, transport (4)	5,50	2,75	2,75	5,50	2,75	2,75	5,50	2,75	2,75
Total "Valeur ajoutée"	18,89	9,00	9,89	24,95	10,91	14,04	29,55	12,24	17,31
Coût total	50,43			56,49			61,09		

\* Cette ventilation des coûts ne ressemble guère à celle qu'on observe dans les pays développés; elle reflète la politique suivie en matière sociale ainsi que l'importance des éléments importés et des coûts qui en résultent.

Notes :

- (1) Tons pastels, non pigmentés.
- (2) La tannerie a acheté des peaux brutes pour les saler elle-même en vue de leur transport et de leur magasinage.
- (3) Y compris dépréciation, amortissement, fonctionnement et entretien des machines (combustibles, etc.).
- (4) Y compris coûts financiers des ventes à l'exportation et fret.

Pour cerner correctement les effets de l'activité de tannage, il faut déterminer la valeur ajoutée intérieure nette par rapprochement avec la valeur nette des peaux brutes à l'exportation (36,9 dollars des Etats-Unis/douzaine).

	<u>Base</u>	<u>Valeur à l'exportation</u>	<u>Dépenses en devises</u>	<u>Valeur nette à l'exportation</u>	<u>Valeur ajoutée nette en pourcentage de la valeur des peaux brutes à l'exportation</u>
Valeur nette des peaux brutes à l'exportation (\$ E.-U./douzaine)	38,9				
Peaux en bleu C + F (\$ E.-U./douzaine)		51	9,89	41,11	5,7 %
Cuir en croûte C + F (\$ E.-U./douzaine)		59	14,04	44,96	15,6 %
Cuir fini C + F (\$ E.-U./douzaine)		65	17,31	47,69	22,6 %

On constate que la valeur ajoutée nette est sensiblement inférieure aux chiffres qu'avancent les fournisseurs de machines et de produits.

Note : En général, la valeur ajoutée est plus faible dans le cas des peaux d'ovin et de caprin que dans celui des peaux de bovin car dans le premier cas, la valeur unitaire des peaux brutes est plus élevée et, comme la substance en est plus légère, leur traitement requiert en général moins de produits chimiques en fonction de la surface.

Dans ce cas extrême où le pays est étroitement tributaire des importations, la valeur ajoutée nette est relativement faible par rapport à la valeur qu'auraient eue les peaux brutes si elles avaient été exportées, étant donné l'importance de l'investissement et les risques courus. Dans ces conditions, les autorités devraient peut-être voir dans le secteur du tannage un moyen de prendre pied dans la fabrication des articles en cuir qui offre de beaucoup plus grandes possibilités, tant sur le plan de la valeur ajoutée que sur celui de l'emploi. Compte tenu des "retombées", il est hors de doute que le développement du secteur du cuir peut être considéré comme avantageux.

### 3. Possibilités d'accroissement de l'emploi

Elles sont examinées au paragraphe A.5.a) du chapitre IV. On peut y voir que, dans le cas d'une productivité élevée, le traitement de 950 m<sup>2</sup> de cuir (400 peaux) par jour nécessite près de 80 personnes, mais que dans les conditions plus fréquemment rencontrées en Afrique, il en faut jusqu'à 150 (on comparera avec l'industrie de la chaussure en cuir où le travail de la même quantité de cuir permet d'employer de 500 travailleurs (entreprises mécanisées) à 1.500 personnes (entreprises artisanales)).

B. Chaussures et articles en cuir

1. Valeur ajoutée

Dans le secteur des articles en cuir, on constate des écarts considérables entre la valeur ajoutée et la valeur ajoutée intérieure suivant le mode de fabrication. Deux possibilités peuvent être envisagées :

a) Exploitation artisanale

Elle est possible en n'utilisant à peu près que les matières premières locales suivantes :

<u>Matières premières locales</u>	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Cuir de dessus (0,2 m <sup>2</sup> )	4,00
Peau à doublure (0,1 m <sup>2</sup> )	1,20
Cuir de semelle (450 g)	2,00
Talon/semelle intérieure (450 g) }	0,10
Fil et oeillets	7,30
	<u>=====</u>

et en fournissant la seule main-d'oeuvre, de fabriquer une paire de chaussures d'une valeur marchande de 12 à 20 dollars des Etats-Unis (en fonction de la qualification des travailleurs), c'est-à-dire d'obtenir une valeur ajoutée représentant 64 à 174 % de la valeur des cuirs utilisés.

b) Production mécanisée

A l'autre extrême, on trouve la production mécanisée; le coût des matières premières nécessaires pour une paire de chaussures peut alors être le suivant :

<u>Matières premières</u>	<u>Dollars des Etats-Unis</u>		
	<u>Locales</u>	<u>Importées</u>	<u>Total</u>
Cuir de dessus (0,2 m <sup>2</sup> )	4,00		
Semelle/éléments importés		2,50	
<u>Coût total des matières premières</u>	4,00	2,50	6,50
			<u>=====</u>

La valeur départ-usine de cette paire de chaussures s'élève à environ 10 dollars des Etats-Unis.

Dans ce cas, la valeur ajoutée aux apports en matières premières se situe entre 54 et 87,5 % de la valeur du cuir d'origine locale.

Toutefois, si l'on tient compte de la valeur des éléments importés (2,5 dollars des Etats-Unis), ainsi que de l'amortissement et du fonctionnement du matériel de production importé (7 % de la valeur départ-usine, soit 0,7 dollar des Etats-Unis), la valeur ajoutée intérieure exprimée en fonction du coût du cuir d'origine intérieure utilisé n'est plus que de 70 %.

V. LISTE DES PRINCIPAUX FACTEURS REQUIS POUR  
LA CREATION D'UNE INDUSTRIE DU CUIR

Le cuir et les produits en cuir figurent parmi les industries que les pays en développement ont essayé en priorité de créer et de développer. L'idée était que la plupart des pays en développement possèdent les matières premières nécessaires, que la technologie à utiliser n'est pas exagérément complexe et que, par conséquent, ces industries sont adaptées aux possibilités de la plupart des pays en développement. Les problèmes auxquels est confronté le secteur dans les pays africains étudiés donnent à penser que cette façon de voir est peut-être simpliste et il faut prendre en considération le fait que les industries et projets énumérés ci-après ne sont viables que si toutes les conditions essentielles indiquées sont remplies.

A. Secteur du tannage

1. Matières premières

a) Disponibilité. Il est sans nul doute indispensable de disposer de cuirs et peaux bruts mais le seul fait qu'il existe apparemment un surplus de cuirs et peaux dans un pays n'est pas un atout suffisant pour la création d'un secteur du cuir. Il est nécessaire d'avoir l'assurance que ces cuirs et peaux pourront effectivement être fournis à la tannerie afin d'éviter la situation qui prévaut dans un certain nombre de pays africains où les cuirs et peaux sont entre les mains de commerçants ou d'offices agricoles d'Etat, qui exportent les matières premières et ne souhaitent pas approvisionner les tanneurs locaux. Il conviendrait dans certains cas d'examiner la possibilité de créer une coentreprise avec des commerçants en peaux de façon à garantir l'approvisionnement. Dans d'autres cas, des directives du gouvernement ou un contrôle des exportations peuvent s'avérer nécessaires.

Certains conseils de prudence peuvent être donnés à ceux qui souhaitent implanter des tanneries là où les matières premières nécessaires sont importées (officiellement ou non). On peut s'interroger sur l'opportunité à long terme d'une telle entreprise du fait que l'approvisionnement en matières premières n'est pas garanti. Plusieurs pays d'Afrique ont une capacité de tannage presque deux fois plus élevée que leurs possibilités d'approvisionnement en matières premières locales; à l'heure actuelle, ils peuvent s'approvisionner dans les pays voisins (exportations non déclarées) mais, à l'avenir, ces pays voisins voudront peut-être transformer eux-mêmes les matières premières et appliquer une législation interdisant leur exportation.

b) Prix. Si le développement du secteur du cuir doit être orienté vers l'exportation, il est indispensable que les cuirs et peaux soient disponibles à un prix égal ou inférieur à celui du marché mondial. Dans certains cas, les commerçants locaux qui vendent aux tanneurs demandent une prime pour compenser la perte de devises précieuses.

Si le prix local dépasse celui du marché mondial, le gouvernement doit prévoir une forme quelconque d'incitation pour les exportations de cuir. Il est extrêmement important d'avoir une politique d'achat basée sur le classement par qualité; si l'on achète des cuirs et peaux "tout-venant", les vendeurs n'ont plus intérêt à mieux les préparer. Dans certains pays, on vend aux tanneurs locaux des cuirs et peaux non classés par qualité ce qui permet aux marchands sans scrupules de mettre de côté la qualité supérieure pour la vendre à l'exportation à un prix élevé et de ne vendre sur le marché local que les qualités inférieures comme "tout-venant".

c) Qualité/régularité. Il convient d'évaluer le type et la qualité des cuirs et peaux disponibles si l'on veut que la gamme de produits d'une tannerie soit commercialisable. Une gamme de produits optimale peut nécessiter un mode spécifique de sélection des cuirs et peaux. La sélection en fonction du poids/des dimensions/du type/des défauts de la couche inférieure et de la couche supérieure n'a pas besoin d'être rigoureuse si le cuir est simplement tanné à l'état dit "bleu", mais si l'on veut aller jusqu'au finissage, il est indispensable de choisir avec beaucoup de soin les matières premières pour avoir une gamme adéquate de produits finals commercialisables. Pour son plan de développement sectoriel, un pays était parti de l'hypothèse que toutes les peaux de bovin pouvaient être transformées en cuirs à dessus. En réalité, du fait de l'existence de peaux ultra-légères, trop minces pour les cuirs à dessus, que 70 % seulement des peaux étaient propres à cet usage. On peut généralement se procurer des renseignements sur la qualité et le type des matières premières provenant de tel ou tel endroit auprès d'entreprises d'autres pays qui ont déjà importé et traité ces matières premières.

## 2. Capacité de la tannerie

La plupart des spécialistes estimerait que l'approvisionnement minimal pour une tannerie neuve, entièrement industrialisée, doit être 300 à 400 peaux de grande dimension par jour (186 000 m<sup>2</sup> par an) ou 2 000 à 3 000 peaux de petite dimension par jour.

L'approvisionnement pourrait être légèrement inférieur s'il s'agissait d'une usine rénovée ou si le produit final devait être vendu dans un pays où les producteurs locaux bénéficient d'une protection suffisante.

Certains économistes sont d'avis que pour tirer pleinement parti des économies d'échelle, il faut traiter 1 000 à 1 200 peaux de grande dimension par jour (560 000 à 740 000 m<sup>2</sup> par an). Cependant si l'on ne dispose pas au départ de gestionnaires et de techniciens expérimentés, l'installation de tanneries d'une telle capacité est très risquée. L'expérience a montré dans un certain nombre de pays africains, qui ont créé des tanneries de cette dimension sans disposer de gestionnaires adéquats, qu'il pouvait s'écouler jusqu'à 10 ans avant que le seuil de rentabilité ne soit atteint, et au cours de cette période des pertes massives peuvent être enregistrées en raison d'intérêts à servir pour le capital investi.

L'analyse de la situation dans les pays africains ayant un minimum d'expérience dans le secteur du cuir montre le succès des unités ayant une capacité d'environ 186 000 m<sup>2</sup> par an, lesquelles, après un certain temps, peuvent être développées horizontalement et verticalement; l'unité est généralement conçue de telle sorte qu'il est relativement simple de procéder à une expansion lui permettant de doubler sa production et/ou de pousser plus loin la transformation des matières premières.

Note : Les observations ci-dessus s'appliquent à des tanneries entièrement industrialisées et capables de produire des cuirs conformes aux normes de qualité internationales. Il est possible de créer des tanneries traitant de une à plusieurs centaines de peaux par jour et qui utilisent des techniques de tannage artisanales ou rurales avec un niveau minimal de mécanisation. Cependant, on admet généralement que ces entreprises ne réussissent que s'il existait déjà dans la région un savoir-faire traditionnel. On peut aussi noter que la valeur ajoutée des produits de cette industrie rurale est faible et que la valeur du produit final est très insuffisante. La production ne correspond généralement pas aux exigences du marché international mais peut satisfaire une demande locale peu difficile.

### 3. Gamme de production de la tannerie

Il est universellement admis que là où il n'existe pas de facteurs locaux contraignants, ou bien en l'absence de compétences techniques et de gestion, il est peu sage de vouloir traiter à la fois des peaux de grande dimension et des peaux de petite dimension dans une tannerie parce que les machines nécessaires sont de tailles différentes.

Le premier facteur à évaluer avant de fixer la gamme de produits est le marché potentiel, c'est-à-dire la demande intérieure de cuir fini ou les possibilités d'exportation.

a) Marché intérieur. Un nombre limité seulement de pays africains ont aujourd'hui une demande intérieure suffisante pour absorber la totalité de la production d'une tannerie de cuir fini. On peut noter qu'une production de 186 000 m<sup>2</sup> de cuir fini par an permet de fabriquer 800 000 à 1,2 million de paires de chaussures par an (4 000 paires par jour) et peut donc approvisionner quatre assez grandes fabriques de chaussures ayant une capacité de 1 000 paires par jour. Peu de pays africains possèdent actuellement une telle capacité de production de chaussures.

Ainsi, dans la majorité des pays africains situés au sud du Sahara, la demande intérieure pourrait être satisfaite avec une gamme de production comprenant du cuir semi-traité pour l'exportation et une certaine quantité de cuir fini, par exemple 300 peaux par jour simplement tannées (cuir en bleu), plus 100 peaux ayant subi un finissage. L'équipement d'une section de retannage/finissage traitant 100 peaux par jour nécessitera un apport de capital relativement élevé avec un faible facteur d'utilisation et le cuir fini produit ne serait peut-être pas concurrentiel sur les marchés mondiaux, mais l'opération pourrait être viable là où les fabricants locaux bénéficient de mesures de protection.

b) Orientation vers l'exportation. L'aspiration légitime de la plupart des pays qui se dotent d'une industrie du cuir est de réaliser le maximum de valeur ajoutée en traitant les cuirs et peaux bruts locaux. Ils souhaitent parvenir à produire du cuir entièrement fini transformable en divers produits en cuir pouvant être vendus sur le marché intérieur à l'exportation. Les stratégies de développement qui ont donné les meilleurs résultats au cours de la dernière décennie sont celles des pays qui ont adopté la méthode du "pas à pas" et installé pour commencer des tanneries produisant du cuir en bleu. Après plusieurs années, lorsque cette production était bien commercialisée, on agrandissait la tannerie en y ajoutant une installation de production de cuir en croûte et c'est seulement lorsque le succès de ce deuxième stade était assuré que l'on implantait une installation de finissage.

Par contre, la stratégie impliquant l'installation initiale d'une tannerie complète faisant le finissage s'est avérée désastreuse dans beaucoup de cas. Au cours des premières années, lorsque la tannerie ne produisait que du cuir en bleu, le fardeau des intérêts à payer pour le capital investi dans l'équipement non utilisé de production de cuir en croûte et de finissage rendait l'opération non viable financièrement. En outre, après quelques années d'inactivité les installations non en service se détérioraient et devenaient pratiquement inutilisables.

#### 4. Localisation des usines et infrastructures nécessaires

a) Les matières premières doivent être disponibles sur place, ou bien il faut qu'existent des moyens de transport réguliers et économiques. (Pour une tannerie de capacité minimale traitant 400 peaux par jour, il faut deux tonnes métriques par jour de matières premières s'il s'agit de peaux séchées africaines pesant 5 kg chacune, et six tonnes métriques par jour s'il s'agit de peaux fraîches pesant environ 15 kg chacune.)

b) Le terrain doit avoir une superficie suffisante pour la construction des bâtiments et des installations de traitement des effluents, mais il n'existe pas d'autres contraintes spécifiques. La superficie totale du terrain devrait normalement être quatre ou cinq fois plus grande que celle occupée par les bâtiments.

c) Bâtiments. D'après une étude précédente de l'ONU<sup>11/</sup> rédigée par Villa, le rapport entre la surface de plancher et la production de cuir fini pourrait être exprimé de la façon suivante :

$$\frac{\text{production de cuir tanné par an}}{\text{surface de plancher en m}^2} = \frac{\text{ft}^2}{\text{m}^2 \text{ de surface de plancher}} = \text{entre 500 et 1 000}$$

le rapport étant de 800 pour les peaux de taille moyenne (15 à 20 ft<sup>2</sup>).

L'auteur conseille pour une tannerie de cuir fini la répartition suivante de la surface de plancher :

	<u>Pourcentage de la surface de plancher totale</u>
Production	68
Magasins	14
Bureaux/laboratoires	8
Services généraux	10

Pour la zone réservée à la production, la répartition serait la suivante :

	<u>Pourcentage de la superficie totale de la zone de production</u>
Préparation et tannage jusqu'au stade du cuir en bleu	34
Semi-finis	40
Finissage	26

<sup>11/</sup> Relations entre les paramètres de l'industrie du cuir, ID/WG.79/6/Rev.1, New York, 1973.

D'après ces données, on peut calculer la surface de plancher nécessaire pour une tannerie suivant le stade de traitement. Par exemple une tannerie traitant 2,5 millions de  $\text{ft}^2$  ( $232\ 000\ \text{m}^2$ ) de peaux par an exigera des bâtiments d'une superficie totale de :

	<u>Surface de plancher en <math>\text{m}^2</math></u>
Tannerie produisant du cuir fini	3 125
Tannerie produisant du cuir semi-fini (cuir en croûte)	2 313
Tannerie produisant du cuir en bleu	1 063

Ces paramètres correspondent bien à ceux retenus pour des projets non ambitieux, de taille moyenne, mis au point et exécutés dans des pays africains.

Le mode de construction des bâtiments des tanneries dépendra des conditions climatiques; en général, une armature légère en acier, recouverte d'aluminium ou d'amiante suffit. Dans les régions humides, une hauteur minimale de 5 mètres du sol au bord du toit facilitera l'entretien des foulons. Dans les autres régions une hauteur de 3 à 4 mètres pourrait suffire.

d) Eau. Les besoins en eau peuvent dépendre de la technologie utilisée. En général, si l'on emploie des foulons traditionnels pour toutes les opérations qui suivent la trempe, et si l'on utilise un ou deux bains dans des fosses ou des coudreuses pour la trempe, la consommation d'eau est normalement de 40 à 50 litres (1) par kilo de peau fraîche.

La peau séchée africaine de 5 kg pèserait fraîche environ 15 kg et nécessiterait l'emploi de 45 litres d'eau par kg. Il faudrait environ 675 litres ( $0,675\ \text{m}^3$ ) d'eau par peau et, par conséquent, environ  $270\ \text{m}^3$  d'eau par jour pour traiter 400 peaux par jour en allant jusqu'au finissage.

La quantité d'eau utilisée pour produire du cuir en bleu, du cuir en croûte, etc., varie beaucoup suivant la technologie choisie mais la consommation moyenne serait :

	<u>Consommation d'eau pour les différentes opérations en pourcentage de la consommation totale</u>
Transformation de la peau brute en cuir en bleu	75
Transformation du cuir en bleu en cuir en croûte	20
Transformation du cuir en croûte en cuir fini	5

L'emploi de foulons homogénéiseurs à la place de foulons ordinaires, associé au recyclage des bains d'épilage et de tanin permet de réduire de moitié la consommation d'eau indiquée ci-dessus.

Les traditionalistes dans ce secteur suggèrent parfois qu'il ne faut pas employer d'eaux calcaires ou saumâtres. Un certain nombre de tanneries emploient cependant ces eaux pour beaucoup d'opérations. Il peut être nécessaire d'adoucir l'eau et de modifier la technique pour le tannage au chrome, la teinture et la nourriture anionique, ainsi que pour la chaudière.

e) Traitement des effluents. Les opérations de tannage provoquent une pollution organique et inorganique assez importante des eaux utilisées. Evacuées sans précautions, ces eaux peuvent provoquer divers dégâts dans l'environnement. Dans la plupart des cas, il faut donc traiter les effluents d'une façon ou d'une autre pour causer moins de dommage à l'environnement.

Le niveau requis de traitement des effluents dépend beaucoup des règlements locaux. En Afrique, cependant, il faudrait adopter une politique plus pragmatique de bon voisinage pour faire en sorte que les eaux où se déversent les effluents soient protégées et continuent à pouvoir servir à leurs divers usages normaux.

Selon une étude ONUDI/PNUE<sup>12/</sup>, les critères de qualité pour les usages normaux de l'eau des rivières dans les pays en développement sont les suivants :

Critères de qualité de l'eau suivant ses usages (mg/l)

	<u>Usages domestiques</u>	<u>Irrigation</u>	<u>Peuplement en poissons/vie aquatique</u>
1. Chlorures	250,0	100	170,0
2. Solides dissous	1 000,0	700	2 000,0
3. Azote (ammoniac)	0,4	-	1,5
4. Sulfates	500,0	200	90,0
5. Sulfures	-	-	0,3

Considérant les effluents d'une tannerie type, l'auteur de l'étude susmentionnée a calculé :

"que, pour que l'eau ait une qualité suffisante pour un peuplement normal en poissons, le cours d'eau recevant les effluents doit avoir un débit de 6 m<sup>3</sup>/jour par kilo de peau traitée par jour. Avec un débit moindre de 4 m<sup>3</sup> par jour et par kilo de peau traitée par jour, le cours d'eau ne pourra

<sup>12/</sup> Environmental considerations in the leather producing industry, vol. I et II, UNIDO/ITD.337, juin 1975.

pas avoir en certains endroits un peuplement normal en poissons. Avec un débit encore plus faible de  $2 \text{ m}^3$  par jour et par kilo de peau traitée par jour, le cours d'eau sera complètement dépourvu d'oxygène en aval de l'arrivée des effluents et les conditions anaérobiques résultantes peuvent entraîner la formation de boues flottantes et de gaz nocifs, une grande turbidité, etc., qui diminuent la valeur esthétique dudit cours d'eau."

Ainsi, une tannerie ayant tout juste l'échelle suffisante pour être rentable, c'est-à-dire traitant 400 peaux de 15 kg par jour (6 000 kg), devrait déverser ses effluents dans un cours d'eau ayant un débit journalier minimum de  $36\,000 \text{ m}^3$  (400 litres/seconde) pour que l'eau de ce cours d'eau puisse continuer à servir à ses usages normaux.

N.B. Ce calcul n'est valable que si aucun autre effluent polluant n'est déversé dans le cours d'eau (en amont ou en aval).

Si les effluents ne sont pas dilués dans la mesure indiquée ci-dessus, il est indispensable de les traiter. Les méthodes de traitement possibles sont nombreuses (des indications sont données à ce sujet dans une étude récente de l'ONU<sup>13/</sup>) mais le traitement comporte en général deux stades :

Le traitement primaire physico-chimique qui peut ôter jusqu'à 95 % des solides en suspension dans l'effluent et entre 40 et 75 % des matières organiques, ce qui fait que la dilution nécessaire est moindre. Le coût de ce traitement peut être relativement faible (40 000 à 100 000 dollars des Etats-Unis pour une tannerie traitant 400 peaux par jour) et la superficie du terrain nécessaire est minime ( $\pm 0,5 \text{ m}^2$  par  $\text{m}^3$  d'effluent par jour).

Le stade suivant est :

Le traitement biologique qui peut ôter jusqu'à 95 % de la pollution organique et dont il existe différents types, par exemple :

- i) Boues actives compactes - méthode difficile à contrôler, nécessitant des apports d'énergie et d'air relativement élevés. Requiert seulement environ  $0,5 \text{ m}^2$  de terrain par  $\text{m}^3$  d'effluent par jour.
- ii) Méthode de la lagune - nécessite un minimum d'opérations mécaniques ou d'énergie, mais peut nécessiter beaucoup de terrain :  $3 \text{ m}^2$  par  $\text{m}^3$  d'effluent par jour.

La majorité des autres traitements biologiques exige des terrains d'une superficie comprise entre les deux exemples extrêmes donnés ci-dessus.

Cours d'eau utilisés pour l'irrigation agricole

N.B. Les systèmes de traitement, primaires et secondaires, n'ôtent généralement pas les sels neutres, en particulier les chlorures qui sont présents à des niveaux de concentration élevés. Les chlorures contenus dans une eau employée par la suite pour l'irrigation ont des effets nuisibles assez graves. Ainsi, même traités, les effluents des tanneries doivent encore être dilués de façon à ce que les chlorures soient amenés à un niveau acceptable. Selon l'étude ONUDI/PNUÉ, la dilution souhaitable serait 1,5 m<sup>3</sup> environ de diluant par jour et par kilo de peau traitée par jour. Dans le cas d'une tannerie africaine traitant 400 peaux par jour, il faudrait donc que le débit minimum journalier du cours d'eau soit de 9 000 m<sup>3</sup>, soit 100 litres/seconde.

f) Besoins en énergie

i) Courant électrique. La régularité de l'alimentation en courant électrique d'une tannerie est indispensable à la continuité des opérations par voie humide. Si l'alimentation en provenance du secteur est irrégulière, il faut prévoir un groupe électrogène de secours - capable au moins de faire fonctionner les foulons et coudreuses, ainsi que les machines exécutant une opération dans laquelle le temps joue un rôle crucial, par exemple les machines d'écharnage.

Puissance installée (HPI). Villa<sup>14/</sup> donne les chiffres entre lesquels se situe le rapport normal entre la puissance installée et la production de cuir fini :

$$\frac{\text{ft}^2 \text{ de cuir par an}}{\text{HPI}} = \frac{2\ 500 - 5\ 000}{\text{HPI}}$$

Si l'on choisit le chiffre médian, la puissance installée d'une tannerie produisant 400 peaux finies par jour (2,5 millions ft<sup>2</sup> par an) devrait être :

$$\frac{2\ 500\ 000}{3\ 750} = \underline{\underline{667 \text{ HPI}}}$$

La répartition de la puissance installée, par opérations, est la suivante :

	<u>Pourcentage</u>	<u>HPI calculée pour une tannerie traitant 400 peaux par jour</u>
Préparation et tannage jusqu'au stade du cuir en bleu	32	213
Cuir en croûte	79	527
Cuir fini	100	667

<sup>14/</sup> Relations entre les paramètres de l'industrie du cuir, ID/WG.79/6/Rev.1 New York, 1973.

Consommation de courant électrique. La consommation peut être calculée à partir de la puissance installée ( $EPI \times 0,736 = kW$  installés). Généralement, la consommation effective ne représente que 50 % environ de la puissance installée parce que toutes les installations ne fonctionnent pas en même temps.

Le nombre de kWh consommés par une tannerie traitant 400 peaux par jour et produisant du cuir fini pourrait être environ :

$$667 \times 0,736 \times 0,5 \times 9 \text{ h/jour} = 2\,209 \text{ kWh/jour}$$

ii) Combustible de la chaudière. La consommation varie beaucoup suivant les conditions climatiques et le niveau de technologie, le retannage, la teinture et le séchage étant les opérations qui nécessitent le plus de combustible.

$$\frac{\text{kg de combustible par an}}{\text{ft}^2 \text{ de cuir par an}} = 0,2$$

La tannerie prise comme exemple exigerait donc annuellement :

$$0,2 \times 2\,500\,000 = 500\,000 \text{ kg de mazout} = \underline{500 \text{ tonnes de mazout léger}}$$

La production de cuir en bleu peut n'exiger que 10 % environ de la quantité indiquée ci-dessus; la production de cuir en croûte sec en exigerait environ 50 à 60 %.

g) L'approvisionnement en produits chimiques s'est avéré un des principaux problèmes qui se posent aux tanneries en Afrique. Dans la majorité des pays, presque tous les produits chimiques doivent être importés; quelques pays africains produisent les produits chimiques courants et ne doivent importer que les produits chimiques spéciaux utilisés pour du cuir. Il faut souligner qu'il n'y a pas eu de pénurie de produits chimiques sur les marchés mondiaux au cours de la dernière décennie, mais que beaucoup de tanneries n'ont pu cependant s'approvisionner régulièrement.

Les besoins en produits chimiques varient beaucoup suivant le produit final. Dans le cas, par exemple, d'une tannerie traitant 400 peaux par jour et produisant un cuir relativement standard, la production de cuir en bleu exigerait environ 15 produits chimiques et produits accessoires différents, la quantité annuelle totale nécessaire étant environ 450 tonnes. La production de cuir en croûte non séché pourrait nécessiter 10 produits chimiques de plus, la quantité supplémentaire nécessaire annuellement étant 100 tonnes. La production de cuir fini pourrait exiger 20 à 40 produits chimiques, teintures et produits de finissage supplémentaires représentant environ 200 tonnes de plus annuellement.

Il faut pouvoir donner une réponse affirmative aux questions suivantes avant de décider de développer le secteur de la tannerie :

Disposera-t-on de suffisamment de devises pour acheter régulièrement les produits chimiques nécessaires ? Ou bien pourra-t-on obtenir ces produits par d'autres moyens ?

A-t-on l'assurance que les licences d'importation nécessaires seront délivrées à temps ?

h) Pièces de rechange. Le coût de l'acquisition de pièces de rechange peut représenter annuellement entre 4 et 8 % du coût de l'outillage. L'approvisionnement en pièces de rechange est indispensable au bon fonctionnement d'une tannerie; il faut donc, avant de lancer un projet, avoir l'assurance de disposer des devises, des licences d'importation et des moyens de transport nécessaires pour se procurer ces pièces.

i) Transports. Des moyens de transport permettant de s'approvisionner régulièrement en matières premières, produits chimiques, pièces de rechange et mazout et d'expédier la production sont indispensables.

#### 5. Ressources humaines

a) Personnel requis. Le nombre de personnes employées à la production de cuir varie en fonction d'un certain nombre de facteurs dont les principaux pourraient être les suivants :

- i) Niveau de discipline industrielle
- ii) Efficacité des programmes de formation
- iii) Politique du gouvernement/politique sociale
- iv) Efficacité de l'unité installée
- v) Souci de la qualité/objectif du projet.

Dans les entreprises bien organisées de production de cuir fini des pays industrialisés, les besoins en main-d'oeuvre peuvent être déduits des données de productivité :

	<u>Productivité des travailleurs manuels</u>	<u>Productivité calculée pour l'ensemble du personnel : production + gestion</u>
Peaux de grande dimension (1,39 - 2,78 m <sup>2</sup> )	1,85 - 2,04 m <sup>2</sup> /h	1,3 - 1,57 m <sup>2</sup> /h
Peaux de petite dimension (0,18 - 0,55 m <sup>2</sup> )	1,20 m <sup>2</sup> /h	0,92 m <sup>2</sup> /h

Villa<sup>15/</sup> estime que pour les stades moins avancés de transformation, on peut calculer les besoins en main-d'oeuvre en utilisant des coefficients adéquats tels que :

Coefficient pour la production de cuir en croûte sec : 1,38.

Pour l'ensemble de la main-d'oeuvre, la productivité est donc : 1,95 m<sup>2</sup> de cuir par heure.

Coefficient pour la production de cuir en bleu : 4,3.

Pour l'ensemble de la main-d'oeuvre, la productivité est donc : 6,22 m<sup>2</sup> de cuir par heure.

Ainsi, une tannerie traitant 400 peaux par jour (92 m<sup>2</sup>/jour, productivité 1,43 m<sup>2</sup>/h) exigerait des effectifs totaux de 81, 58 et 19 personnes (8 h/jour) respectivement pour la production de cuir fini, de cuir en croûte sec et de cuir en bleu.

Répartition possible de la main-d'oeuvre  
dans une tannerie traitant 400 peaux par jour

	<u>Cuir en bleu</u>	<u>Cuir en croûte</u>	<u>Cuir fini</u>
<u>Personnel de gestion</u>			
Directeur/assistant	1	1 + 2	1 + 4
Technologue	1	1	2
Employé de bureau/magasinier	1	3	6
Contremaître	-	2	4
	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>
	3	9	17
<u>Production et services annexes</u>			
Ouvriers qualifiés	2	12	16
Ouvriers semi et non qualifiés	9	30	38
Préposés à l'entretien	2	4	6
Chauffeurs/personnel de sécurité	3	3	4
	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>
	16	49	64
	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>
Effectif total	<u>19</u>	<u>58</u>	<u>81</u>

<sup>15/</sup> Relations entre les paramètres de l'industrie du cuir, ID/WG.79/6/Rev.1, New York, 1973.

N. B. Peu de pays africains peuvent atteindre les niveaux de productivité indiqués ci-dessus, pour différentes raisons dont les principales sont généralement les suivantes :

- i) Personnel de gestion sans formation suffisante
- ii) Ouvriers sans formation suffisante
- iii) Avaries des installations et des machines
- iv) Politique sociale adoptée pour employer plus de main-d'oeuvre.

Pour remédier au problème que constitue en Afrique une productivité souvent inférieure de plus de 50 % à celle indiquée ci-dessus pour les pays industrialisés, des programmes massifs de formation dans le secteur du cuir sont nécessaires.

b) Besoins en matière de formation

- i) Les directeurs doivent être soit des professionnels qualifiés, soit des comptables ou technologues ayant l'expérience de la gestion.
- ii) Technologue - devrait avoir fait deux ou trois ans d'études de niveau universitaire.
- iii) Contremaîtres - devraient au minimum avoir fait des études secondaires complètes et avoir suivi en outre un stage de formation technique à la tannerie d'une durée de 6 à 9 mois.
- iv) Il serait souhaitable que les ouvriers qualifiés aient été formés à la technologie de la tannerie (stage de 2 à 3 mois).

A défaut, ils devraient recevoir une formation de haut niveau dans l'entreprise.

- v) Les ouvriers semi-qualifiés et non qualifiés devraient recevoir une formation systématique dans l'entreprise pour améliorer leur productivité et les habituer à respecter les consignes de sécurité.
- vi) Les responsables de l'entretien devraient, si possible, recevoir une formation dans une entreprise fabriquant des machines de tannage et posséder en outre des connaissances de base en matière de construction mécanique.

## B. Secteur de la chaussure de cuir

Les conditions requises pour lancer une production de chaussures de cuir peuvent être remplies assez aisément du fait que cette production peut se faire à des échelles très différentes avec des niveaux de mécanisation très différents aussi. Il suffit donc de disposer des matières premières de base, cuir et autres, d'un marché pour les produits et d'hommes possédant le savoir-faire nécessaire.

Dans les pays africains, la création d'une petite ou moyenne industrie de la chaussure de cuir pose moins de problèmes que la création d'une industrie de la tannerie. En général, dans l'Afrique sub-saharienne, du fait des dimensions que doivent avoir les entreprises de tannerie, la majorité de ces entreprises travaillent pour les marchés d'exportation dont les normes techniques sont élevées et les prix déterminés par des facteurs extérieurs. Par contre, la chaussure de cuir est généralement produite pour le marché intérieur, dont les normes techniques sont moins difficiles à satisfaire, et les entreprises locales bénéficient d'une certaine protection pouvant assurer leur rentabilité.

### 1. Matières premières

Pour certains types de chaussures, le cuir peut être employé pour la fabrication de la plupart des pièces : empeigne, doublure, première semelle, semelle, sous-bouts du talon et talon, et les seules autres fournitures nécessaires sont le fil, les oeillets, les lacets, les semences et la colle. Ces fournitures ne représentent que 5 à 10 % du coût total du produit.

Cependant, les usines modernes, mécanisées, à productivité élevée, fabriquent généralement des chaussures comportant moins de cuir et plus de pièces préfabriquées en matériaux autres que le cuir : contrefort, bout-dur, semelle, par exemple; dans la plupart des pays africains, le coût des pièces importées ajouté à celui des fournitures annexes peut représenter entre 20 et 30 % du coût du produit final.

Il est évident que pour créer une industrie de la chaussure de cuir, il faut avant tout disposer des matières premières nécessaires. Dans la plupart des cas en Afrique, l'approvisionnement en cuir était assuré, mais l'approvisionnement en pièces importées indispensables a été le problème majeur en raison du manque de devises.

## 2. Echelle de production

Le mode de production de la chaussure de cuir peut varier considérablement, depuis la fabrication par un artisan jusqu'aux usines entièrement mécanisées fabriquant 500 à des milliers de paires par jour, en passant par les petites entreprises coopératives semi-mécanisées.

## 3. Bâtiments

Les bâtiments requis pour les fabriques de chaussures peuvent être très simples, l'essentiel étant de prévoir une surface de plancher suffisante et des ateliers bien éclairés et bien aérés de façon que les conditions de travail soient bonnes. Il importe aussi que la sécurité des ouvriers soit assurée et que les risques d'incendie soient réduits au minimum. Dans la plupart des cas, un bâtiment d'un étage permet une bonne organisation des opérations de production.

En ce qui concerne le choix du site, deux facteurs, notamment, sont à prendre en considération : main-d'oeuvre disponible et existence de moyens de transport adéquats pour l'expédition de chargements parfois volumineux de produits finals.

La superficie requise pour le bâtiment dépend en partie du type de chaussures fabriquées et de la technologie employée; par exemple, un transporteur peut exiger moins de surface de plancher qu'un grand nombre de chariots.

La surface de plancher nécessaire est variable : 2 à 3,5 m<sup>2</sup> par paire/jour pour une production de 500 paires/jour et seulement 1,4 à 2,1 m<sup>2</sup> par paire/jour pour une production de 2 000 paires/jour.

## 4. Capitaux et productivité

Etant donné que la production peut se faire à des échelles très différentes, les besoins en capital sont très variables, mais on peut cependant donner quelques exemples :

### a) Artisan individuel

Travail à domicile. Outils à main seulement, peut-être une machine à coudre, matières premières locales uniquement.

Capital : 500 dollars des Etats-Unis peut-être au total.

Productivité : 1 à 2 paires par jour et par personne.

Coût de la création d'un emploi : 500 dollars E.-U.

Capital par paire de chaussures par jour : 250 à 500 dollars E.-U.

b) Petite coopérative

Bâtiment de faible coût. Quelques machines, machines à coudre, etc., plus l'installation de finissage. Uniquement des matières premières locales. Une huitaine d'ouvriers/artisans et un capital de 15 000 dollars des Etats-Unis.

Productivité : 4 à 6 paires par jour et par personne.

Coût de la création d'un emploi : 1 875 dollars E.-U.

Capital par paire de chaussures par jour : 125 à 375 dollars E.-U.

c) Production mécanisée de 500 paires de chaussures de cuir par jour

Matières premières : cuir local et pièces importées. Surface de plancher du bâtiment : environ 130 m<sup>2</sup>. 70 employés produisant 7,14 paires par jour.

<u>Capital fixe possible</u>	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Machines de production	300 000
Bâtiment	80 000
Divers	120 000
	<hr/>
	500 000
Capital circulant	500 000
	<hr/>
Capital total	1 000 000
	<hr/>
Coût en capital par création d'emploi	14 286
Coût en capital par paire de chaussures par jour	2 000

N. B. Comparer directement les chiffres ci-dessus pourrait aboutir à certaines conclusions erronées parce que les produits finals ne sont pas toujours comparables. Les chaussures produites dans une usine mécanisée sont normalement d'une qualité très supérieure, toujours égale, alors que la qualité de la production artisanale peut beaucoup varier.

ANNEXE I

PROPOSITION DE PROJET REGIONAL : FORMATION  
(grandes lignes)

Titre : "Amélioration des normes techniques et de l'efficacité opérationnelle dans le secteur du tannage en Afrique"

I. Objectifs

- a) Objectifs en matière de développement : Promouvoir le développement des industries du cuir et des industries connexes sur le continent africain. Faire en sorte que le potentiel industriel soit utilisé au maximum dans un important secteur fondé sur l'utilisation de ressources intérieures.
- b) Objectifs immédiats : Préparer un ensemble de matériel audiovisuel de formation (bandes magnétoscopiques) axé sur les besoins du secteur du cuir en Afrique afin d'améliorer les compétences de ceux qui travaillent dans ledit secteur, de façon à obtenir des produits de meilleure qualité, ainsi qu'à accroître la productivité et la rentabilité des installations existantes.

II. Historique et justification

Dans le cadre du projet de l'ONUDI intitulé "Programme de développement intégré de l'industrie du cuir et des articles en cuir en Afrique" (RP/RAF/85/610), des consultants sectoriels se sont rendus dans 12 pays et 32 autres pays ont fait l'objet d'une étude détaillée de la situation et des problèmes du secteur du cuir.

On a sans exception constaté que l'une des principales causes du médiocre développement de ce secteur était le manque de personnel qualifié, à tous les niveaux.

On notera que, étant donné la richesse de sa faune, l'Afrique pourrait produire plus de 102 millions de m<sup>2</sup> de cuir par an, soit une valeur potentielle de plus de 1 milliard de dollars par an si le traitement allait jusqu'au stade du cuir entièrement fini ou de 4 à 5 milliards de dollars par an (prix courants) si le traitement allait jusqu'au stade des articles en cuir (chaussures par exemple).

Cependant, le potentiel du secteur du cuir n'est actuellement exploité qu'à moins de 25 %. Dans nombre de pays étudiés, l'industrie du cuir et des articles en cuir stagne ou régresse. La capacité installée est loin d'être utilisée à plein ce qui, joint à des produits d'une qualité inférieure aux normes internationalement acceptées, conduit à une exploitation déficitaire qui peut entraîner la fermeture de nombreuses unités de production. Cette triste situation tient à diverses raisons dont, aux dires de nombreux ouvriers et superviseurs qualifiés, le manque de personnel bien formé ne serait pas la moindre.

On sait depuis longtemps qu'il convient d'améliorer les compétences techniques des ressources humaines et la PREMIERE REUNION DE CONSULTATION SUR L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR (INNSBRUCK, NOVEMBRE 1977) a demandé la création de centres régionaux d'information technique, de formation et de services consultatifs. Les problèmes d'infrastructure et de politique que pose la création de ces centres régionaux n'en demeurent pas moins irrésolus.

Conscients de la situation, les représentants africains ont, lors d'une réunion officieuse d'experts tenue dans le cadre du projet ci-dessus mentionné, demandé que l'on prépare d'urgence une série de bandes magnétoscopiques détaillées qui combleraient le vide actuel en contribuant à améliorer les capacités techniques et opérationnelles. On a suggéré que ces bandes portent sur toutes les techniques de production de cuir et d'articles en cuir, et cela à deux niveaux :

- i) Ouvrier (semi-alphabète/alphabète);
- ii) Technicien débutant/contremaître/superviseur.

Pour des raisons économiques et techniques, on a estimé que le personnel technique de niveau supérieur devrait continuer à être formé dans des instituts de l'étranger.

On a prévu d'utiliser ces bandes magnétoscopiques dans les ateliers, les usines et les centres sectoriels du continent africain; de l'avis des représentants africains, elles pourraient conduire à une amélioration significative de la productivité et de la qualité des produits, ce qui irait de pair avec une meilleure rentabilité des installations, une plus grande sécurité et de meilleures conditions de travail.

On a envisagé de mettre ce matériel de formation à la disposition des centres nationaux et régionaux du cuir qui en assureraient alors la distribution à l'échelon local. Le matériel serait initialement produit en langue anglaise puis, par la suite, en langue française, après quoi, les centres intéressés assureraient au besoin le doublage ou la traduction du texte dans les langues ou les dialectes utilisés sur place.

Les bandes magnétoscopiques ont paru les plus économiques des aides à la formation : leur distribution ne pose pas de problèmes et leur présentation ne demande qu'un minimum de matériel et de personnel. L'ONUDI a pris des dispositions pour se procurer des copies des peu nombreuses bandes existantes dans le secteur; le cas échéant, ces copies pourraient être adaptées et incorporées dans la série. Pour des raisons d'économie, on projette de commencer par des bandes qui ne couvriraient que le sous-secteur de la production de cuir.

### III. Produits

Une série de bandes magnétoscopiques portant sur les sujets mentionnés dans la note ci-jointe, élaborées par une société ou un établissement compétent avec la coopération d'un consultant de l'ONUDI bien informé des besoins de l'Afrique dans le secteur concerné.

IV. Apports

	<u>m-h</u>	<u>Dollars E.-U.</u>
Consultant de l'ONUDI	2	16 000
Sous-traitants pour la production vidéo		80 000
Frais de voyage		<u>4 000</u>
		100 000
	TOTAL	<u>=====</u>

V. Activités de suivi

On envisage des activités de suivi dans trois domaines :

- i) Une fois produites les bandes magnétoscopiques, leur utilisation efficace demandera peut-être la réalisation de projets sur le terrain, ce qui pourra commencer à l'échelon sous-régional, par l'envoi d'un ou plusieurs experts en formation de l'ONUDI venus aider le personnel national (le projet concernant les pays anglophones de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe pourrait servir de projet pilote);
- ii) Si on le juge utile, on pourra mettre au point une série parallèle de cours par correspondance;
- iii) En fonction de l'expérience acquise, la gamme des sujets traités dans les bandes magnétoscopiques pourrait s'étendre à la production de chaussures et d'autres articles en cuir.

NOTE

On préparera des bandes magnétoscopiques pour deux niveaux de connaissances :

- a) Ouvrier (semi-alphabète/alphabète);
- b) Technicien débutant/contremaître/superviseur.

Lorsque cela sera possible, les films et bandes existant dans le secteur seront incorporés dans la série et complétés.

a) Niveau ouvrier

On estime qu'une ou deux bandes (2 heures, VHS) couvriraient assez complètement le sujet. On pourrait établir ces bandes en supprimant certaines parties de la série plus complète destinée aux techniciens débutants (voir ci-après) et en adaptant comme il convient la partie son. A ce niveau, les principaux objectifs des bandes magnétoscopiques devraient être :

- De mieux faire comprendre aux ouvriers le cycle complet de la production du cuir pour qu'ils voient comment leur activité s'y insère (utilisation possible d'organigrammes, schémas et représentations graphiques du type dessin animé);
- D'améliorer la sécurité et les conditions de travail des ouvriers, d'où une amélioration de la productivité et de la qualité des produits grâce à des bandes expliquant clairement et en détail le fonctionnement, le réglage et la maintenance des machines normalement employées;
- De donner aux ouvriers une idée du rôle de chaque opération et de la nature des produits chimiques employés.

b) Niveau technicien débutant

On suppose que ceux auxquels les bandes seraient destinées auraient un certain bagage scientifique (école secondaire/certificat général d'éducation, niveau "0"/certificat scolaire).

La série pourrait comprendre de quatre à six bandes magnétoscopiques (chacune de 2 heures, VHS) convenablement subdivisées en sections de 35 à 40 minutes.

Les principaux thèmes pourraient être la production des quatre grandes classes de cuir et quelques spécialités :

- Cuir de bovins
- Peaux
- Peaux chamoisées
- Cuirs à semelles tannés au végétal
- Grain amélioré et grain naturel fini à l'aniline
- Nappa et daim pour vêtements/chaussures, peaux de ganterie
- Tannage à l'huile
- Tannage traditionnel en fosse et tannage rapide en machine à tambour.

Les sujets traités dans les bandes magnétoscopiques pourraient être :

1. Préparation et conservation des cuirs et peaux

Le film existant de la FAO pourrait peut-être servir de base pour traiter du dépouillement et du traitement des cuirs et peaux dans les diverses conditions que l'on peut rencontrer sur le terrain.

Dépouillement : abattage (au couteau pneumatique et à la main) - dalle (avec ou sans dispositif de levage);

Traitement : salage par voie humide - salage à sec - séchage (sur cadres, fils, etc.);

Entreposage : insectes - insecticides - produits ajoutés au sel - traitement à court terme.  
Classement selon les qualités.

2. Préparation des peaux avant le tannage

Défauts et choix des peaux;

Opérations physiques et chimiques à effectuer;

Réipients utilisés pour la réaction : fosse - moulinet - machine à tambour et dispositif de traitement;

Choix des agents chimiques - contrôle des opérations.

3. Département de tannage

Opérations physiques et chimiques :

Types de tannage - bouchage des pores et interstices - cuir velours;

Picklage - tannage - refendage - épilage - neutralisation - retannage - humidification - aplanissement;

Contrôle du picklage - du tannage - de la neutralisation, etc.;

Techniques de fixation du chrome.

4. Retannage/teinture/séchage

Choix du type de retannage - de la teinture - du liquide servant à nourrir le cuir;

Systèmes de séchage et effets, séchage par collage sur planches ou plaques, séchage à vide;

Opérations à sec : reverdissage, traitement en machine à tambour, modification/effleurage du grain, etc.

5. Mise en place d'une couche protectrice

Opérations à la main et à la machine - finissage à l'aniline - finissage destiné à assurer la cohésion des pigments - repoussage - lissage - glaçage, etc.;

Classement selon la qualité - mesure - conditionnement.

6. Tannage au végétal - cuirs à semelles

Tannage traditionnel : opérations physiques et chimiques;

Agents de tannage au végétal;

Tannage rapide en machine à tambour;

Tannage combiné en fosse et en machine à tambour.

7. Cuir chamoisé : tannage à l'huile

8. Cuirs présentés "côté fleur" - peaux d'animaux sauvages, reptiles

9. Effluents, recyclage

Services de distribution - chaudières - éléments divers;

Tests physiques et chimiques - normes - contrôle de qualité.

ANNEXE II

PROPOSITION DE PROJET REGIONAL : COOPERATION  
DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE DE COORDINATION  
DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE

(grandes lignes)

Titre : Développement conjoint des secteurs du cuir et des articles en cuir dans la zone d'activités de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe

1. Objectifs

a) Objectifs de développement :

Exploiter les matières premières de base, les peaux et les cuirs bruts locaux, pour en faire des produits à plus grande valeur ajoutée tels que cuir, chaussures et autres articles en cuir, créer des emplois dans la petite industrie, remplacer les produits d'importation et développer la production d'articles susceptibles d'être exportés.

b) Objectifs immédiats :

Aider les gouvernements de certains pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe à développer leurs secteurs du cuir et des articles en cuir en coopérant à l'échelon régional, de manière à résoudre les problèmes posés à l'échelon national par l'insuffisance des matières premières et l'étroitesse des marchés intérieurs.

2. Historique et justification

A l'occasion d'un projet de l'ONUDI en cours d'exécution "Programme de développement intégré de l'industrie du cuir et des articles en cuir en Afrique" (RP/RAF/85/610), on a relevé la condition du secteur du cuir dans un certain nombre de pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe. Pour certains de ces pays, on a constaté ce qui suit :

- i) Les matières premières ne suffisent pas à alimenter une tannerie industrielle rentable capable de produire du cuir fini. Les matières premières disponibles ne fourniraient que 25 à 75 % des apports nécessaires.
- ii) Plusieurs pays exploitent - ou pourraient exploiter - des tanneries traitant les peaux jusqu'au stade du cuir en bleu, mais la demande intérieure est insuffisante pour que l'on puisse développer les sections de finissage.
- iii) Plusieurs pays pourraient produire des chaussures en cuir mais ne produisent pas de cuir fini; dans d'autres pays, la capacité de production de chaussures est excédentaire.
- iv) D'autres pays disposent de cuir fini à exporter.

(Pour de plus amples renseignements, voir "Informations de base", partie III.)

Etant donné que cette situation semble propice à un développement régional intégré, que l'un des principes fondamentaux de la politique de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe est le développement coordonné à l'échelon régional et qu'en définissant ses objectifs (voir Informations de base, partie I), cette conférence indique clairement que les décisions en matière de développement industriel doivent être prises en fonction de considérations régionales "pour développer le secteur industriel à l'échelon tant national que régional ... pour renforcer les liens existant dans les secteurs industriels nationaux et régionaux en vue d'une meilleure intégration et d'une plus grande autonomie des industries, prises isolément ou dans leur ensemble, afin qu'elles dépendent moins des matières premières, des entrées intermédiaires et des pièces de rechange en provenance de pays extérieurs à la région."

Il semblerait que pour promouvoir une solution régionale intégrée il faille nécessairement exploiter les possibilités disponibles dans le cadre de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe.

Bien que le sujet doive être étudié plus avant, une première évaluation conduit à penser que les unités de fabrication utilisant du cuir (chaussures, vêtements, accessoires, etc.) pourraient être alimentées en cuir par des tanneries exploitées dans un pays différent et que des tanneries qui, dans un pays ou plusieurs pays, travaillent les peaux jusqu'au stade du cuir en bleu pourraient être associées à des unités de finissage situées dans d'autres pays. Cette méthode permettrait aux tanneries existantes ou en projet d'être rentables et éviterait d'installer de grandes usines dont la capacité ne peut être utilisée à plein.

Même si les tanneries existantes ne fonctionnent bien souvent pas à plein rendement (les raisons varient mais elles tiennent en gros à un manque de matières premières et de pièces de rechange importées, lui-même dû à un manque de devises fortes, le développement du commerce régional des matières premières et du cuir serait bénéfique aux industries apparentées et réduirait la dépendance vis-à-vis des mouvements des devises fortes.

### 3. Propositions de projet

Avant de passer aux détails de l'étude approfondie ou d'entreprendre une telle étude pour formuler des propositions concernant une activité sectorielle intégrée, il faudrait que les gouvernements et/ou les représentants de l'industrie des six pays les plus intéressés 1/ examinent la question pour savoir s'ils entendent suivre la politique appropriée. Lors de la prochaine réunion régionale de l'ONUDI sur l'industrie du cuir, prévue à Alexandrie (Egypte) à la fin de 1986, les représentants des pays concernés auront l'occasion de délibérer à ce sujet.

Si les représentants donnaient leur accord, l'ONUDI et la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe pourraient élaborer conjointement un projet détaillé qui s'inscrirait dans le cadre de l'actuel programme pour la DDIA.

---

1/ Botswana, Lesotho, Malawi, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

INFORMATIONS DE BASE  
SUR LA CONFERENCE DE COORDINATION DU DEVELOPPEMENT  
DE L'AFRIQUE AUSTRALE

(PARTIE I)

A. Etats membres

La Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe est une organisation qui a été créée pour assurer le développement économique de la région en renforçant l'autosuffisance et en harmonisant les efforts des divers pays. Elle compte actuellement neuf Etats membres :

- République populaire d'Angola
- République du Botswana
- Royaume du Lesotho\*
- République du Malawi\*
- République populaire du Mozambique
- Royaume du Swaziland\*
- République-Unie de Tanzanie
- République de Zambie\*
- République du Zimbabwe\*

(\* Sont également membres du Preferential Trade Area for Eastern and Southern Africa [PTA])

B. Création et objectifs

L'Organisation a tenu sa première réunion à Arusha (Tanzanie) en juillet 1979. En avril 1980, sa première réunion au sommet a eu lieu à Lusaka (Zambie), où elle a convenu d'un programme de développement régional. En septembre 1980, le Conseil des ministres de la Conférence s'est réuni à Harare (Zimbabwe) et a adopté pour l'Organisation les objectifs suivants :

- Réduire la dépendance (à l'échelon national et régional) vis-à-vis des importations de produits industriels et d'apports extérieurs à la région;

- Réduire en particulier la dépendance vis-à-vis de la République sud-africaine qui est le principal fournisseur de ces produits et apports pour cinq des neuf Etats membres de la Conférence et un fournisseur important pour un ou deux autres;
- Accroître la production (tant en valeur absolue qu'en valeur relative par rapport à la production nationale totale) du secteur industriel à l'échelon national et régional;
- Etendre la portée et la diversité des secteurs industriels des Etats membres et de la région en élargissant la gamme des produits finals, des biens intermédiaires et des biens d'équipement produits;
- Etendre et resserrer les liens existants dans les secteurs industriels nationaux et régionaux en vue d'une meilleure intégration et d'une plus grande autonomie des industries, prises isolément ou dans leur ensemble, afin qu'elles dépendent moins des matières premières, des entrées intermédiaires et des pièces de rechange en provenance de pays extérieurs à la région.

### C. Structure

La Conférence a adopté une stratégie opérationnelle souple et décentralisée fondée sur des mécanismes de consultation. Le principal de ces mécanismes se compose des éléments ci-après :

- Réunion des chefs de gouvernement (sommet);
- Conseil des ministres de la Conférence, composé des ministres désignés (normalement le ministre des finances et du plan) de chaque Etat;
- Comité permanent (Standing Committee of Officials) composé de hauts fonctionnaires désignés de chaque Etat membre.

Le secrétariat, qui se trouve au siège de l'Organisation à Gaborone (Botswana), est dirigé par le Secrétaire exécutif. Il coordonne les programmes de la Conférence et fournit les services nécessaires au mécanisme de consultation.

La Conférence a défini un certain nombre de secteurs à développer et a pour chacun d'eux confié à un Etat membre les fonctions de coordinateur :

<u>Secteur</u>	<u>Pays coordinateur</u>
Transports et communications	Mozambique
Sécurité alimentaire	Zimbabwe
Recherche agricole	Botswana
Lutte contre les maladies animales	Botswana
Pêcherie, faune et flore, sylviculture	Malawi
Conservation des sols et de l'eau et utilisation des sols	Lesotho
Perfectionnement de la main-d'oeuvre	Swaziland
Développement industriel	Tanzanie
Conservation et mise en valeur de l'énergie	Angola
Southern African Development Fund	Zambie
Industries extractives	Zambie
Tourisme	Lesotho

D. Données statistiques de base

<u>Pays</u>	<u>Superficie</u> (miles carrés)	<u>Population</u> (en millions)		PIB (1981) (en millions de \$ E.-U.)
		<u>1980</u>	<u>2000</u> (estimation)	
Angola	1 246 700	7,9	12	3 872
Botswana	582 000	0,8	2	845
Lesotho	30 300	1,3	2	217
Malawi	118 485	6,1	12	1 246
Mozambique	801 590	12,0	24	2 319
Swaziland	17 363	0,6	1	461
Tanzanie	945 000	18,7	36	4 748
Zambie	752 614	5,7	11	3 278
Zimbabwe	390 245	7,4	17	5 997

E. Pays membres de la Conférence et membres d'autres organisations internationales

	<u>ONU</u>	<u>BAD</u>	<u>LOME</u>	<u>FMI</u>	<u>PTA</u>	<u>SACU</u>	<u>OPIC</u>
Angola	*	*	a				
Botswana	*	*	*	*		*	*
Lesotho	*	*	*		*	*	*
Malawi	*	*	*	*	*		*
Mozambique	*	*	a	*			*
Swaziland	*	*	*	*	*	*	*
Tanzanie	*	*	*	*			*
Zambie	*	*	*	*	*		*
Zimbabwe	*	*	*	*	*		

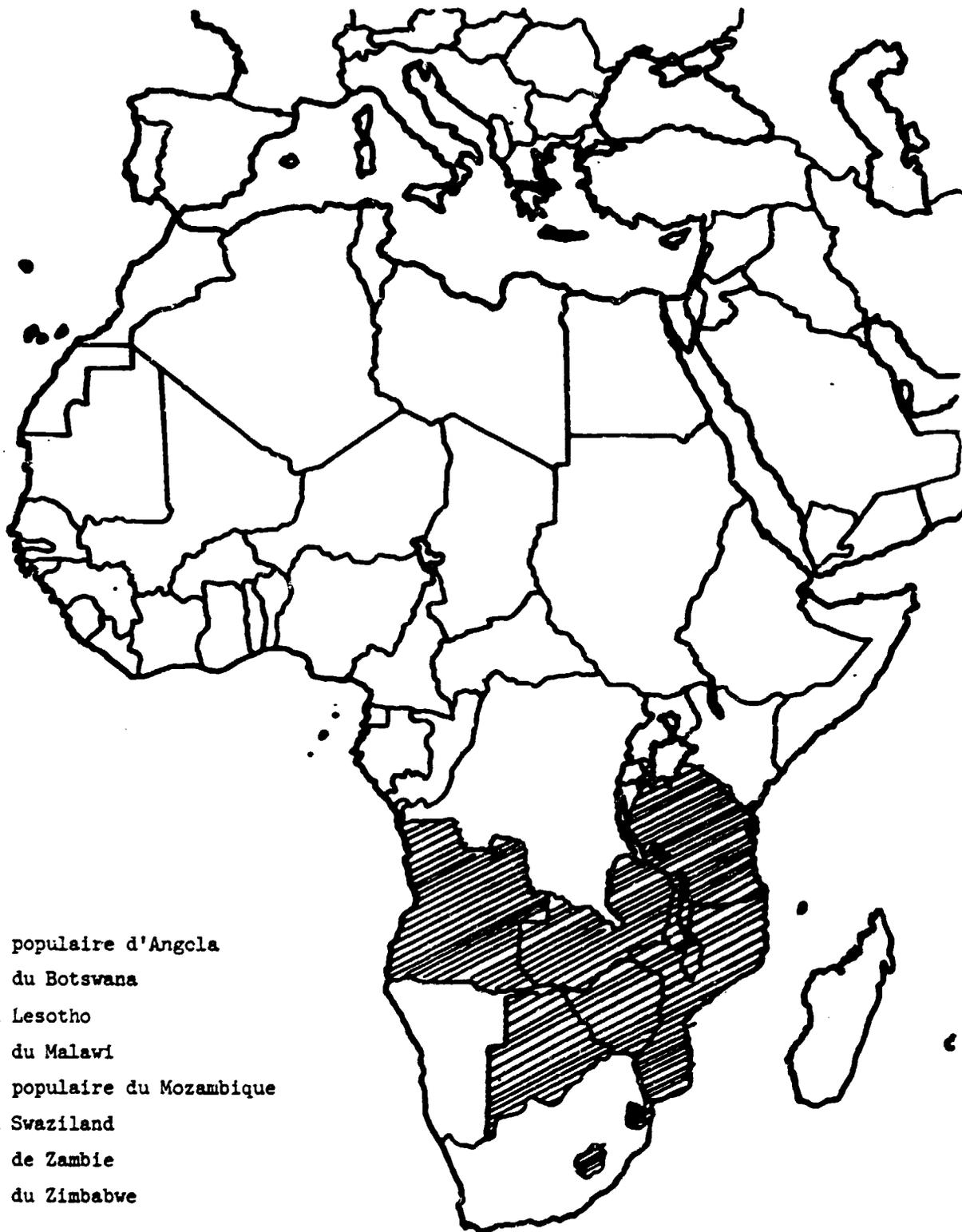
(Source : The Economist Intelligence Unit Special Report No 182)

a = pays ayant demandé à devenir membre de ladite organisation.

(ONU - Organisation des Nations Unies; BAD - Banque africaine de développement; LOME - Convention avec la Communauté économique européenne; FMI - Fonds monétaire international; PTA - Preferential Trade Area for Eastern and Southern African States; SACU Southern African Customs Union; OPIC - Overseas Private Investment Corporation).

CONFERENCE DE COORDINATION DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE

ETATS MEMBRES



République populaire d'Angola

République du Botswana

Royaume du Lesotho

République du Malawi

République populaire du Mozambique

Royaume du Swaziland

République de Zambie

République du Zimbabwe

(PARTIE II)

LE SECTEUR DU CUIR

A. Nombre de têtes de bétail en 1981 (en milliers)

Pays	Pourcentage du total pour l'Afrique en développement		Pourcentage du total pour l'Afrique en développement		Pourcentage du total pour l'Afrique en développement	
	Bovins	Caprins	Bovins	Caprins	Ovins	Ovins
Angola	3 200	1,99	940	0,65	230	0,15
Botswana	2 950	1,83	680	0,47	180	0,12
Lesotho	600	0,37	780	0,54	1 130	0,77
Malawi	850	0,53	650	0,45	78	0,05
Mozambique	1 420	0,88	340	0,24	108	0,07
Swaziland	670	0,42	264	0,18	50	0,03
Tanzanie	12 701	7,88	5 784	4,03	3 856	2,53
Zambie	2 225	1,38	320	0,22	50	0,03
Zimbabwe	5 261	3,27	990	0,69	370	0,24
	29 877	18,5	10 748	7,5	6 102	3,9

(Source : ONUDI Regional Survey on Africa [ID/WG.411/127])

B. Production potentielle de cuir  
(théorique, en milliers de pieds carrés)

Surface totale de cuir en supposant que tous les cuirs et peaux soient tannés

	<u>Bovins</u>	<u>Caprins</u>	<u>Ovins</u>	<u>Total</u>
Angola	10 340	1 700	420	12 460
Botswana	7 750	1 410	430	9 590
Lesotho	2 170	1 130	2 040	5 340
Malawi	2 370	1 200	160	3 730
Mozambique	8 250	750	350	9 350
Swaziland	3 290	1 260	180	4 730
Tanzanie	32 250	5 290	4 950	42 490
Zambie	5 270	700	100	6 070
Zimbabwe	18 740	2 030	680	21 450
	90 430	15 470	9 310	115 210

(Source : ONUDI Regional Survey on Africa [ID/WG.411/127])

### C. Cuir exotiques

Les animaux exotiques et les reptiles (éléphant, hippopotame, buffle, crocodile, impala, etc.) constituent une autre source importante de peaux et cuirs bruts.

#### (PARTIE III)

### CUIR ET ARTICLES EN CUIR DANS CERTAINS PAYS MEMBRES DE LA CONFERENCE DE COORDINATION DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE

#### A. Production de cuir dans la région de la Conférence

Il est difficile d'obtenir des informations précises sur la production réelle de cuir, laquelle varie beaucoup d'année en année selon la disponibilité des produits chimiques nécessaires au tannage ou des pièces de rechange nécessaires aux machines. Sur les neuf Etats membres, deux ne possèdent aucune capacité de tannage (Malawi et Swaziland) et les capacités de tannage des sept autres sont très diverses. Il existe au Lesotho une petite tannerie pour peaux de moutons et il existe au Botswana une tannerie assez importante (1 200 peaux de bovins par jour) traitant les peaux jusqu'au stade du cuir en bleu, ainsi que deux tanneries plus petites (l'une traitant 75 peaux de bovins par jour jusqu'au stade du cuir fini, et l'autre tannant des peaux d'animaux sauvages). On trouve en Zambie une tannerie fonctionnant à 75 % de sa capacité. On en compte quatre en Zimbabwe, qui traitent les peaux jusqu'au stade du cuir fini et qui fonctionnent, estime-t-on, à 60 % de leur capacité globale. Il existe au Mozambique une tannerie qui fonctionne dans des conditions extrêmement précaires dues au manque de produits chimiques, de pièces de rechange et même de peaux, l'insécurité du pays rendant difficile la collecte de celles-ci. L'Angola a une tannerie, mais dont la production de cuir est apparemment très faible. On trouve en Tanzanie trois grandes tanneries mécanisées fonctionnant globalement à 45 % de leur capacité.

On étudie actuellement un certain nombre de projets pour créer de nouvelles tanneries. La Malawi Development Corporation a passé commande de plusieurs études pour déterminer la rentabilité qu'aurait une tannerie; il semble que les plans destinés à établir une tannerie capable de traiter jusqu'au stade du cuir

en bleu quelque 300 peaux de bovins par jour soient bien avancés. Ce projet devrait bénéficier de l'assistance technique d'une tannerie du Zimbabwe. Le Swaziland envisage aussi un projet de tannerie et la Zambie fait les plans d'une seconde tannerie.

B. Production de chaussures et d'éléments en cuir dans la région de la Conférence

- Angoia : Cinq usines ont produit 800 000 paires de chaussures en 1980 (70 % avec du cuir importé) mais, en 1981, la production était tombée à environ 500 000 paires. La production d'articles en cuir se limite généralement aux produits d'artisanat.
- Botswana : Il n'y a pas de fabrique industrielle de chaussures mais seulement quelques unités qui produisent des sacs, des sandales, etc., généralement faits de cuir importé tanné au végétal.
- Lesotho : Il existe une usine de chaussures dont la production va surtout au marché sud-africain. Une deuxième fabrique de chaussures a récemment ouvert ses portes, également en vue d'exporter. Cette entreprise dispose d'une usine mécanisée qui produit des éléments de haute qualité (semelles intérieures, semelles extérieures (cuir et caoutchouc à base de résine)) et qui fait du couche-point et du cousu trépointe. La tannerie de peaux de mouton produit des couvertures de siège et d'autres petits articles.
- Malawi : Une seule grande usine de chaussures (BATA).
- Mozambique : Quinze usines de chaussures bien équipées mais en perte de vitesse faute de pièces de rechange. Leur capacité est estimée à 4 millions de paires par an (dont 1 million de cuir) mais on estime qu'elles ne produisent actuellement que de 35 à 40 % de cette capacité.
- A côté des usines de chaussures, il existe quatre fabriques d'articles en cuir (sacs, ceintures, valises, etc.).
- Swaziland : Uniquement de petits produits d'artisanat.
- Tanzanie : Deux grandes usines mécanisées pouvant produire 11 millions de paires de chaussures par an. L'une fonctionne actuellement à environ 5,5 % de sa capacité et la capacité de l'autre est également sous-employée. Il existe en outre deux autres usines plus petites et une fabrique d'articles en cuir.

Zambie : Une grande usine de chaussures (BATA).

Zimbabwe : Douze usines produisant environ 6,3 millions de paires de chaussures par an (3,34 millions en cuir) dont 1,5 million (0,5 million en cuir) pour l'exportation. Il y a aussi quelques fabriques d'articles (portefeuilles, porte-documents, ceintures, sacs, etc.) en cuirs exotiques (éléphant, buffle, etc.). Une fabrique produit des éléments de chaussures (semelles intérieures, semelles extérieures, talons et semelles compensées en matière plastique moulée par injection).

\* \* \* \* \*